

**RODRIGUES
THIRD REGIONAL ASSEMBLY**

Debate No. 07 of 2016

Sitting of Wednesday 16 November 2016

**The Assembly met in the Assembly House,
Port Mathurin, at 10.30 a.m.**

The National Anthem was played

(Mr. Chairperson in the Chair)

RODRIGUES REGIONAL ASSEMBLY

WEDNESDAY 16 NOVEMBER 2016

CONTENTS

ANNOUNCEMENT

MOTION

The Chief Commissioner (Mr. Louis Serge Clair, G.C.S.K.)

“This Assembly concurs with all the amendments to the Rodrigues Regional Assembly Act 2001 as proposed by Cabinet in the Rodrigues Regional Assembly (Amendment) Bill (as annexed).”

ADJOURNMENT

The Executive Council

(Formed by Mr. Louis Serge Clair, G.C.S.K.)

Mr. Louis Serge Clair, G.C.S.K.	Chief Commissioner, Commissioner responsible for Central Administration, Civil Aviation (Administration), Civil Status, Customs and Excise (Administration), Judicial (Administration), Legal Services, Marine Services (Administration), Meteorology (Administration), Education (Administration), State Lands, Town and Country Planning, Fire Services, Prisons and Reform Institutions (Administration), Agriculture, Food Production, Plant and Animal Quarantine, Statistics in respect of Rodrigues, Registration, Postal Services (Administration), Health
Mrs. Rose Marie Franchette Gaspard Pierre Louis, C.S.K.	Deputy Chief Commissioner, Commissioner responsible Child Development, Family Welfare, Women's Affairs, Handicraft, Vocational Training, Information Technology and Telecommunications, Industrial Development, Cooperatives
Mr. Simon Pierre Roussety	Commissioner responsible for Infrastructure including Highways and Roads and Public Buildings and Utilities, Housing, Transport, Water Resources
Mr. Louis Daniel Baptiste	Commissioner responsible for Social Security (Administration), Employment, Labour and Industrial Relations, Consumer Protection, Trade, Commerce and Licensing
Mr. Jean Richard Payendee	Commissioner responsible for Environment, Forestry, Tourism and Marine Parks
Ms. Marie Rose de Lima Edouard	Commissioner responsible for Youth, Community Development, Library Services, Archives, Museum, Arts and Culture, Historical sites and Buildings, Sports

PRINCIPAL OFFICERS AND OFFICIALS

Mr. Chairperson - Sooprayen, Mr. Soopramanien, G.O.S.K.

Acting Clerk - Legentil, Miss Marie Lyndia Yannick

Serjeant-at-Arms - Constant Perrine, Mr. Stenio

ANNOUNCEMENT

Mr. Chairperson: Respected Members, I have an announcement to make. This special meeting of the Assembly has been convened, as you all know, for the purpose of debating a motion of the Chief Commissioner. I understand that most Members would intervene on the motion and therefore, wish to inform the House that as per the provision of Standing Order 46, I am allowing a maximum of 300 minutes of intervention for each side of the House. Thank you for your usual collaboration.

Mr. J. Roussety (The First Island Region Member): I beg to ask you for reconsideration of your decision to allocate only 300 minutes for the consideration of these important issues. You will agree with me, Mr. Chairperson, Sir, that we have received, how many pages, 16 or 15 pages of legislation to study 24 hours ago on a special sitting. I do not understand the rush and I do not understand why there is not freedom of debate. Everything is being done to restrict the debate and to bulldoze these amendments in this Assembly. This is why, we kindly invite you to reconsider to allocate only 300 minutes to the opposition and to the other side. Because we cannot in 300 minutes consider such important issue. I shall also invite you to consider, if need be, to postpone the sitting if we need more time. This is a very important issue and we are speaking on behalf of the people of Rodrigues. I, myself may speak more than 300 minutes.

Mr. Chairperson: Thank you, Respected Member. You said only 24 hours before you were convened. But it is according to the Standing Order. There is nothing wrong in it. Secondly, I will try to take what you have said into consideration and see how it goes. Thank you.

MOTION

The Chief Commissioner (Mr. Louis Serge Clair, G.C.S.K.): Mr. Chairperson, Sir, I beg to move the motion standing on my name, which reads as follows:-

“This Assembly concurs with all the amendments to the Rodrigues Regional Assembly Act 2001 as proposed by Cabinet in the Rodrigues Regional Assembly (Amendment) Bill (as annexed).”

The main object of the proposed amendments is to reform the electoral system in Rodrigues by providing for:

- (a) Gender equality;
- (b) A more equitable representation of parties in the Regional Assembly; and
- (c) Anti-defection measures to enhance stability.

Moreover, the proposed amendment, aims at correcting a few errors and omissions and clarifying certain clauses in the present Act.

M. le président, permettez-moi tout d'abord de rappeler à l'Assemblée que le programme électoral de l'OPR de 2012 fait mention à la page 10 que des amendements au Rodrigues Regional Assembly (RRA) Act vont être proposés en cas de victoire de l'OPR. Nous avons sollicité en 2014 l'expérience de l'ancien Chef Juge, Sir Victor Glover pour travailler sur les amendements nécessaires. Sir Victor Glover a eu durant les plusieurs visites effectuer à Rodrigues les discussions avec tous les partis politiques et les forces vives. Etant donné que l'Assemblée Régionale n'a pas le pouvoir d'amender le RRA Act, les amendements proposaient par Sir Victor Glover ont été transmis pour être étudié et considéré. Le Cabinet a référé les recommandations par rapport aux élections au Comité Ministériel et le Comité a soumis des recommandations au Cabinet des Ministres à Maurice.

Le Comité Ministériel s'est déplacé à Rodrigues récemment et a eu des discussions avec les partis politiques et les ONGs. En vertu de la section 72(e) de la Constitution, le Cabinet m'a transmis le *Draft RRA Act Amendment Bill* pour être présenté dans cet Assemblée et obtenir le consentement préalable de cette Assemblée avant d'être soumis pour adoption à l'Assemblée Nationale.

Les amendements à la loi se résument à trois aspects fondamentaux auxquels l'OPR adhère complètement :

- (i) Garantir une représentation adéquate de la femme à l'Assemblée Régionale ;

Mr. J. Roussety: Mr. Chairperson, Sir, on a point of order, if you would allow me. The debate is *enclenché*, there has been no secondment and I have a point of law on this motion itself that I would invite you to consider because our advice is that this motion is anti-constitutional and in this Assembly cannot consider/proceed on something, which is a constitutional. The motion concerning the issue of anti-defection measures, which are being proposed in the draft amendments, violates...

Mr. Chairperson: Please sit down. Respected Member, we have not yet come with all the points of the motion. You cannot debate on it now. Wait and then you will have the time.

Mr. J. Roussety: Mr. Chairperson, Sir, I beg to disagree. I have ..

Mr. Chairperson: Yes, I do agree there should be a secondment. Okay.

Mr. J. Roussety: Mr. Chairperson, Sir, the question is that this motion which has been introduced, according us, on this side, on this part of the side is anti-constitutional, whether you will listen to my point of anti-constitutionality before proceeding with the motion.

Mr. Chairperson: Yes, this is your point of order. Is this your point of order?

Mr. J. Roussety: Let me expressed my point of order then you can give your ruling. My point of law is that this motion is anti-constitutional because when we are amending section 19 of the Act, we are adding a new section (h), subsection 1, which says that if is a Member voluntarily resigned from his party he loses his seat. This is anti-constitutional. It is a violation of the freedom of liberty of a Member, of an individual. For me, this motion is violating section 11, 12, 13, 15, 16 and section 5 of chapter 2 of the Constitution, which concerns protection of fundamental rights and freedom of individuals. This is my point that is being submitted to you. Whether this motion is in conformity with chapter 2 of the Constitution – Protection of fundamental rights and freedom of individuals, which includes section 11 – Protection from freedom of conscience, section 12 – Protection for freedom of expression, Protection from discrimination. Because if we vote with these Bill..

The Chief Commissioner: On a point of order, Mr. Chairperson, Sir.

Mr. J. Roussety: You cannot raise a point of order within a point of order. I have not finished with my point of order.

The Chief Commissioner: There will debate..

Mr. J. Roussety: No, no, no, no! This is a point of law. We cannot proceed if it is unconstitutional. We cannot proceed if it is unconstitutional.

Mr. Chairperson: Please sit down both of you. Sit down. Yes, you have raised your point. Now, I am going to give my ruling. Yes, okay. You have

raised your point. I understand your point of order. My ruling, according to me, this motion is not undemocratic. It is okay. This is my ruling. You may proceed.

The Minority Leader: Mr. Chairperson, Sir, before you proceed, I also have a point of order. I have a protest to make against what the Chief Commissioner mentioned. He said he has been mandated according to section 72(e), but it is according to 75(e) of the Constitution, which allows alteration of certain laws, which needs the concurrence of the Rodrigues Regional Assembly and not 72. I think, he is not right in saying so.

[Interruption]

Mr. Chairperson: And you have made the correction 75 instead of 72?

At this stage, gross disorder in the House

[Interruption]

The Chief Commissioner: Mr. Chairperson, Sir,

Mr. Chairperson: Respected Members, please sit down. I am telling you to take your seats back. I am telling you to take your seats back because I am not going to tolerate this. According to me, this could be done outside. I am telling you to sit down and this is my ruling. You sit down, we continue with the motion otherwise, I shall have to take the necessary measure.

Mr. J. Roussety: You are an accomplice of this cinema.

Mr. Chairperson: I do not know what you said. You mind your words, please. Mind your words and your language. You are in the Assembly and I am chairing.

Mr. J. Roussety: We need to do this.

Mr. Chairperson: No, no. This is my ruling. You sit down and please. Yes, otherwise I shall to take the necessary measures. You are not to tell me what to do on the majority side or other part of the Assembly. I know my work. I am just telling you to take back your seats. Otherwise, I shall have to take the necessary measures. You will not sit down. Your will not take back your seats? You will not sit down, for the third times so, you have to withdraw.

Mr. J. Roussety: Mr. Sooprayen, to whom are you speaking?

Mr. Chairperson: I am speaking to Respected Members of this August Assembly.

Mr. J. Roussety: You speak to Mr. Agathe Augusto. Who do you think you are?

Mr. Chairperson: I am the Chair, here. And you? This is my ruling and you will have to go away, please.

[Interruption]

I suspend the Assembly for five minutes.

At 10.48 a.m., the Assembly was suspended for five minutes.

On its resumption at 11.18 a.m. with Mr. Chairperson in the Chair.

Mr. Chairperson: Respected Members, Johnson Roussety, Allan Ladd Emilien and Jean Daniel Spéville, you have been warned repeatedly. You have chosen to behave in a grossly disorderly manner. You are asked to withdraw from the Assembly. You have been disregarding the order of the Chair. I am asking you for one last time to withdraw voluntarily from the precinct of the Assembly.

The Minority Leader: Mr. Chairperson, Sir, with due respect to the Chair, I know the Members on the other side have been expressing themselves, may be as you said, in a grossly manner. However, you have been right to do so because there have been things which has not been going on as it should be here. I shall request you to reconsider what you have just said, Mr. Chairperson, Sir, and ask them to apologise.

Mr. J. C. Agathe: With due respect to this Assembly, Mr. Chairperson, Sir, I am making an appeal to you as the Minority Leader just said to reconsider your ruling for the smooth running of today's meeting because it is an important motion that is being held today.

Mr. J. L. R. Perrine: Mr. Chairperson, Sir, I make a plea to you. To your *sagesse* to reconsider your decision.

Mr. Chairperson: Respected Members, I cannot access to your request because we have to respect the authority and decorum of this Assembly. So, Respected Members, in view of your persistence and your disregard of the authority of the chair, I have no other option than namely:-

In accordance with Standing Order 45(4) namely: The First Island Region Member, Mr. Johnson Roussety, the Fifth Island Region Member, Mr. Joseph Allan Ladd Emilien and the Second Local Region Member of Maréchal, Mr. Jean Daniel Spéville.

Mr. A. F. Grandcourt: Mr. Chairperson, Sir, with your permission, I bet to move for a suspension of the Assembly for five minutes, please.

[Interruption]

Mr. Chairperson: I have given my ruling.

[Interruption]

Mr. Chairperson: In accordance with provision of the Standing Order 45(7), I am suspending the Assembly for one hour.

At 11.25 a.m., the Assembly was suspended for one hour.

On its resumption at 01.00 p.m. with Mr. Chairperson in the Chair.

Mr. Chairperson: Respected Members, it is with much regret that I have had to come to such a decision of naming Members of this House today. It has not been easy at all. It has not been a pleasure for me. I make a last appeal to all Members to give this August House its due respect and participate in this debate within the parameters of the Standing Orders and Rules of the House. That is my final say on the matter and of course, I shall have to see that everything goes right. Thank you.

The Minority Leader: Yes, Mr. Chairperson, Sir, before you proceed, I have a point of order, which this morning it was raised, I do not know if you have given your ruling yet. Section 34 of our Standing Orders has not been respected, that is, the motion has been put but it has not yet been seconded and debate has continued.

Mr. Chairperson: It was seconded. Yes

The Minority Leader: It will be. It has not been seconded.

Mr. Chairperson: Anyway, it can be done after the speech of the Chief Commissioner. Deputy Chief Commissioner I shall ask you to move the motion.

[Interruption]

Mr. Chairperson: Deputy Chief Commissioner, I shall ask you to move the motion.

The Deputy Chief Commissioner: Mr. Chairperson, Sir, in term of Standing Order 15(3), I move to take the time of the House for urgent business.

On question put, the motion was agreed to.

Mr. Chairperson: The Members names are:- The First Island Region Member, Mr. Johnson Roussety, the Fifth Island Region Member, Mr. Joseph Allan Ladd Emilien and the Second Local Region Member, Mr. Jean Daniel Spéville.

The Deputy Chief Commissioner: Mr. Chairperson, Sir, having obtained your permission, I beg to move for the Suspension of Standing Order 25 in order that I may present a motion without notice.

On question put, the motion was agreed to.

The Deputy Chief Commissioner: Mr. Chairperson, Sir, in view of your decision to name Members, Johnson Roussety, Joseph Allan Ladd Emilien, Jean Daniel Spéville, I beg to move the following motion.

“This Assembly resolves that the First Island Region Member, Mr. Johnson Roussety, GOSK, the Fifth Island Region Member, Mr. Joseph Allan Ladd Emilien and the Second Local Region Member, Jean Daniel Spéville be suspended from the service of the Assembly for two consecutive sittings.”

The Commissioner for Public Infrastructure & Others (Mr. S. P. Roussety) rose and seconded.

On question put, the motion was agreed to.

Mr. Chairperson: Yes, Chief Commissioner.

The Chief Commissioner: M. le président, le Cabinet a référé les recommandations par rapport aux élections au comité ministériel et le comité a soumis des recommandations au cabinet des ministres à Maurice. Le comité ministériel s’est déplacé à Rodrigues récemment et a eu des discussions avec les partis politiques et des ONGs. En vertu de la section 75(e) de la Constitution le

Cabinet m'a transmis le *draft RRA Act Amendments Bill* pour être présenté dans cette Assemblée et obtenir le consentement préalable de cette Assemblée avant d'être soumis pour adoption à l'Assemblée Nationale. Les amendements à la Loi se résument à trois aspects fondamentaux auxquels l'OPR adhère complètement :-

- (i) Garantir une représentation adéquate de la femme à l'Assemblée Régionale ;
- (ii) Garantir une stabilité politique, co-partis politiques représentés à l'Assemblée en décourageant le transfugisme ; et
- (iii) Garantir une représentation juste des partis politiques à l'Assemblée.

M. le président, il n'existe pas de système électoral parfait au monde. Tous les experts en la matière sont unanimes à dire qu'un système parfait n'existe pas. Ils sont tous unanimes à dire que chaque système doit être adapté aux réalités de chaque pays. Actuellement, même les Etat Unies d'Amérique font face à un grand débat sur leur système électoral.

M. le président, nous avons le choix de rester dans un débat interminable sur le modèle idéal ou d'essayer d'améliorer le système actuel. Nous avons fait le choix aujourd'hui de soumettre les propositions devant cette Chambre pour être débattu. La loi et la constitution nous donne le droit, d'accepter ou pas les propositions du Conseils des Ministres. Nous devons aujourd'hui débattre la question et prendre une décision.

M. le président, je le répète encore une fois, il y a tellement de système électoral au monde qu'on pourra passer notre vie à en débattre pour décider ce qui est le plus parfait. Nous avons le choix, entre adopter un nouveau système électoral ou consolider ce qui existe déjà. Les mérites de ces amendements aient qu'ils ne bouleversent pas le système électoral - le système actuel. Les amendements visent à garantir certains principes démocratiques, tel que la stabilité gouvernementale, la représentation féminine et la lutte contre le transfuge.

M. le président, qu'est-ce qui change ou change pas par rapport au système actuel concernant la constitution de l'Assemblée Régionale. On garde les six régions avec les deux élus chacune. On aura dorénavant cinq élus sur la liste proportionnelle au lieu de six. On aurait pu dire pourquoi pas sept ou un autre chiffre, mais un chiffre impair permettra de dégager une majorité en cas d'ex-aequo.

Le calcul pour l'obtention d'un siège sur la proportionnelle reste le même. Le pourcentage pour être éligible reste à 10%. Ce qui change fondamentalement est que les partis politiques sont obligés de présenter un tiers des candidats femmes ou hommes. Je pense c'est une avancé énorme dans la lutte pour la reconnaissance des femmes en politique.

M. le président, certains événements de ces dernières années ont malheureusement noirci l'image de la démocratie à Rodrigues. Pendant ces 14 dernières années, Rodrigues a beaucoup souffert du chantage politique et des transfuges. Beaucoup diront que les propositions d'amender la loi vont à l'encontre de la liberté des élus et que c'est le peuple qui les a péblicité et s'ils ne sont pas d'accord avec le parti ils ont le droit de se dissocier de la ligne du parti.

M. le président, je suis de cette catégorie de gens qui n'épousent pas cette ligne de pensée. Comment quelqu'un qui a été élu avec les votes des sympathisants d'un parti politique peut prendre en otage ce même parti. S'il est un vrai démocrate il aurait dû démissionner et rechercher la légitimité de son électorat. C'est ça la vraie démocratie, montrait au peuple qu'on n'est pas attaché au privilège d'un élu et avoir la légitimité de ce même peuple pour prendre des décisions en son nom. Des amendements relatifs y sont proposés. Un élu ne peut voter contre son parti pour une Motion '*Of no Confidence*' et l'adoption du budget. La section sur la préparation du budget a été amendée afin que le commissaire responsable des finances présentes un budget responsable en tenant compte des indications budgétaires proposées par le Ministère des Finances.

La responsabilité du Clerk de l'Assemblée a été mieux définie. Aussi les responsabilités de l'Assemblée Régionale ont été prédéfinis, par exemple, Central Administration a été enlevé par *Economic Planning et Development Civil Service Affairs et Finance*.

M. le président, les lois doivent être dynamique. Nous allons après 14 ans acceptés ou pas les amendements à être fait au *RRA Act*. Nous avons le devoir de promouvoir la démocratie et assurer que le prochain gouvernement soit un gouvernement qui puisse gouverner tranquillement et en toute sérénité. Nous avons aussi le devoir de consolider d'avantage l'autonomie de Rodrigues en clarifiant davantage certains paragraphes de la loi actuelle. M. le président, mais il y a des limites à la démocratie que l'OPR ne peut cautionner. Nous sommes en désaccord avec la proposition d'un *double candidacy*. Pourquoi faut-il qu'un candidat soit sur les deux listes ? Pourquoi seulement le leader du parti et non pas tout le monde ? La démocratie ne peut cautionner une roue de secours pour

le *leader*. Serait-il juste de repêcher sur la liste proportionnelle quelqu'un qui n'a pas été élu sur le vote direct. Est-ce cela une démocratie, M. le président ?

M. le président, mon gouvernement régional ne peut cautionner cela. Nous allons proposer des amendements dans ce sens. Je vais aussi circuler des amendements afin que de consolider d'avantage et corriger les erreurs et omissions dans l'actuelle loi pour être considéré au Parlement National. Une version plus claire de la section 32 et des nouveaux domaines de responsabilité seront proposés au gouvernement central pour être adopté au Parlement National. M. le président, cette Assemblée sera appelée à la fin des débats à donner son approbation ou non aux amendements proposés.

With these words, Mr. Chairperson, Sir, I command the motion to the House.

The Deputy Chief Commissioner (Mrs. M.R.F. Gaspard Pierre Louis) rose and seconded.

[Applause]

Mr. Chairperson: Minority Leader, please.

The Minority Leader: Mr. Chairperson, Sir, it takes me great pleasure to open the debate this afternoon after the motion being presented by the Chief Commissioner which reads as follows:- *"This Assembly concurs with all the amendments to the Rodrigues Regional Assembly Act 2001 as proposed by the Cabinet in the Rodrigues Regional Assembly (Amendment) Bill (as annexed)."* - which in this House is going to debate today. When we look closely at this motion, it clearly indicates that this House will have to concur with all the amendments proposed, I do not think that there will be other amendment that our Assembly is going to do, either we vote all these amendments, or not.

M. le président, avant d'aller plus loin dans les débats cette après-midi, je voudrais dire ce que personnellement je pense concernant ce projet de loi qui nous est demandée de présenter à l'assemblée ce soir. Et, de dire aussi ce que je constate par rapport à cette loi qui va être débattue quand je regarde les réactions depuis que le Cabinet Ministériel à Maurice a valisé les recommandations de Select Committee qui a été présenté, composé par le Premier Ministre qui est présidé par le Vice Premier Ministre, l'Honorable Xavier Luc Duval.

M. le président, depuis 2002, quand notre Assemblée a pris naissance il y a eu à tour de rôle le MR et l'OPR qui a occupé le pouvoir, que nous soyons

dans l'opposition, que nous soyons dans le gouvernement, nous avons pendant ces 14 dernières années compris que notre RRA Act comporte beaucoup de forces mais en même temps beaucoup de faiblesses. C'est pourquoi depuis ce jour il y a eu plusieurs demandes de la part de Rodrigues pour que notre RRA Act soit amendé.

J'ai ici une copie de la loi et quand je vois depuis 2002, il y a eu première amendements. Première amendements – Rodrigues Regional Assembly Allowances and Privileges Act 2002 et cet amendements a été faits/passez à l'Assemblée Nationale. Il n'y a pas eu à demander *the concurrence of the Rodrigues Regional Assembly*. Ensuite il y a eu l'amendement 2004 – *to amend the Rodrigues Regional Assembly Act 2001*. Pourquoi ? Parce qu'il fallait amender la loi pour permettre certains changements et cela a été *enacted* encore dans l'Assemblée Nationale le 02 juin 2004. Par la suite, M. le président, il y a eu plusieurs demandes de l'Assemblée Régionale pour que certaines sections de notre loi soient amendées.

L'ancien Juge, Sir Victor Glover, l'ancien Chef Juge, a eu la tâche l'année dernière de consulter tous les partis à Rodrigues, y compris la société civile en vue de recueillir les vœux de la population sur les propositions qu'il fallait être amendé. Tout comme nous, le parti qui représente la majorité de l'autre côté de la Chambre, nous avons tous soumis nos propositions. Après nous, nous avons rendu public tout ce que nous avons proposé, M. le président. Mais à ce jour on n'a jamais su ce que les autres ont proposé. Quand le nouveau gouvernement national a vu le jour en 2014, le Premier Ministre quand il est venu à Rodrigues, quand il a rencontré le gouvernement régional ici et on a cru comprendre que lors des discussions il a été question qu'il fallait enlever la proportionnelle du système électoral à Rodrigues. Telle a été le propos du Premier Ministre quand il a quitté Rodrigues. Il a dit qu'il allait revoir la loi parce qu'il ne faut pas qu'à Rodrigues qu'un gouvernement dirige dans l'instabilité où n'importe qui peut faire n'importe quoi. Le transfuge qui risque de fragiliser un gouvernement en place. A la suite de quoi, il a recommandé qu'on mette sur pied un *Ministerial Committee* pour voir toute la question. Mais, M. le président, quand nous voyons ce qui a été fait par ce *Ministerial Committee*. On est venu ici nous présenter les travaux qui ont été faits et ces travaux ont eu l'aval du cabinet et puis on vient nous présenter tout ce qui a été préparé. Quand on a regardé la réaction de la société Rodriguaise, M. le président, aujourd'hui même ce matin, on a vu devant l'Assemblée, il y a eu une vague de protestations. Dans notre démocratie, M. le président, même si certains ont tort ou raison c'est un signe qu'on ne peut pas venir nous imposer quoi que ce soit. Nous avons le droit d'accepter, nous avons le droit de dire, non, quand ça ne va pas quand ça n'a pas été fait d'après les procédures normale, M. le président.

Ce matin nous avons eu la résistance de certains au sein de cette assemblée et on sait ce qui s'est passé. Il y a eu, M. le président, même le Chef Commissaire, qui aujourd'hui vient pour présenter la motion mais j'ai vu sur l'organe de presse du parti qu'ils représentent, il y ait en grand titre en haut. Il est dit le Conseil des Ministres Mauriciens veut-il faire obstacle à la réussite de l'autonomie Rodriguaise ? En imposant contre la volonté du peuple la présence des ennemis de l'autonomie à l'Assemblée Régionale de Rodrigues, M. le président. La question que je voudrais poser cette après-midi, M. le président. Y a-t-il dans cette Chambre, nous les élus de ce peuple, y a-t-il des ennemis de l'autonomie dans cette Chambre, M. le président ? Est-ce que pour certain l'autonomie veut dire ce que eux ils croient, leur propre concept à eux, c'est ça l'autonomie ? Mais nous ne sommes pas des analphabètes dans cette Chambre, M. le président ! Nous connaissons, nous savons ce que veut dire l'autonomie. D'ailleurs, M. le président, si j'étais à la place du Chef Commissaire en me basant sur ce qui a été dit sur son organe de presse, je ne serais pas venue ici pour présenter cette motion aujourd'hui, M. le président. Ça non, moi je vous dis non. Si je pense comme ça, j'agis de la même manière. Parce qu'en grand titre en haut, il a dit parce qu'en démocratie à Rodrigues sous le poids du paternalisme Mauricien. Cela veut beaucoup dire, M. le président. Ça veut beaucoup dire. Ce qu'ils ont dit sur ce journal, il y a beaucoup de personnes à Rodrigues qui pense comme ça. Et ceux qui pensent comme ça, ils ont osé manifester leurs désapprobations. Mais moi je vois drôle, comment on parle de choses ici, mais ici on va venir dire autrement. Et là aujourd'hui, M. le président, je fais un appel à tous ceux présents dans cette salle, je fais un appel à la responsabilité individuelle de chaque membre élu ici, parce que nous représentons le peuple de ce pays. Je fais un appel à la conscience citoyenne, si vraiment nous croyons que ce projet de lois qui nous est imposé aujourd'hui, si cela découle d'un poids du paternalisme Mauricien, si on veut faire croire que le Conseil des Ministres veut mettre obstacle à la réussite de l'autonomie de Rodrigues, M. le président, il y a certains points dans ce projet de loi qu'on veut passer aujourd'hui qui vont vraiment dans ce sens. Il n'y a pas que le *double candidacy*. Ils ont pris comme prétexte pour dire qu'un certain Ministre, en l'occurrence, le Vice Premier Ministre qui est le président de ce comité qui a subi des attaques, que je déplore, M. le président, il y a tout un comité qui a travaillé sur ce projet de loi, sur cette réforme électorale. Mais pourquoi pointée du doigt une seule personne, M. le président. Pourquoi s'acharner sur une seule personne ? Et Rodrigues est représenté au sein du gouvernement national, M. le président. Comment peuvent-ils justifier que le gouvernement, le Cabinet a pris une décision et eux maintenant, M. le président, ils se servent d'un organe de presse pour dire non et venir à l'Assemblée pour dire oui. Je ne comprends pas, M. le président. Il faut être honnête, responsable, il faut prendre ses responsabilités, M. le président, parce qu'aujourd'hui nous faisons faces à

l'histoire. Nous avons rendez-vous avec l'histoire, il faut savoir si nous allons être du bon côté de l'histoire ou bien si plus tard on va nous laisser dans la poubelle de l'histoire parce que nous aurons été complices, M. le président. Et ça nous, de ce côté nous ne voulons pas, M. le président. Etre complice de ça. Pour revenir, M. le président, à ces amendements. En 2014, le Mouvement Rodriguaise a déjà soumis des propositions à Maurice concernant les amendements au RRA Act avec comme objectif, M. le président, je vais vous lire : *To reinforce the power of the Rodrigues Regional Assembly*. Tout le temps nous entendons dire que nous voulons une autonomie forte mais nous savons que cette autonomie, cette Assemblée ne peut pas fonctionner parce qu'il y a des lacunes, il y a des manquements. Et nous, nous l'avions proposé depuis 2014, M. le président. *To ensure more stability for the ruling party*, M. le président. Cela fait bien depuis 2014 que nous l'avions déjà fait, déjà travailler, M. le président. *To reinforce the democratic setting of Rodrigues*, M. le président. Pas comme aujourd'hui dans ce projet de loi que nous sommes en train de débattre et que nous allons voter plus tard, M. le président. Il y a certaines clauses, certaines décisions, certaines amendements qui au lieu de renforcer l'autonomie, nous voyons, M. le président, le rôle du chef commissaire et d'immunité. Comment allons-nous accepter ça, M. le président ? Au lieu de donner davantage du pouvoir au Chef Commissaire maintenant son rôle et diminuer ! Vous voyez ? Alors, *I am tabling this document, Mr. Chairperson, Sir*. Et pour revenir justement à ce que nous sommes en train de voter aujourd'hui, étant donné que ce projet de loi ne fait pas l'unanimité, M. le président. Depuis ce matin, toute la presse, toute la république, le monde entier est témoin de ce qui s'est passé dans cette Assemblée, M. le président. Jusqu'à maintenant, au lieu de commencer les débats, la motion comme il se doit, regarder ce qui s'est passé. Donc, ça veut dire qu'au départ même ce projet de loi ne fait pas l'unanimité, M. le président. Comment allons-nous voter une telle loi qui ne fait pas l'unanimité. Comme j'ai dit tout à l'heure même L'OPR, le parti qui dirige le pays aujourd'hui, il n'est pas d'accord. Dehors il y a des manifestations et nous de ce côté de la Chambre, je suis sûre cette après-midi vous allez voir quand nous aurons analysé tout ça nous n'allons pas voter, M. le président. Nous n'allons pas cautionner, nous n'allons pas nous présenter comme, au lieu de ceux qui défendre les intérêts de Rodrigues, nous n'allons pas être complices, M. le président.

Donc, moi quand j'ai réalisé tout j'ai vu qu'il y a un *divide and rule approach*, M. le président. Et ce *divide and rule approach* nous savons qui s'auront ceux qui sortiront gagnant dedans mais en vérité c'est le peuple, c'est Rodrigues qui sera le perdant et c'est vraiment dommage et surtout, M. le président, le but principal de cette loi cet après-midi c'est *to reform the electoral system in Rodrigues*. *Reform the electoral system in Rodrigues* et nous savons tous, M. le président, que techniquement l'Assemblée Régionale est

arrivée à terme. On a eu quatre ans, le présent gouvernement a eu quatre ans pour s'ils voulaient vraiment, forcer le gouvernement national de *speed up the process of electoral reform*. Ils auraient pu le faire, M. le président.

Maintenant, en écoutant le Chef Commissaire, il a dit tout à l'heure, il est tout à fait d'accord avec ce que le cabinet a proposé concernant les trois points : *Gender equality ; a more equitable representation of people or parties in the Regional Assembly ; and anti-defection measures to enhance more stability*. Nous aussi nous avons dits que nous étions pour mais quand on a analysé tous ce qui en découlent, on a fait des propositions. Mais puisque dans ce projet de loi cet après-midi le comité a retenu juste un petit bout, c'est-à-dire, *allowing double candidacy*, et là ils ont vu ça, c'est comme si, le comité en l'occurrence le président, il a commis le péché capital, M. le président. Hein, est-ce qu'on n'est pas en train de détourner l'attention de la population sur les vrais enjeux ? Parce que les vrais enjeux, M. le président, il faut les situer. Aujourd'hui, face à l'histoire nous ne sommes pas en train de préparés pour le présent gouvernement, pour cette présente Assemblée, M. le président. Demain nous partirons. Il y a d'autres qui vont venir, M. le président. Qu'est-ce que nous les aurons légués ? Une assemblée au vouloir de ceux qui sont de l'autre côté ? Non, M. le président, ce que nous voulons c'est que le peuple, nous à Rodrigues cette Assemblée c'est pour nous, M. le président. C'est le peuple qui doit être consulté à travers tous les forces vivent, tous les partis politiques concernées à Rodrigues, M. le président, pour pouvoir donner ce que nous pensons être bien pour notre pays et ensuite on demande aux professionnels de travailler un *draft* et puis nous soumettons à l'Assemblée Nationale et puis eux, ils vont suivre ce que la constitution et la loi nous dites. Non pas l'inverse, M. le président. Et là on n'est pas d'accord. Moi personnellement, je ne suis pas d'accord, mes collègues aussi ne sont pas d'accord de la manière dont cela a été fait. Pour nous c'est trop tard pour voter, pour faire passer cette loi aujourd'hui. Il faut leur envoyer. Garder le statu quo, M. le président.

Voyons un petit coup de ce projet de loi nous parle. Concernant *the first-past-the-post*, il n'y a pas de changement, deux candidats par région et les six régions restent là. Maintenant pour le *party list*, ils ont proposé qu'il y ait une liste de 12 personnes mais *to be elected on party list* au lieu de six, ils ont proposé cinq, M. le président, c'est-à-dire, ils ont diminué. La raison, c'est qu'au final il y aurait 17, c'est-à-dire, un nombre impair. Mais ça aurait pu être 19. Ça aurait pu être 21. Pourquoi diminués, M. le président, pourquoi ? Et nous, ce que nous avons proposé *over and above*, nous avons dit et là je rectifie. Parce que certains pensaient qu'on avait proposé seulement le *double candidacy* en vue de sauver le leader. Et là, pour la petite histoire, M. le président, il faut que je rappelle à l'Assemblée ici. Vous vous souvenez ce qui s'est passé en 2002, lors des premières élections ? Il y a un leader politique que lui il avait

choisi de braver l'électorat à la Région 1 à La Ferme. Et on sait ce qui s'est passé, M. le président. Mais qu'est-ce qu'il a fait ? Comment a-t-il fait pour faire son entrée dans cette Assemblée, M. le président ? Vous voulez que l'histoire se répète ? Et je me rappelle à l'époque même, on avait évoqué la possibilité pour dire pourquoi ne pas venir de l'avant avec le *double candidacy* afin de sauver, de repêcher un leader. Pourvoir à l'époque, c'était bien mais aujourd'hui ce n'est pas bien pourquoi, M. le président ? Pourquoi ? Il faut que je dise que nous quand nous avons proposé le *double candidacy*, il y avait aussi on avait dit *to include 50% of candidates from the list of first-past-the-post to be chosen while calculating the number of candidate for the PR*, M. le président. Vous savez pourquoi ? Parce que vu la façon dont les élections se sont déroulées depuis 2002 à ce jour, M. le président, ceux qui vont sur les fronts, qui sont les candidats dans les régions, M. le président, dès fois il y a des stratégies qui sont mis en place pour les tuer, M. le président. Il y a eu beaucoup de victimes comme ça. Et c'est malheureux, que quelqu'un qui va affronter l'électorat dans une région même pas une fois il est perdu mais on ne peut pas le repêcher pour reconnaître sa compétence, M. le président. Pour qu'il puisse apporter sa contribution dans le sein de cette Auguste Assemblée. C'est pourquoi nous avons aussi proposé qu'au moins 50% des candidats *from the first-past-the-post* soit aussi calculée dans le proportionnel system, c'est-à-dire, sur le 12 qu'on allait devoir présenter, on avait pensé 50 % dedans pour inclure les *first-past-the-post*. Mais cela n'a pas été retenu dans le projet de loi qu'on va débattre aujourd'hui. Croyez-vous qu'on va être d'accord ? Non ! Pourquoi on avait proposé ces 50 %, M. le président ? C'est pour assurer encore plus de stabilité parce que si on repêche seulement les *party leaders*, ça ne garantit pas une bonne stabilité pour notre Auguste Assemblée.

Il y a eu aussi, M. le président, *application of the Act*. Alors nous avons vu qu'il n'y a pas eu de grands changements au niveau de la constitution, c'est-à-dire, au lieu de *for the purpose of this Act*, on a remplacé par *in accordance with section 75(a) of the Constitution*. Ça c'est normale. Et puis *minor changes*. Maintenant, *section 9 of the principal Act*, on a gardé, on a amendé plutôt pour remplacer par ce qui suit, c'est-à-dire, *the list shall not contain more than 12 persons*. Ça je viens d'en parler. Le leader du parti, que tout à l'heure, le Chef Commissaire lui il a dit qu'il n'est pas d'accord qu'il soit repêché. Section 11, alors il n'y a pas grand-chose à dire dedans.

Section 12, pareil. Pareil, mais là, je reviens à 18(a), M. le président. 18(a) – *Stands of parties other than a registered alliance shall on the day of registration notify the Electoral Commissioner in writing of the names of its member, etc. to be designated as the leader*. Ça c'est okay, c'est normal. Partie 2, *a leader of the party designated under sub-section 1 shall before a vote is taken in the Regional Assembly on a motion of no confidence against the Chief*

*Commissioner or any other Commissioner or the estimates for a financial year notify the Chairperson of the Assembly and its members' who belong to the party in writing on the stand of the party in the matter which is being put to vote, M. le président. Et là, je voudrais m'attarder là-dessus. Le Chef Commissaire a dit que lui, il fait partie de l'école où il n'admet pas que quelqu'un élu de son parti puisse voter contre son parti quand il y a une motion de blâme contre le Chef Commissaire ou autre. M. le président, s'il y a un problème dans le parti, avant qu'une motion soit présentée, prenons, par exemple, le cas de *Estimates for a Financial Year*. Est-ce que, je pose la question, allons-nous voir un Commissaire ou un membre de la majorité voter contre le parti quand il faut faire passer le budget. Mais c'est lui qui vote contre son parti, ça veut dire, qu'il ne fait plus parti du parti. Alors, s'il ne fait plus parti de son parti, M. le président, c'est son droit. S'il y a un problème dans le parti, il a été élu par le peuple et n'ont pas été élus par le parti même s'il fait partie de son parti. Ça veut dire, pour prendre un exemple clair, pour répondre Monsieur le Commissaire Payendee qui me dit je suis en train de faire 'comique'. Si demain Monsieur Payendee veut plus faire partie de son équipe, qu'il soumette sa démission et qu'il parte. Et si aujourd'hui, il doit voter, il doit voter en son âme et conscience. On ne peut pas lui dire tu vas signer là pour donner au *Chairperson* afin que, pour assurer que tu votes ou pas. M. le président, ce n'est pas la démocratie. Ce n'est pas la démocratie. On n'est pas en train de bâillonner ses membres pour les obliger, M. le président. Ça c'est une question d'honneur. C'est une question de conscience, M. le président, et je fais un appel à tous ceux concerner aujourd'hui dans cette chambre, M. le président. Bien sûre, M. le président concernant *motion of no confidence against the Chief Commissioner. For collective responsibility, M. le président*. Je fais partie de cette exécutive, c'est normal on est en train d'attaquer mon Chef Commissaire, il faut que je défends mon Chef Commissaire. Je ne peux pas aller voter contre lui. Si on permet, M. le président, aujourd'hui on vote pour que cette loi passe. On est en train, M. le président, de diminuer notre Assemblée ici. Ça non, M. le président. Je laisse chacun devant sa responsabilité, M. le président. Je laisse chacun devant ses responsabilités.*

Maintenant section 19, M. le président, *on the ground of defection*. C'est vrai nous avons dit qu'il fallait trouver des moyens justement pour empêcher la défection. On avait dit qu'il fallait venir avec des moyens pour empêcher la défection, M. le président. Mais là, dans tous les pays du monde cela existe. D'ailleurs, il est dit dedans si une seule personne parte, là il va subir des sanctions, il quitte, il rend au parti sa croix comme on dit. Mais, s'il y a plus de deux ? Cela équivaut à, comment on appelle ça ? Une scission du parti. Et alors ce groupe-là va aller former un autre parti. Alors, soit, M. le président, on met dans cette loi une clause qui garantisse, M. le président, la défection – *anti-defection* ou bien on laisse aller ce qui est vu dedans. Nous qu'est-ce que nous

avons dit nous, M. le président. Nous avons proposé, *to tear away with the split votes*, c'est-à-dire, *instead of one vote for both PR and first-past-the-post and the calculation for the proportional representation to be done according to vote obtained by the candidates representing the party*. Et cela dans le but, M. le président, de garantir que le parti en question, il obtienne les vrais résultats des votes de son électorat. Mais, ce qui est plus grave, M. le président, ce qui n'a pas été pris en compte dans cette loi aujourd'hui, c'est *where minority rules over majority*, M. le président. Et ce scénario est présent aujourd'hui. A l'issue des urnes de 2012, M. le président, *the said presently majority who is ruling this country*, Mr. Chairperson, Sir. Ils ont eu, vous savez combien de pourcentage de vote de l'électorat ? 48 %. Nous ici le MR nous avons eu 42 % et l'autre parti 10 %. Donc, ce qui fait à peu près, 52 % dans l'opposition contre 48 % qui dirigent notre assemblée, M. le président. Alors, c'est le système qui est fautif, M. le président. C'est pour cela qu'il nous ait demandé d'amender, M. le président. Et là, ils vont répéter les mêmes erreurs. *The first-past-the-post* système, comme j'ai dit tout à l'heure-là.

Mr. Chairperson: Mr. Payendee, please do not disturb.

The Minority Leader: Vous aurez le temps tout à l'heure pour débattre. *Please bear with me and listen and then you will have to react afterwards*. M. le président, on est en train de permettre à ce que cette même lacune se répète. Je vais vous donner des scénarios. Hélas, ça est apparue dans l'éditorial de ICI Rodrigues, signé Nicolas Vonmally, le Rédacteur en chef et il s'est basé sur le calcul fait par un expert, M. le président. Regarder en 2006, le MR qui a obtenu la majorité des sièges, c'est-à-dire, 10 sur 18, M. le président. Le MR avait eu 55.8 % des voix, des suffrages, c'est-à-dire, le MR avait été élu dans trois régions *first-past-the-post*, on a eu six sièges. Avec ces six sièges, avec 55% de voix on a obtenu quatre sièges sur les proportionnelles, ce qui nous donne, six plus quatre, ça fait 10 sièges. L'OPR qui avaient obtenu seulement 43 % des voix, 43.1 a eu également six sièges sur les *first-past-the-post* et deux seulement sur la proportionnelle, M. le président. Ce qui fait que l'OPR avait eu six plus deux, huit sièges au total à l'assemblée ici. Et vous savez ce qui serait arrivé, M. le président, si un des deux élus de l'OPR avait eu 113 votes en plus, 113 votes en plus ? On serait toujours, M. le président, même configuration, c'est-à-dire trois, trois par région. Mais les donne allaient changer. Qu'est-ce qui se serait passé, M. le président ? L'OPR avec ces 43 ou 44 % de suffrage, si on applique ce qui se passe aujourd'hui, ce qui est proposé dedans là, c'est-à-dire on lui donne trois en plus, il aurait eu 13 membres alors que le MR avec ces 55 ou 54% aurait eu que 10 membres.

Alors, M. le président, nous, nous poussons cette analyse beaucoup plus loin. Nous poussons cette analyse encore plus loin, M. le président.

Aujourd'hui, cette Assemblée est représentée par trois partis, M. le président. Notre assemblée est représentée par trois parties. Si par hasard, M. le président, le parti un qui obtient 37 % de l'électorat sur les *first-past-the-post*, il a sept sièges. Mais il n'obtient rien pour le proportionnelle, on lui donne six sièges spéciaux, il aura au total 13 sièges. Parti B qui obtient cinq sièges *first-past-the-post*. Au niveau proportionnel il a deux sièges. Il a sept sièges. Au total, s'il n'obtienne pas de sièges spéciaux, donc il n'a que sept. Parti C qui obtient 19% des suffrages, il n'a rien eu au niveau de *first-past-the-post*, donc, il obtient trois sièges au niveau proportionnelle. Donc, il a trois sièges au total. Et quand nous ajoutons les deux partis minoritaires B et C, cela fait qu'ils sont majoritaires au niveau de nombre des sièges et c'est ceux qui reçoivent le moindre pourcentage qui va diriger notre assemblée. Est-ce que vous croyez, M. le président, que nous laissons passer la chance aujourd'hui. Nous votons pour une loi qui garantisse qu'une minorité dirige sur la majorité. Vous croyez qu'il y aura de la stabilité dans le pays, M. le président ? Et surtout vu qu'on a laissé le seuil pour être éligible à la proportionnelle à 10%, M. le président, c'est-à-dire, demain au lieu de trois partis qui est représenté à l'Assemblée, on peut avoir quatre ou plus, M. le président. Alors, c'est pourquoi nous avons aussi proposé ce qu'on appelle Post Electoral Alliance, M. le président. Il ne faudrait pas aussitôt après les élections, puisqu'un parti il a eu huit sièges sur 12, mais en vérité en nombre de pourcentage il est en minorité. La Commission électorale ne peut pas lui dire il est le vainqueur. C'est lui qui a la majorité pour diriger, M. le président. Nous sommes dans une démocratie, il faut voir que la voix des sans voix soit représentée. Parce que cette électorat il a voté pour son parti. Son vote n'est pas reconnu, M. le président. Donc, c'est-à-dire, nous avons aussi proposé un *post electoral alliance where there is no clear cut majority we propose that the Electoral Commission allows enough time for post electoral alliance before determining the winner of any election as this is done in many countries, for example, in Germany*, M. le président. Donc, basant sur ce que je viens de dire, M. le président, nous voyons que ce projet de loi comporte beaucoup de lacune quoi qu'il y a dans certains cas, d'ailleurs cela nous les avons proposé depuis bien avant, M. le président. Il y a certains cas où, par exemple, ça coule de source, le Central Tender Board qui bien sûr, qui figurait dans la loi doit être remplacé par le Central Procurement Board etc. Il y a la sommes maintenant, M. le président, nous voyons que jusqu'ici pour permettre à l'Assemblée Régionale, qui passe des lois, qui passent des règlements pour afin que ce qui *contravene*, M. le président, *against the Regulation*. Actuellement, il y a une peine d'emprisonnement maximale de deux ans et une amende maximale de Rs 10,000. On a changé pour faire devenir trois ans et Rs 100,000 d'amende. Maintenant la grande question est, M. le président, demain quelqu'un il *contravene*, par exemple, *The Plastics Bags Regulations*. *He contravene the Plastics Bags Regulations* et en cour pour certaine, je ne suis pas en train de défendre les contrevenants mais il faut voir dans notre contexte local est-ce que

permettre une loi aussi sévère contre ceux qui *infringe the RRA Act, the RRA Regulations*, est-ce que cela mérite une peine d'emprisonnement aussi élever, trois ans et une amende aussi conséquente de Rs 100,000, M. le président. Ça je laisse ça à chacun d'entre nous d'y penser et au moments des votes de dire s'ils vont accepter ou pas.

Maintenant section 37, M. le président. On amend la section 37 de notre RRA Act pour enlever *The Chief Commissioner and replace it by the Prime Minister after consultation with the Chief Commissioner*. Donc, M. le président, pour moi ma lecture de cette clause signifie qu'on est en train de diminuer le pouvoir du Chef Commissaire parce que quand il faut choisir un commissaire, moi je pense que celui qui connaît bien mieux celui/celle avec qui il doit travailler, *to appoint as Commissioner*. C'est le Chef Commissaire. Moi, je ne pense pas qu'il faudrait enlever cette clause. Moi, je pense que c'est le contraire qu'il fallait mettre. *The Chief Commissioner in consultation with the Prime Minister*. Et non pas, *the Prime Minister after consultation with the Chief Commissioner*.

Donc, en fin de compte, M. le président, aujourd'hui nous nous voyons cette assemblée en train de non pas d'avancer, M. le président, si nous votons cette loi cet après-midi, c'est-à-dire, nous sommes en train de mettre un clou, une épine dans les pieds de cette assemblée au lieu d'avancer librement, au lieu de consolider ce qui est déjà, les acquis qu'on a déjà, on est en train de reculer. Ça c'est *my personal perception*, M. le président. Et pour revenir à la façon dont on a préparé ce projet de loi, on a tout préparé, on a tout cuit et puis on vient nous dire voilà le repas est préparé, vous allez le déguster, soit vous le mangés, soit vous le jeté, M. le président. Je pense qu'on est en train encore une fois de nous utiliser comme des cobayes. Il faut faire bien attention, M. le président. Je me demande si on n'est pas en train de nous servir comme cobaye parce que cette affaire de, il faut avoir leur sentiment en écrit avant d'aller voter, ce n'est pas encore en vigueur à l'assemblée nationale à Maurice. Lorsque demain le *Rodrigues Regional Assembly* aura adopté cela est-ce qu'à Maurice on va dire regarder, Rodrigues on a déjà fait ça. Rodrigues est un exemple pour la république. C'est ce qu'on entend dire souvent. Rodrigues est un exemple pour le monde, M. le président. Alors ne sommes-nous pas en train de nous prendre pour un cobaye, M. le président. Alors là, ceux qui ont l'habitude de dire Rodrigues, c'est pourquoi quand on va à Maurice, M. le président, alors qu'à Rodrigues qu'on est en train, M. le président, de souffrir sous le poids de la sécheresse. Demandons, M. le président, certains vont dire qu'à Maurice il y a plus de problème d'eau qu'à Rodrigues. C'est ça l'exemple qu'on veut donner, M. le président, qu'on peut donner aux autres. Rodrigues est un exemple. Nous donnons des bons exemples, M. le président, pas de cette manière. Moi je suis contre. On ne veut pas que Rodrigues soit utilisé comme cobaye. Ça non, M. le

président. Ce qu'il faut c'est une réforme complète, M. le président, du RRA Act. Ce n'est pas maintenant, il est trop tard, maintenant, M. le président. Ils n'ont pas la légitimité. Le gouvernement régional en place, M. le président, est arrivé à terme de son mandat, M. le président. Ils n'ont pas la légitimité, M. le président, de venir aujourd'hui pour présenter une réforme ou cela n'a pas été fait d'après le consensus, M. le président. Moi, je demande qu'on vienne après avec une nouvelle proposition revoir le RRA Act de fond en comble et dedans bien sûr y compris la réforme électoral, la réforme administrative, la pension. Tout ce qui est en découle, M. le président, pour permettre à cette Assemblée de bien fonctionner, de mieux fonctionner, M. le président. Comme ça qu'on pourra dire, on regarde Rodrigues dans cinq ans, dans 10 ans, dans 50 ans, M. le président. C'est ça veut dire regarde Rodrigues à l'avenir. *We are not going to accept piece-meal amendments*, M. le président. *We do not agree with piece-meal amendments* et surtout pas à la veille des élections maintenant on vient nous proposer une réforme électorale, M. le président. *On this side of the House, we say no to this, Bill presented today. I thank you for your attention, Mr. Chairperson, Sir.*

Mr. Chairperson: Thank you, Minority Leader. Yes, Commissioner.

The Commissioner for Youth & Others (Ms. M.R.L. Edouard): Mr. Chairperson, Sir, thank you for giving me the floor.

Mr. Chairperson: Yes.

The Second Island Region Member (Mrs. M.D.L. Chan-Meunier): Before we proceed any further with the debate, I believe there was a point of order raised this morning by one of the Members; unfortunately, he is not around anymore, for evident reasons. I would like to know your ruling pertaining to the fact that what we are doing today is anti-constitutional, because we are going against *la Constitution*, *donc* what is your ruling before we proceed any further with the debate. Thank you.

Mr. Chairperson: Yes, we have already discussed this, this morning. I have already given my ruling. There is nothing irregular, nothing undemocratic. Thank you.

Ms. M. R. Edouard: Mr. Chairperson, Sir, thank you for giving me the floor to debate on today's motion of concurrence with all the amendments to the Rodrigues Regional Assembly Act 2001 as is proposed by Cabinet in the Rodrigues Regional Assembly Amendment Bill. The motion that we are asked to concur today is one that centers on stability and governability, while at the

same time, being inclusive and representative in approach via and amelioration in the Rodrigues Regional Assembly Act.

This motion of concurrence to the proposals for an amended version of the RRA Act is bound to imprint our political history and enhance the political culture of the island. This mandate, Mr. Chairperson, Sir, is guided by the motto '*consolider et réussir l'autonomie de Rodrigues*'. We are preparing this Assembly; we are preparing Rodrigues for the future generations and the government that are to come.

Mr. Chairperson, Sir, allow me to highlight that prior to the proposals put forward on this reform, there have been informed and enlighten consultations whereby political parties, trade unions and other organisations and/or institutions, even submitted their memoirs, which relates to their respective proposals to the reforms in May 2014.

Mr. Chairperson, Sir, there has *rapport* Glover and then the Ministerial Committee that enacted from the consultations and proposals made by the defied bodies in Rodrigues. And therefore, it is important to highlight that there is the temptation by many to influence the Rodriguan people to think that no consultations was made and that the reform comes at that eve of elections as put forward by the Minority Leader.

Mr. Chairperson, Sir, whatever is the time we choose to bring forth this reform, like Shakespeare would say: '*The time will never be right*'. Mr. Chairperson, Sir, let me enlighten the House that whenever that this motion and/or reform would come, it would have caused the same reactions because human beings are always reluctant to change and resistant to get out of there comfort zones. You will recall, Mr. Chairperson, Sir, the Octopus Closer episode, the banning of the Plastics Bags episode, the decision to serve local juice and cakes infraction. And, you would recall also, the forceful, passionate, vehement and fierce opposition to the above mentioned actions and regulations. At time, we started to worry for the Commissioner for Environment, *tellement le débat était féroce*. Yet, Mr. Chairperson, Sir, yet, what happened? Time has proved us right. The Rodriguan people has proved us right, history is proving us right and the Republic of Mauritius and the world is proving us right, Mr. Chairperson, Sir.

Mr. Chairperson, Sir, some people in this House or outside, *on rater le coche* to voice out their opinions, their faults and their views to the Ministerial Committee while they were in Rodrigues. They are making as if; there is a firestorm of criticism on this reform. Mr. Chairperson, Sir, there is the wish to

distort the intended will of the population, that is, to do away with *transfuge*, be it on the minority or the majority side.

Mr. Chairperson, Sir, everybody on this side of this House knows how people are wild about people who keep on and keep on changing colours all the time and we know that this House created a time of exasperation in the population. Reason why, the anti-defection clause proposed in this Bill is a testimony of integrity, team spirit, support and consideration and esteem to the different members that form part of that respective party. Underpinning, the government's will and the people's desire for a reform there is the wish for stability, fairness and amelioration of the actual system and of the actual way of how things are being done in this island at autonomy level.

Mr. Chairperson, Sir, this reform represents a reasonable and effective solution to the *transfuge* problematics. And, this is done as I said before, through the anti-defection clause whereby the freedom of thoughts, freedom of conscience and actions are not at stake as posited by Members and the Minority Leader on the other side of the House. Indeed, the RRA Act posits, explains and clarifies on what particular occasions the *transfuge* should not occur, he highlighted it very well, whereby there is vote against the estimate and vote for a motion of no confidence for the Chief Commissioner and any other Commissioner. Again, the RRA Act goes further to highlight, to allow the Member, to lead the government by voting against the amendments on three consecutive occasions. Consecutive means successive, uninterrupted, following and repeated, this means that no government, as someone have put forward will come forward with controversial issues and hence, limiting the freedom of thoughts and conscience of any Member representing its government. So, the argument stating that it is against freedom of thoughts and conscience does not hold strong since it is clearly spelt out that it has to be on three consecutive occasions whereby the latter is showing that he is against and does not fit the party, which he represents anymore.

Mr. Chairperson, Sir, there is the attempt to make this electoral reform appear undemocratic through misinformation campaigns. There is also the attempt to close the chapter of the electoral reform without implementation. This is why we believe that this anti-defection clause has its place in this Regulation, in this proposal for amendments in the RRA Act. Meeting the committee in Rodrigues to discuss proposals that they have put forward is again democracy at work. Be it that we agree or disagree with the proposals put forward. Some, as I have said earlier, ruin their chances of making their voices heard and others are trying to make as if, these reforms, these proposals does not fit the Rodriguan context at any level.

Mr. Chairperson, Sir, allow me to highlight and to go back down memory lane, whereby autonomy of Rodrigues itself is concerned. If we can recall, Mr. Chairperson, Sir, we fought for 25 years for the autonomy and on the eve of the adoption of the RRA Act in 2001. Many voiced out their opinions, their thoughts, and their views against this RRA Act 2001, stating that Rodrigues is not ready for autonomy despite the preparation of Rodriguans through the Rodriguanisation process that had already been in place previously. Who do not recall, Mr. Chairperson, Sir, those who strongly opposed that Rodrigues become an autonomous region stating that '*to pou arête vini*', I quote: '*Rodriguais pou mort la faim*'. But when placed before their responsibilities voted for Rodrigues to be an autonomous island. 14 years after the autonomy, 14 years of autonomy has last and it is of utmost importance to question the RRA Act and the voting system. It is when it is implemented that we can really draw sound, accurate, long-term conclusions, and brings in appropriate amendments and ameliorations. Since 2003, we have experienced so many transformations in the Rodrigues Regional Assembly and on the political scene of the island. We have experienced *transfuge* as we said previously, be it on the majority side in 2006 and on the minority side during this mandate. We moved from a be-partite to a tri-partite representation in the Assembly and finally we encountered the unexpected departure of one of our dear colleague, hence reducing the number of elected members in the House.

Mr. Chairperson, Sir, the amendments to the RRA via the various examples that I have highlighted prove important, if not crucial for the consolidation and for the success of the autonomy. Mr. Chairperson, Sir, it is the duty and responsibility of all to do our best to have optimum representativity and governability in our electoral system. This reform is constructed and strengthens on the foundation of the existing electoral system.

Mr. Chairperson, Sir, everybody here in this House is aware that the two sets of vote is maintained, that is, the first-past-the-post system and the proportional representation system. However, adjustments in the proportional representation system are featured in this reform to ensure more stability and ensure that the majority can manage and govern comfortably and within the time, that is, he is expected to complete its mandate.

Mr. Chairperson, Sir, allow me to put forward that the existing amendments, the amendments put forwards here, does not abolish any system but ameliorates the existing one. The reform provides more opportunities for representation other than the popularity votes. The mixed vote system, which caters for three members majority at least will more accurately and genuinely, reflects the wish of the population expressed through the first-past-the-post system. This is why, I find it rather shocking that the Minority Leader puts

forwards that we are a minority government. Since, the last elections, for national elections for National Assembly confirmed the wish, confirmed the position of the Rodriguan people and their trusts towards the OPR government. Mr. Chairperson, Sir, it is indeed a better version of democracy. Moreover, it is to be highlighted that the 10% threshold of island vote to be eligible for PR is also maintained to ensure that representativity again. In fact, representativity is not only ensured through the presence of political parties in the assembly but also through the gender equilibrium that is put forward by the new RRA Act, that is being put on the table today.

Mr. Chairperson, Sir, the new electoral system will provide for at least one-third of the total number of candidates to be of either gender. The regulation features I quote: *'that each registered party representing more than two candidates at an ordinary election shall ensure that no more than two-thirds of the total candidates of that party in the six local regions are of the same sex'* end of quote. Conversely, Mr. Chairperson, Sir, bearing in mind the clause of double candidacy we are of the view that it is undemocratic as it is up to the party to devise its winning strategy while giving the leader maximum chances to be elected and secure a seat in the Assembly. It is of this issue, Mr. Chairperson, Sir, that there is really fierce criticism as oppose to what the members are putting forward in this Assembly.

Mr. Chairperson, Sir, it is an important occasion today, for us all members, especially those on this side of the House to demystify this reform, to demystify the amendments that are brought forwards in the Rodrigues Regional Assembly Amendments Bill. And to bring into light its main gest and concerns and also to bring forwards the peoples' wills and their expectations on the autonomy and what the Rodrigues Regional Assembly is supposed to do for their betterment on social, political, cultural and economic grounds.

After 14 years of autonomy, Mr. Chairperson, Sir, and having experienced different scenarios of the actual system, it is more than important, it is more than crucial that we, the government propose an amendment to the RRA Act to give more space for Rodriguans to emerge, to give more voice for people to reach their betterment and also to succeed at personal level but at country level.

Mr. Chairperson, Sir, there is no perfect electoral system. The last elections in America demonstrated same. But, we have to act, Mr. Chairperson, Sir, so as at least the voting system, the electoral system, the RRA Act be near perfect. Whereby, respect and other values are upheld and the wish of the people is illustrated and also, acted upon as goes the adage the *'vox populi vox dei'*.

Mr. Chairperson, Sir, the electoral reform needs to be forward looking, avoid arbitrariness, adapted to our specific realities enhancing our political, social and economic identity. Mr. Chairperson, Sir, the amendments brought in the Rodrigues Regional Assembly Act is there to state that we cannot risk governs ability and that we cannot risk stability.

Mr. Chairperson, Sir, bringing this amendment to this House shows that we care for democracy, we want democracy and we promote democracy. Be it that the members agree to the proposals or that they are against the proposals but there is the fact that everybody has been able to give their views on what has been proposed here for Rodrigues.

On these words, Mr. Chairperson, Sir, allow me to thank you for your kind attention.

[Applause]

Mr. Chairperson: Yes, Madam Lordana Meunier.

Mrs. M. L. C. Meunier: Thank you, Mr. Chairperson, Sir, for giving me time to express myself on this occasion, very sad occasion indeed for me.

M. le président, c'est avec beaucoup de tristesse, c'est avec un gros poids sur le cœur que j'interviens cet après-midi, que j'interviens aujourd'hui. C'est de voir qu'après autant de résistance, autant de personnes qui essayent de *pits common sense in the head of some people*. On voit qu'ils arrivent aujourd'hui avec ce projet de loi pour la réforme électorale à Rodrigues. Pourquoi ? Pourquoi a-t-on besoin, M. le président, *at this point in time*, de revoir le système. Pourquoi cet empressement ? Pourquoi le faire à une vitesse de croisière ? Pourquoi n'avoir pas pris en considération *vox populi vox dei*, la voix du peuple justement. Où est-ce qu'on a la voix du peuple dans ce document que je n'ai même pas lu et que je ne vais même pas lire, parce que pour moi ça n'existe même pas, on ne l'a jamais légitimées depuis le début. Dans ce document qu'on est venu supposer voter, non voter aujourd'hui à l'Assemblée, où est-ce qu'il y a la voix du peuple dedans, M. le président ? Ça n'existe pas. Pourquoi il y a résistance ? Pourquoi les gens sont en train de manifester depuis ce matin ? Et je leur dis félicitations. Pourquoi ils manifestent ? Parce que tout simplement les Rodriguais ne voit pas comment cette réforme, dont la commissaire vient de parler, de faire éloge, comment cette réforme va être transmise dans la réalité Rodriguaise ? Comment cette réforme va vraiment renforcer notre d'autonomie ? Moi, je vois qu'aujourd'hui c'est le déclin de l'Assemblée Régionale. C'est le débattre de l'assemblée régionale. C'est la fin

de cette Assemblée Régionale, de cette *August Assembly*. *It will not be August anymore, according to me*. C'est la fin de tout ça. Je suis vraiment désolée.

Ce qui m'attriste encore le plus aujourd'hui, M. le président, c'est ce qui s'est passé ce matin dans cette Assemblée. J'ai été moi-même pendant longtemps *Deputy Chairperson of this Assembly*. J'ai assisté, *the Chairperson* dans l'exercice de ces fonctions. We were well aware of the naming procedure, Mr. Chairperson, Sir. On était conscient, on savait que cela existait. *But we have never made use of it. We have had the opportunity but we never made use of it.* Je suis désolée qu'aujourd'hui, *Mr. Chairperson, Sir*, vous avez osé..

The Deputy Chief Commissioner: On a point of order, Mr. Chairperson, Sir, the Member is questioning your authority in the House, Mr. Chairperson, Sir. I want your ruling on this.

Mr. Chairperson: Yes, Respected Member, it is exactly what I am thinking about. The way you are saying it as if you are questioning my ruling today. Indirectly. I know she is a Lady, a Respected Lady, Respected Agathe but I have to see once and again the decorum of this Assembly. Thank you.

Mrs. M. L. C. Meunier: The things is that we have never made use of it because to keep a *certain niveau dans cette assemblée*. Now, take it as you may, take it as you may. Each one of you has their own opinion. Mais j'ai été vraiment déçu.

The Deputy Chief Commissioner: M. le président, *on a point of order*. Je vois que la membre persiste dans la direction qu'elle avait pris et je pense persister dans l'erreur ce n'est pas normale.

[Interruption]

Mrs. M. L. C. Meunier: M. le président, ceci étant dit, j'ai aussi constaté depuis que j'ai écouté les différents membres intervenir depuis le début jusqu'à la fin, dans l'après-midi, que finalement on est venu dans cette Assemblée pour discuter sur un projet de loi, mais j'ai l'impression qu'il y a beaucoup de confusion. C'est dans une confusion totale qu'on est en train de débattre dessus. Il y a certains qui disent qu'on est d'accord, d'autres qui disent qu'on n'est pas d'accord et après on n'était pas d'accord au début on est devenu d'accord maintenant, on était d'accord avant on n'est pas d'accord maintenant. On ne sait pas exactement ce qui se passe dans la tête de ces personnes-là. Et ce qui m'écœure le plus encore, M. le président, c'est comme le Minority Leader a dit tout à l'heure-là quand il intervenait, il avait pris comme référence le journal, l'organe médiatique du parti au pouvoir. Ce qu'ils ont écrit, l'écriture reste.

Comment tout le temps nou dire, parole s'envole, l'écriture reste. Ce qui a été écrit c'est, *this is there opinions, publicly published.* Maintenant on voit que ces mêmes personnes qui disent que voilà-ils sont en doute, ils viennent dans cette Assemblée pour *concur*, pour venir nous demander de confirmer ce doute-là. Ça je ne suis pas d'accord, M. le président. Je ne suis pas d'accord c'est très injuste de leur part, eux qui disent ils sont responsables, eux qui disent ils sont honnêtes, eux qui disent toujours la vérité à la population, ils n'ont pas été honnête envers cette même population, envers cette même population qui apparemment leurs ont fait confiance, comme Madame la Commissaire vient de dire lors des dernières élections. Vous avez bafoué, vous trahissez cette confiance-là, en emmenant ce projet de loi là à l'Assemblée, M. le président. Je ne comprends pas, je ne comprends pas ! *Double language.* Ils sont en train de condamné *double candidacy* mais eux ils ont *double language*. Quand on est un gouvernement responsable, on assume ses responsabilités. Monsieur Payendee vienne tout à l'heure-là dire *mwa, mwa assumer.* Assumer, c'est ainsi que vous allez assumer ? *Zot pé attache* la population de Rodrigues, la jeunesse de Rodrigues. *You will not be here tomorrow, sure you will not be there, and bet my word. You will not be here tomorrow.* Il y aura d'autres jeunes qui seront là assis à votre place. Avec ce qui vient dans ce projet de loi, ces pauvres jeunes-là, ils seront attachés.

M. le président, aujourd'hui le 16 novembre, j'ai dû écourter un séjour à Maurice pour venir là, pour venir défendre le fait qu'on est en train de rendre Rodrigues à l'état d'esclavage. On avait, supposément là, on avait dit Moïse va venir, Moïse *ine arrivé pou libère so peuple.* Aujourd'hui ce même Moïse est en train de mettre son peuple en esclavage, M. le président. *Where are we going? Which is which?* Ça je ne comprends pas. Je n'arrive pas à comprendre. *And this is exactly what everybody out there think of them, Mr. Chairperson, Sir. Everybody!* Moi je n'arrive pas à comprendre. Ce qui m'attriste encore le plus, M. le président. Quand j'entends dire le *Order Paper is out. The Chief Commissioner is sending this motion for concurrence to the Assembly,* je me dis que ce n'est pas possible. Je commençais à comprendre lorsque j'ai vu cet article-là. J'ai dit au moins. Ils commencent à réfléchir. Ils réalisent que le problème de Rodrigues, ne se trouve pas à Rodrigues. On la toujours dit. Beaucoup de gens le pensent. Aujourd'hui les gens qui réfléchissent, on vous dit le problème de Rodrigues ne se trouve pas à Rodrigues, le problème de Rodrigues vient de Maurice. Ce qu'il y a, cette espèce de mentalité de paternalisme, de colonialisme. On veut tous imposé sur Rodrigues. *Passe di beure. Ah vous êtes des exemples, ah vous êtes des exemples.* Monsieur Payendee vous êtes un exemple et puis vous savez quoi qu'est-ce qu'ils font avec Monsieur Payendee dans son dos. Ils passent leur règlement pour plastique et dedans vous savez ce qu'on a en ce moment nous on est en train de vivre ici à Rodrigues. On ne peut rien amener comme matière pour faire des sacs pour

remplacer le sac en plastique. Est-ce que Monsieur Payendee est au courant de ça ? Est-ce que, Monsieur Payendee est au courant de ça ? Le truc c'est qu'on le sait très bien, M. le président, que notre problème vient de Maurice parce qu'on laisse faire. On va *coze cozé dans zoreil*. On sait dialoguer. On sait communiquer avec Maurice *pou nou gagne kit chose. At the end of the day, what happens to the whole population?* Si on pouvait vraiment, moi je dis, M. le président, aujourd'hui le Premier Ministre était venu, il vient, il dit, il va bien, bien content, on va amender la loi, amener la réforme électorale parce que le système proportionnelle pour lui est une foutaise, *besoin met dans coin ça*. Met au rencard. On va changer. Moi j'aimerais bien que le Premier Ministre aussi prenne à cœur, il la dit, il la fait quelques mois plus tard. Mais si au moins il faisait pareil pour l'aéroport, il faisait pareil pour le cabre optique, il faisait pareil pour résoudre le problème d'eau à Rodrigues, *I would be the most happiest person on this earth. The happiest person on this earth, Mr. Chairperson, Sir. Not for me but for the population of Rodrigues.*

Pour passer une réforme électorale non voulue, que la population, à laquelle la population résiste. *La nou capave*. Mais pour avoir les experts, l'expertise, l'argent voulu et la capacité pour résoudre le problème d'eau à Rodrigues, *la nou pa capave. Le Premier Ministre pa capave met ene comité ministériel* pour résoudre ce problème-là ? *Which is which ?* Ah là, vous avez l'autonomie. Mais là qu'est-ce qui se passe ? Est-ce qu'il y a dans la réforme, merci vous m'aidez, parce que là vous m'aidez à parler. Merci, continuer. Est-ce qu'il y a dans la réforme les propositions, ce sont les propositions directes de Rodrigues ? Oui, il y a des lignes, des entêtes, *gender*, plus de stabilité, anti-transfuge. Après la dedans, qu'est-ce qu'il y a ? Pourquoi est-ce qu'on est venu avec ce titre-là dans le journal ? *Enan malaise, énan malaise*. Moi, je vous dis, M. le président, tout ça pour moi, c'est une farce. On a convoqué cette assemblée là aujourd'hui c'est une farce. On dépense l'argent du gouvernement, l'argent public. On a pris le temps de chaque membre ici, de toutes ces personnes qui doit préparer cette assemblée. C'est une foutaise. Sorry, excusez-moi l'expression. Mais c'est une farce, M. le président. Parce que ce gouvernement-là ne sait pas ce qu'il est en train de faire.

M. le président, quand moi j'ai eu l'occasion de côtoyer la politique active, bien avant 2002, j'ai toujours connu, le Chef Commissaire comme étant une personne qui disait '*nou bizin rédonne Rodriguais so dignité. Il faut rodrigianisé Rodrigues. Mauriciens pas bizin zot nou.*' *You do not answer for him. Let him answer for himself.* Je me souviens encore, *pour embarqué dan panier, tout ça là, il y a eu*. Il y a eu tout ça. Venant à, tout à l'heure-là, le Minority Leader avait dit qu'on est en train de fustiger, on est en train d'attaquer Duval, Duval. Quelque part on l'attaque, parce que c'est lui qui est le *leader of this committee*. Le président du comité, *the Chairman*. Donc, c'est normal,

quand on attaque, par exemple, l'OPR, on attaque le *leader*. C'est ainsi. *Sorry, it is like that*. Mais quand on entend le nom Duval, M. le président, à Rodrigues, dans le contexte Rodriguais, vous savez quel effet ça a sur certaine personne ? Tout le monde à Rodrigues le sait. Quel effet, juste prononcer le nom Duval, le nom Duval, ce que cela fait à l'intérieure de certaine personne à Rodrigues. Il y a eu cette opinion, cette espèce de l'anti-Duvalisme que le Chef Commissaire lui-même a développé dans la population Rodriguaise.

Mr. Chairperson: Please, I have to tell you, once again go through the motion itself and do not be out of it. Mind your words, please.

Mrs. M. L. C. Meunier: I am sorry, Mr. Chairperson, Sir, I do not know which word should I mind, Serge Clair ou Duval.

Mr. Chairperson: I tell you, you can talk on Serge Clair, as Chief Commissioner but not to say about Duval and so on.

Mrs. M. L. C. Meunier: *I am just putting things in context. Si ce n'est pas allowed. If this is not allowed anymore in this assembly then where are we going? Anyway. I am just saying, Mr. Chairperson, Sir, connaissant justement combien on a été dans une véhémence pour dire même, jusqu'à aller, pour dire il ne faut pas donner le nom de Sir Gaëtan Duval à l'aéroport, nou pas blié. Aujourd'hui, on est en train, je ne sais pas, à l'époque on disait Gaëtal Duval était venu à Rodrigues pour donner du vin aux Rodriguais pour couyoner les Rodriguais. Mais moi je me demande quel vin ou qu'est-ce que Xavier Duval a pu leur proposer pour accepter tout ça ? Tout ce qui se passe en ce moment ? Les amendements au RRA Act, Mr. Chairperson, Sir, is really needed. On a besoin de revamp le RRA Act. On est tout à fait d'accord dessus. Nous au sein du FPR nous sommes tout à fait d'accord dessus. We need to revamp the RRA Act. On la dit. Depuis belle lurette on parle de ça. Mais de là à venir juste avec une réforme électorale pour Rodrigues, là en ce moment à quelques pas des élections régionale. Pour nous, c'est vraiment incohérent. C'est à se demander combien on va se laisser mener par le bout du nez par Maurice, par Port Louis, par papa Maurice. Quand est-ce qu'on va devenir, on a 14 ans aujourd'hui, on est supposé devenir des adolescents. On est devenu des adolescents, Mr. Chairperson, Sir, et là on nous renvoi à l'état d'enfant, d'enfant qui apprenne même à marcher. Mais excusez-nous, moi je vous dis franchement, je ne suis pas d'accord avec ce réforme. On la jamais légitimait. D'ailleurs tout le monde le sait, on continuera sur cette lancée jusqu'à ce que nous ayons gain de cause. Et ce qu'on demande nous, seule proposition qu'on a, à faire c'est de dire, arrêter avec cette mascarade. Stop this procedure. Leave it as it is until the next election. Après les élections tous les partis politiques qui vont prendre part aux élections, ils vont mettre ça dans leurs manifeste électorale, qu'ils vont prendre*

ce topique là, ce point-là comme étant essentiel, amendement du *RRA Act plus Electoral Reform*.

Là on a l'OPR qui est venu pour dire. J'ai entendu ça à la radio pour dire que *we have been mandated by the population*. C'est dans le manifeste électoral. Mais pourquoi attendre jusqu'à la fin de leur mandat pour travailler dessus ? On aurait dû commencer les consultations depuis 2012, petit à petit, échelonner, étape par étape pour arriver finalement avec des propositions de Rodrigues, M. le président. Pas des propositions qui viennent de Maurice. Des gens qui ne sont jamais venus mettre le pied dans l'Assemblée Régionale, des gens qui n'ont jamais venus participer dans les élections à Rodrigues, pour venir nous dire qu'il faut anti-transfuge, qu'il faut des femmes. Il n'y a pas de femme dans la politique à la valeur actuelle ? Et de toutes les façons, est-ce qu'il nous faut, M. le président, est-ce qu'il nous faut une loi pour avoir plus de femme, la participation féminine dans la politique à Rodrigues ? Excusez-moi, excusez-moi ! You have been examples again, Monsieur Payendee. On a été exemple, nous aussi ici, par rapport à la politique et la femme. Pourquoi on ne dit pas ça ? On n'a pas besoin de loi pour venu nous dire, combien de femmes il faut y avoir, combien de femme, combien de femme il ne faut pas. La SADEC avait déjà décidé dessus. Maurice était déjà partant dessus. Rodrigues était déjà dessus. Maintenant on vient nous dire, ah on est content, on accepte. Parce que *gender* et *balance* etc. Excusez-moi! They do not even know what they are talking about. Yes, Madam, la Deputy Chief Commissioner qui est responsable des bien-être de la femme, you are not even aware that in this Assembly we have already reached the – *le quota*. On a déjà eu. Donc, si maintenant il n'y en a pas. Il y a peut-être des raisons, c'est parce que quand les femmes peut être regardent certaines femmes politiciennes, peut-être qu'elles ne veulent pas faire de la politique. On ne sait jamais. Quand les femmes regardent certains hommes politiciens et ça leurs découragent de faire de la politique. *Now we do not need a law to get them to do politic*. On doit vivre et être des politiciens et des politiciennes modèles pour que les femmes soient intéressées par la politique pas la loi. Veut dire quand on dit il nous faut un tiers femme, *you are going to hold a gun to a woman's head to force her to get into politics even if she does not want to? Sorry!*

M. le président, autre chose, plus qu'il y ait des femmes, pardon, plus qu'il y ait des lois, plus qu'il y ait de divergences. *Ale met lor zornal, zot manière ça*. Plus qu'il y aura des lois plus il y aura des déviances. Si une loi, M. le président, aller arrêter quoi que ce soit, *would you think we would have people raped, inceste (d'ailleurs là nou pé vive ene acte incestueux de toute façon) crime* et tous ce qui en passe ? Est-ce que vous pensez que la loi arrête les gens de faire des choses qu'il ne faut pas faire. *Policemen are here. Do we stop ? Can we stop ? Can we stop? Mr. Chairperson, Sir*, je suis d'accord que

les membres de l'autre côté de la Chambre y participe. Mais s'ils vont participer donnez-moi des points pour que je puisse continuer à causer. Mais ne me dites pas n'importe quoi. Je ne viens pas dire d'enlever la loi, M. le président. Je demande, *listen, understand and then react. Quit bad manners of yours, to just react. Mo pas coné moi ban fusil pénan garde. Please come on. Aprè zot pé vine rod la loi Gender Equality ? Fams pas pou vine faire la politique tant ki pou énan fams coument ou.* Bref, M. le président, est-ce que renforcer les lois, en fait tous les jours on a des lois. Tous les jours on a des nouvelles lois. Mais est-ce que cela empêche les gens de commettre des crimes. Ce n'est pas la loi, qui va empêcher les gens de commettre des crimes. *It depends on us* et moi je crois que la loi anti-transfuge ne va pas empêcher que les gens continuent à faire. Je m'en fou, tu me dis ce que tu veux. *I am proud to be one. I cannot be bother you. It is whatever you want. Mo pane prend Rs 100,000 mone donne mo fami moi.*

Bref, M. le président, moi je dis d'abord concernant cette loi anti-transfuge, d'abord ce n'est pas la loi qui va empêcher quelqu'un *to deviate. If this were so, aujourd'hui we would be living in a peaceful world. There are so many laws forbidding this, that and the other. Right?*

Deuxième chose, on a toujours était contre la loi anti-transfuge parce qu'on empêche quelques de faire ce qu'il veut. Donc, *where are we going ?* Notre constitution nous dit, on nous donne la liberté de faire de mouvement. *This is movement. I cannot move from one party to other,* parce que la loi l'interdit. Parce que, M. le président, j'ai entendu la plus grande aberration de ma vie, parce qu'on va mettre une loi parce que tout simplement j'ai 10 membres de MON côté de l'assemblée moi, et ça m'a empêché de voyager, d'aller en mission. Mais quelle aberration ! Mais quelle aberration, M. le président, venir *on air, public.* On est responsable de ce pays pour dire on est d'accord avec le comité Duval et ses propositions parce qu'il y a *gender equality.* Parce qu'il y aura plus de stabilité et par rapport à anti-transfuge on est très content même parce que depuis quelque temps on n'arrive pas à voyager parce qu'on ne sait pas ce qui se passe dans la tête des gens. *At any point in time,* il peut avoir instabilité. Are you here pour voyager, M. le président ? *Come on ! And this is the reform you want me to vote for? Come on. We have got to be serious here. We have got to be serious here.*

M. le président, la confusion totale. Ces gens-là, ils vont voter pour. Le gouvernement ils vont voter pour. Ils vont voter pour, pourquoi ? Ils ne le savent même pas. *I have listen to only one intervention and I have seen they do not even know why they are voting for this reform, Mr. Chairperson, Sir. And, once the reforms is voted. Once the reform, the Bill that we are working/debating on now, becomes force de loi. Ça part à l'Assemblée Nationale. On vote et ça passe. Je continue à vivre. Vous continuez à vivre.*

Everybody will continue to live but in what condition ? Est-ce que ces gens de l'autre côté de la Chambre c'est posé une seule fois la question. What kind of Rodrigues we would be living in ? Comme on a l'habitude de bien entendre le Chef Commissaire dire dans cinq ans, dans 10 ans, dans 20 ans. Will we be able once again, Mr. Chairperson, Sir ? Admettons, qu'on change de gouvernement à Maurice et qu'on voudrait changer quelque chose, on vient de dire là, Madame la commissaire qui a intervenue avant moi vient de dire elle-même. So, please when you talk know what you are saying and try to think about it. Elle vient de nous dire, M. le président. C'est quand on est entré dans l'autonomie qu'on a vu les forces et les faiblesses. The same things will happen now. C'est quand on va mettre en pratique la réforme qu'on va savoir les forces et les faiblesses. Donc, dans 14 ans, est-ce qu'on aura encore la force de changer ? Est-ce qu'il y aura encore le comité Duval qui sera là ? Est-ce qu'il y aura encore le Premier Ministre, Anerood Jugnauth, qui sera là pour dire, je ne veux pas avec cette espèce de foutaise, je ne sais pas quoi ce qu'il a dit là, commérage. Qu'il ne voudra pas de ce commérage pour venir changer. Est-ce qu'on aura ça ? Et quand on a vu que là on avait dit, là on a déjà deux tiers à l'Assemblée, on n'aurait même pas dû passer par l'Assemblée Régionale pour voter là-bas. Tout ça, M. le président ? We have to think. Ce qu'on est en train de faire aujourd'hui, li pas juste ene batail entre moi et l'autre. Non, non, non, non. Ce que j'ai remarqué moi dans cette Assemblée depuis quelques années-là, on vient ici juste pour faire des exploits, pour faire des exploits pour dire je parle mieux l'anglais, je parle mieux le français et je parle plus long, je dis plus, j'utilise des mots des vocabulaires extraordinaires. This is not the place, Mr. Chairperson, Sir. We are not here to show just that we can, we can but what do we do? What do we do with the can? We can and we do not do anything? We can et maintenant là on va attacher les générations à venir. C'est ça qu'on va léguer là aux générations à venir ? Moins de liberté, moins de possibilité. Excusez-moi, M. le président. Et ce même partie vienne vous parlez de liberté. On a besoin de liberté. Moi, je vais le dire encore une fois, M. le président. Ce qui me reste à travers de la gorge, c'est que aujourd'hui, ene Duval ine fer zot baisse caleçon. C'est wow, c'est wowsim, M. le président. Quand on pense, ki misère mone passé, moi personnellement, la personne en question le sait très bien. Parce que moi mo fek dire taler là aux collègues, I am proud to be one. What is your problem? Tu veux devenir transfuge ma chérie ? Vient je t'accueil. Ah, you are selling it at a very high price right now my friend? Do not talk like that, do not talk like that. Do not say that you are not a vendeur, because you are selling Rodrigues avec very very. Mo pa coné si high price ou pou dipain dibeurre? Aller savoir ! ki propose zot. On what basis. What has been the negotiation that you are right now selling your own soul? You are selling the soul of Rodrigues. Do not say that you are not a vendeur? Ou vend ça souvent souvent tou. Ou vendé ou asté tou. Donc, pas vine koze ça.

So, Mr. Chairperson, Sir, for us this reform does not stand. *This reform* n'a pas de forme, dans pas de fond, n'a rien. S'aurait été mieux que le Chef Commissaire, moi je le demanderais encore une fois, *it is never too late*, dans la vie pour bien faire. N'est-ce pas, M. le président ? Il n'est jamais trop tard pour bien faire. Qu'il revoit sa décision, qu'il écoute ce que la population demande, Faisons cette exercice de consensus, de consentement générale, de voir avec tout le monde ce qu'on veut pour Rodrigues vraiment ? Est-ce que c'est juste une loi anti-transfuge, est-ce que c'est juste ceci et cela, M. le président ? Et non pas aller de l'avant avec ça, par exemple. Parce que dites-vous bien, M. le président, ce soir, je ne sais pas quelle heure vous allez être là pour voter là. Moi, je ne vais pas être là pour voter là. Je ne peux pas voter des trucs pareils. *Sorry*, excuse-moi. Quand vous allez voter, *yes on that side of the House over there*, j'espère que chaque personne sait vraiment pourquoi, il va dire, *yes, I vote for it*. Parce que je sais il y a plusieurs d'entre vous qui vont dire oui avec la bouche mais avec le cœur est-ce que franchement ils veulent dire oui. On ne sait pas parce que là c'est l'avenir de Rodrigues dont on parle là. Oublions nous ce que le gens vont dire de nous. Moi je pense qu'il y en a de l'autre côté de la Chambre qui disent franchement vaut mieux revoir, vaut mieux attendre, vaut mieux laisser le temps au temps et travaillons dans une ensemble et que vous dites non, on ne va pas voter ça aujourd'hui. On va laisser passer et on reviendra plus tard avec les propositions de Rodrigues comme il se doit. *Then people will look at you in a different way. You vote yes to that Bill*, vous savez ce qui est réservé pour vous, M. le président.

Donc, voilà un peu ce que j'avais à dire. Je suis vraiment désolé qu'on ait dû arriver jusque-là. Au nom du parti, au nom de tous ceux qui sont dehors, parce qu'on a pris une décision, pour moi qu'il ne fallait pas prendre. Bref, on ne va pas revenir dessus mais je dis qu'il ne fallait pas prendre. Notre vote à nous c'est le non. On dit non contre paternalisme, on dit non aux gens qui veulent venir imposer leurs opinions, leurs idées sur nous. On dit non à Rodrigues modèle de Maurice pour tous et pour rien. Parce que, M. le président, je continuerais à dire non jusqu'au jour où Maurice eux aussi adopteront leur loi d'anti-transfuge. Pourquoi, M. le président ? Pourquoi à Maurice, depuis combien d'année on parle de réforme électorale à Maurice ? Depuis combien d'année ? Et Rodrigues depuis combien d'heure on parle de réforme électorale ? Depuis combien d'heure ? *Deux heures temps koze réforme électorale, nou ban bel mari nou ? Voter papa, bizin, bizin, bizin. Maurice comié l'années pé travail lor réforme électorale. Up till now, nothing. Oh yes, in Rodrigues we have a context, that dire, go ahead with everything and everything. Non, non, non, Mr. Chairperson, Sir, this is totally wrong. This is where the OPR government is wrong. They always talk about specificity Rodriguaise and now they are talking about context? Non, non, non, I do not agree. Playing with the lives of people. Playing with the future of our youth. No, I do not agree, Mr. Chairperson, Sir.*

The day Mauritius will come with their *anti-transfuge*, *la loi anti-transfuge*, then I will consider, may be having one here. But, not before that, not prior to that. Qui sommes-nous, M. le président ? Qui sommes-nous pour avoir à accepter cela ? *Nou ban pli bel mari nou* ? Est-ce que, M. le président, en ce faisant, en acceptant cela nous sommes en train de dire à la République de Maurice que les Rodriguais on est beaucoup plus discipliner, on va se contrôler, on doit avoir une loi pour nous empêcher de sauter à gauche à droite ? Non, non, non, je ne suis pas d'accord avec ça du tout. Pourquoi Maurice n'a pas encore adopté leur loi anti-transfuge ? *If it is so easy, if it is so practical why not them? Why us?* Qui sommes-nous, M. le président ? La question restera, et perdura et la personne à répondre de cela seront les gens qui vont voter, oui à cette réforme électorale. Ils auront à répondre. Ils auront leurs consciences, en leurs âmes et consciences, s'ils ont une conscience ? Mettre de côté votre orgueil, c'est un pêcher ça, un pêcher, l'orgueil. L'orgueil, plus gros pêché. Si vous êtes des hommes et des femmes d'église, mettez de côté votre orgueil et regardez la population de Rodrigues en face et faites ce qu'il faut pour que cette population de Rodrigues puisse respirer, puisse se libérer, puisse dire que je suis vraiment fier d'être Rodriguais, fier de vivre dans cette population sur cette île Rodrigues.

M. le président, sur ce, vu que la majorité de mes amis ont été mis à la porte d'une manière bizarre ce matin, moi aussi je suis resté pour intervenir juste pour dire haut et fort *that it should be kept on record that we do not agree with the procedure. We do not agree* avec la façon de faire. On condamne, on condamne le Chef Commissaire et son équipe pour l'action qu'ils sont en train de faire aujourd'hui, de vendre Rodrigues comme ça au plus offrant. Toute en sachant très bien qu'il y a anguille sous roche etc. Vous êtes en train de vous laisser faire, nous nous condamnons cela vigoureusement. Moi, je, nous votons contre ceci. Nous sommes contre ce projet de loi. Nous ne l'accepterons jamais. Notre lutte va continuer jusqu'au bout pour avoir gain de cause, M. le président. Sur ce je vous dis bonne continuation dans votre débat et au revoir.

Mr. Chairperson: Yes, thank you.

MOTION

SUSPENSION OF STANDING ORDER 9 (3)

The Chief Commissioner: With your permission, Mr. Chairperson, Sir, I beg to move that all businesses on today's Order Paper be exempted from the provision of Standing Order 9 (3).

The Deputy Chief Commissioner rose and seconded.

Question put and agreed to.

Mr. Chairperson: I now suspend the Assembly for half an hour.

At 03.07 p.m. the Assembly was suspended.

On resumption at 03.44 p.m. with Mr. Chairperson in the Chair.

Mr. Chairperson: Yes, Commissioner.

The Commissioner for Environment & Others (Mr. R. Payendee):

M. le président, merci de me donner l'occasion d'intervenir sur ce projet où on veut amender la loi de l'Assemblée Régionale pour le rendre plus effectif, plus de sécurité. Mais avant d'aller plus loin, j'aimerais bien poser une question à tous ses membres qui ont parlé avant. La réforme électorale et pour qui ? Est-ce que c'est la réforme de l'OPR ? Une réforme c'est pour n'importe quel parti qui va gagner les élections bientôt. Donc, la question de comme si le transfugisme tout ça, si eux, ils gagnent les élections bientôt, est-ce que ce ne sera pas bien pour eux de diriger avec une majorité au moins de trois ? Est-ce que ce ne sera pas bien pour eux, qu'il n'y ait pas de transfuge ? Est-ce que ce ne sera pas bien, je sais que pour Madame Lordana Meunier, ce ne serait pas bien qu'il y a autant de femmes à l'Assemblée. Pour moi, c'est une honte, ça fait honte. Une femme qui parle comme ça pour les femmes, je trouve ça vraiment dommage.

Et puis depuis que je suis là, qu'on est là en 2012, on entend de l'autre côté de la Chambre, c'est un gouvernement minoritaire. On est en minorité mais on dirige ! Mais j'aimerais aujourd'hui apporter quelques petits éclaircissements à ça. Au fait, les élections se passent comme ça. On a six régions à Rodrigues, six régions. Durant les dernières élections l'OPR a gagné quatre sur six. Ils appellent ça, minorité ? On a gagné quatre régions sur six régions. Ce qui fait, deux tiers on a gagné et ça fait en moyenne 66%. De l'autre côté, ils disent qu'ils sont en majorité. Ils y avaient trois partis, OPR, MR, FPR. Nous on était 48, 42 et 10. Ils disent qu'ils sont majorité. Je ne sais pas où ils sont allés faire des mathématiques. Je ne sais pas. C'est peut être, M. le président, vous étiez leur prof de Maths, donc, il va falloir refaire une petite révision. En écoutant ces gens parler il paraît qu'ils se sentent déjà vaincu pour les prochaines élections. Donc, ça leur fait du mal qu'on va gérer Rodrigues avec une majorité.

Mr. J. L. R. Perrine: Yes, Mr. Chairperson, Sir, on a point of order. I think that the Respected Commissioner has said things upon you that he should not do that. *Li pas capave dire ou ene movais professeur de Maths ? I want you to give your ruling on that, Mr. Chairperson, Sir.*

Mr. Chairperson: I have listen carefully to what the Commissioner said, but I do not think that.. there is nothing wrong in it.

Mr. J. L. R. Perrine: Thank you, thank you for your ruling.

Mr. Chairperson: Commissioner, proceed please.

Mr. R. Payendee: Thank you, Mr. Chairperson, Sir, j'ai écouté la Membre, Lordana Meunier parlait, elle a parlé de l'empressement. Mais ce n'est pas de l'empressement. Ça fait cinq ans presque, qu'on a commencé. Donc, on a pris le temps qu'il faut pour arriver à cette conclusion et bien sûr il faut laisser le temps suivre son cours. Et puis elle parlait aussi de confusion. Elle est confuse. Et après, elle-même elle a dit : je n'ai même pas lu ce papier. Mais comment est-ce que vous ne lisez pas votre papier et puis vous êtes confuse ? Je ne sais pas, elle devrait être là. Ce n'est pas mon problème si elle n'est pas là. Donc, elle est confuse parce qu'elle ne comprend ce qui se passe. Mais oui, il fallait faire son *homework*, il fallait faire ces révisions, il fallait relire son papier. Et puis elle a dit comme-ci, on emmène les jeunes comme-ci dans le.., ce n'est pas bien pour les jeunes, qu'on est en train de bafouer tout ça. Mais elle parle du transfugisme. Elle-même elle est transfuge. Donc, bien sûre, si elle est transfuge, elle doit défendre le truc de transfugisme. Est-ce que c'est ça qu'on veut pour nos jeunes d'aujourd'hui, les jeunes qui se lance dans la politique, avoir ça dans la tête, que *okay*, on va utiliser le parti politique MR ou OPR. Une fois qu'on a gagné, on arrive là-bas on fait ce qu'on veut. L'histoire a montré qu'il y a personne qui part en indépendant qui gagne les élections à Rodrigues. Jusqu'à maintenant, je n'ai pas vu. Donc, si vous voulez vraiment, si quelqu'un veut vraiment faire du transfugisme ou je ne sais pas quoi, il aurait dû partir en indépendant. On est élu sous la bannière d'une partie politique stable, forte. Donc, pourquoi après avoir gagné les élections on vient pour vendre la lutte, vendre les voix, les votes, la confiance que les Rodriguais ont placée en nous. Les Rodriguais ne placent pas leur confiance en la personne individuelle. C'est la personne et le parti. Donc, c'est très important. Donc, c'est pour ça, nous de ce côté, on est très d'accord avec cette loi anti-transfuge. Parce que ça va résoudre un gros problème et par expérience, ça a montré que c'est un truc, eux de l'autre côté de la chambre, ils aiment ça. Parce que pour eux, c'est un plaisir pour eux d'avoir des transfuges. Mais nous aujourd'hui, on a perdu un membre, si on voulait le transfuge, on aurait pu avoir. Il y en a qui viennent tout près, qui essayi de dire : hey, il y a une place vacant chez nous, il y a de la place. Mais nous on ne veut pas même maintenant, même avec les dix. On à pas d'argent, on ne donne pas d'argent. On ne veut pas acheter qui que ce soit. On ne veut pas de transfuge. Même dans notre position aujourd'hui on n'est pas d'accord. On a eu des petits.. *ban la fer ti lizié doux*. Il y a plusieurs qui font les yeux doux.

Mais ler zot get nou, nou get là-bas. Nou pas pou guété. Parce qu'on n'est pas intéressé avec le transfuge. Ce n'est même pas à notre avantage. Là on aurait pu la okay. Gagne dé encor, faire comié, faire 12, 13 ? Donc, on serait 12. On serait en majorité. Mais on ne veut pas. On ne veut pas de transfuge même là.

Et puis, il y a l'article, le Minority Leader a branché l'article, comme-ci c'est quelque chose que nou.. C'est vrai on a dit des choses. C'est à partir de ce truc de *double candidacy*. Nous on n'est pas d'accord avec ça. *You know*. Même la nature dit. Il y a une chanson qui dit, non Bob Marley viendra après, je ne me souviens pas, pas ça. La chanson dise : *If I could be in two places at the same time*. Comment une personne, la nature même montre ça, on ne peut pas être dans deux places en même temps. Et c'est contre la loi de la nature même. Comment est-ce qu'on peut être dans.. *How can we be in two places at the same time?* C'est un rêve. On ne peut pas prendre un rêve et mettre dans un système qui est pour la démocratie ? Pourquoi ? Il y a beaucoup de personnes qui sont d'accord pour le *double-candidacy* ? Parce que tout simplement, ils veulent s'asseoir tranquille. Et il y a même un membre de l'autre côté, qui a parlé, sur Facebook j'ai vu. Je ne regarde pas beaucoup mais de temps en temps je jette un petit coup d'œil, et j'ai vu, le membre disait, il y a une personne qui a des poteaux partout. Où on tape le ballon, ça doit entrer, un but. Pourquoi il y a des élections si on veut avant les élections on sait où on va ? Ce n'est pas normal. Et puis c'est toute une stratégie politique. Si vous êtes fort. Si vous sentez que vous pouvez gagner les élections, venez sur le terrain vous battre. Pourquoi aller se cacher derrière le *double-candidacy* ? C'est pour ça nous on est contre tout ce truc-là.

Il y a la dame, Lordana Meunier encore qui a dit la membre, elle-même, elle a dit, elle-même elle avait dit sur Facebook qu'elle était contre le *double-candidacy*. Et elle a dit qu'elle va faire son parti politique. Elle va devenir leader et puis se sera plus facile. Mais c'est n'importe quoi. C'est du n'importe quoi. Et puis elle a parlait de papa, *c'est pas quoi*, comme-ci c'est nous. Qui sont les gens qui sont partis à l'aéroport brancher les trucs là, papa, papa ? Ce n'est pas nous. Non, non, non, ce n'est pas nous. Vous faites erreur, faites attention. Et puis, elle a dit, *leave it as it is*. *Leave it as it is*, veut dire quoi ? Ça veut dire laisser comme c'est. Comme ça même si nous on gagne par huit/quatre, on se retrouve à l'assemblée avec une personne de majorité. Vous pensez que c'est normal ? Vous pensez que c'est normal ? Et là, elle parle de la population n'est pas d'accord avec ça. Il y avait sept, huit personnes dehors là. La population c'est 40,000 personnes. Là, la population n'est pas d'accord. Moi je ne suis pas d'accord avec ce qu'ils disent. Parce que la population, dans notre manifeste électorale, on avait montré, on avait dit, qu'on allait faire une réforme électorale. Et quand on a mis ça devant le peuple, ils ont votés. Ils ont votés

pour nous. On a gagné les élections, ça veut dire, qu'on a la population avec nous par rapport à ce truc de réforme électorale.

Là, je vais dire une phrase de Bob Marley, Bob Marley dit : *Life is one big road with lot of signs*. Donc, quand on va sur la route, il faut regarder sinon on fait des accidents. Et c'est pareil. C'est pareil ce qui se fait, ce qui se passe avec la réforme. On a eu pas mal d'années d'expériences. On a vu le système. Si ça ne marche pas, qu'est-ce qu'il faut faire ? L'Acte de l'Assemblée Régionale ce n'est pas statique. A Maurice, à chaque élection après on entend *amendment bill*, *amendment bill*, pourquoi ? Parce qu'on voit il y a des petites erreurs, il y a des trucs à corriger, c'est pour ça. Mais il y a beaucoup d'autres choses qui viennent mais qu'ils ne parlent pas, à leur avantage aussi. Eux, qui sont dans l'opposition maintenant. Par exemple, l'Assemblée là va se réunir tous les deux mois. Ce peut être pas bien, parce qu'ils ne veulent pas, se serait mieux pour eux de faire tous les trois mois. Mais nous on a dit deux mois maintenant. C'est parce qu'on veut, ils pensaient qu'on avait peur d'eux, qu'on ne voulait pas les affronter. Maintenant c'est nous-mêmes, on a proposé au moins deux mois. Et on peut venir tous les deux semaines, on n'a pas peur de vous.

Vous savez, il y a quelqu'un qui disait tout à l'heure comme-ci nous on veut faire ça parce que l'instabilité nous empêche de voyager. Ce n'est pas ça la question. Vous savez, moi je peux vous dire, l'expérience même, l'expérience que moi j'ai eu. Vous savez avec les démarches, les actions qu'on a prises à Rodrigues par rapport à les choses que vous savez, sac plastique et autres, beaucoup de pays dans le monde veulent qu'on vienne montrer l'exemple, pour que Rodrigues soit l'exemple, pas de Maurice, l'exemple pour le monde. J'ai eu l'occasion d'aller à Grenada où j'ai présenté ce projet. J'avais l'occasion aussi d'aller à Samoa et vous savez comment on nous appelait à Rodrigues. The Champion. Et finalement, et là tout dernièrement à Hawaï, c'est l'Union Européenne qui avait choisi un ambassadeur de Rodrigues pour représenter l'Union Européenne dans un truc international à Hawaï. C'était moi, oui, le Champion. On m'a appelé le Champion. Va sur internet et tu verras. Je ne dis pas ça comme ça, c'est écrit sur internet, The Champion.

Il y a, bien sûr, dans chaque loi il y a des faiblesses, c'est pour ça nous on vient de temps en temps bien sûr. Le membre Jabeemissar, lui-même il a dit. Il voulait faire des réformes. Eux aussi ils voulaient faire ça, ils voulaient faire ça et ils voulaient faire ça. Mais vous étiez au pouvoir. Pourquoi vous n'avez pas fait des réformes ? Pourquoi vous n'avez pas fait vous ? Ils n'étaient pas aux pouvoirs ? Il n'a pas fait la réforme. Le truc de diminuer le pouvoir de Chef Commissaire, ça je vais laisser pour mon collègue qui va tout à l'heure reprendre ça.

Et puis, il y a toute la question de *timing*. Ça aussi j'ai déjà parlé. Au niveau du transfuge, j'ai dit aussi que de l'autre côté, ils aiment ça. C'est la cerise sur le gâteau. Depuis quand ? La dernière élection on a gagné, il y a quelqu'un qui a dit. Hey, quelqu'un va bouger de l'autre côté-là, on va reprendre le pouvoir. C'est anti-démocratique ! Comment on peut se préparer à prendre le pouvoir d'un parti politique qui a gagné les élections et que le peuple, en qui le peuple a mis leur confiance. Pour tout simplement donner quelques centaines de milliers de roupies à quelqu'un. C'est quoi ça ? C'est ça qu'on veut montrer à nos jeunes. C'est pour ça que Madame, Lordana Meunier disait, les jeunes, vous emmenez les jeunes en erreurs. Vous voulez avoir des politiciens ici transfugistes ? Et puis il y a ait toute cette question, vous montrez Maurice, Maurice. Mais si Maurice n'a pas fait. La réforme électorale de Maurice, il ne l'on pas fait. Oui. Les sacs plastiques ils n'avaient pas fait, on a fait. Bannir les sacs plastiques, fermer la pêche à l'ourite. Ils n'ont pas fait, nous nous avons fait. Est-ce qu'on doit se baser sur Maurice, si Maurice ne fait pas, est-ce que nous on ne doit pas le faire ? Nous on doit le faire. Et ce qu'on fait. C'est ce qu'on fait. Maurice va suivre. Ils disent si pas quoi, non. Regarde notre truc. On est autonome. On va dans la direction qu'il faut aller. On ne peut avoir un parti politique qui..

Et puis quand le Minority Leader parlait, il parlait de *personal perception*. *My personal perception*. *I cannot come here and talk about my personal perception*. On est une équipe. Je ne sais pas. Nous, on est une équipe. Moi, je parle au nom de mon équipe, pas au nom de *personal perception*. Donc, tout ce qui se passe maintenant, nous on veut que cette loi soit amendée pour qu'il y ait des changements. Le membre Jabeemissar a parlé de ça aussi. Eux aussi ils ont fait des amendements. *Piece-meal amendments*. C'est quoi *piece-meal amendments* ? Soit on fait des amendements, soit on ne fait pas. C'est quand il faut, le temps a été choisi au moment opportun pour faire le changement.

Donc, il est très important, M. le président, que les gens, tous ces gens qui sont dehors, qui étaient dehors avec leurs pancartes, est-ce qu'on connaît ces gens ? Aller sur Facebook, vous allez savoir. Il se batte pour rien et pour tous. Ils ne sont jamais d'accord. C'est des gens si tu dis rouge, il dit bleu, si tu dis vert. Mais ils ne sont jamais d'accord. C'est en regardant ces gens qui sont dehors, je connais bien ces gens-là. Tout le monde les connaît. On appelle ça des éternels insatisfaits. Ils ne sont jamais satisfaits. Si on n'avait pas amendé, il serait venu quand-même avec leurs panneaux pour dire pourquoi vous n'amendez pas, il y a transfugiste, il y a ce problème-là. Mais où est-ce qu'on va ? Là j'ai vu sur Facebook où est-ce qu'on va.

Et puis ce matin-là, les membres ils disent c'est anticonstitutionnel. Qu'est-ce qui est anticonstitutionnel ? D'amender une loi, c'est anticonstitutionnel ? Est-ce que le transfugiste est constitutionnel ? Ben, oui, s'il faut amender la constitution, il faut l'amender. Il faut qu'on regarde dans une direction. Il faut une stabilité politique. On ne peut pas gagner les élections avec quatre en majorité, se retrouver avec un après. Vous trouvez ça normal ? Et vous dites laisser tranquille, laisser comme ça. Ce n'est pas normal.

Mais là quand j'ai entendu une dame parlait des femmes là, c'est ça fait vraiment honte. Je redis ça parce que ça me fait mal au cœur. Moi je suis un homme. Si c'était un homme de l'autre côté qui parlait comme ça, un homme. J'aurais dit, ça va. Mais là, une femme parlait comme ça pour les femmes. Moi, j'ai eu l'occasion. Un jour j'étais à Beau Bassin, j'étais sur le truc là, Vendermesh et je vois un camion, *ban la appel ça camion disik*. Un énorme camion et je regardais, je dis wow, un petit truc comme ça, un camion comme ça passe là et vous savez c'était une femme qui conduisait ce camion-là. J'étais impressionné. Je dis wow. Une femme ! Moi, je n'aurais pas pu, je n'aurais pas voulu même attraper le volant de ce camion. Mais pourtant c'est une femme. Donc, une femme de l'Assemblée Régionale qui parle des femmes comme ça, c'est vraiment grave.

Je voudrais aussi aujourd'hui saisir l'occasion pour parler, là ils parlaient de ça tout à l'heure, comme si on a dit qu'il y a plus de problème d'eau à Maurice qu'à Rodrigues. C'est vrai j'ai dit des choses et qui est vrai. Des journalistes se sont acharnés sur moi pour dire vous venez faire de la publicité pour Rodrigues, maintenant vous faites venir les touristes à Rodrigues et il n'y a pas d'eau à Rodrigues. Moi, comme Commissaire de touristes qu'est-ce que je dis. Il ne faut pas venir à Rodrigues parce qu'il n'y a pas d'eau. Et moi, je vis à Beau Bassin quand je pars. A Maurice à 9 heures l'eau s'arrête. A 4 heures ça reprend. Là actuellement là. Entre 9 heures et 4 heures. *Ça veut dire entre 9 heures ek 4 heures si ene dimoune pou ale kaka li pas pou capave. Et li pas capave ale dans bois. Rodrigues nou capave même ale dans bois, li li pas pou capave, li na pas bois même.* Comment est-ce qu'on fait ça ? Le camion-citerne vient comme à Rodrigues. Le camion-citerne vient, ils mettent dans une petite bouteille. *Pas rési kaka même. Pas rési baigné.* Et ce n'est pas un problème ? Ce n'est pas un problème ? A Pereybère, l'eau coule une fois par mois. Une fois par mois. C'est des problèmes à Maurice aussi. Donc, pourquoi dire qu'il y a des problèmes et je n'ai pas vu sur internet qu'ils ont annoncés qu'il y a un problème d'eau à Rodrigues et que les touristes il ne faut pas qu'ils viennent à Maurice. Les touristes restaient chez vous ne venez pas à Maurice parce qu'il y a un problème d'eau. Ils ne vont pas faire ça. Pourquoi il veule que nous on dise ça ? Donc, si j'avais dit l'inverse, ne venait pas à Rodrigues parce qu'il n'y a pas d'eau, le Commissaire du Touristes qui dit ça. Qu'est-ce que vous aurez

dit ? C'est pour ça que je dis il y a des éternels insatisfaits. *Tou céki to fer lor sa later na pas bon.*

Donc, il était très important. Donc je pense, moi je ne vais pas être long, je serais très bref mais précis. Je voudrais féliciter le Chef Commissaire pour avoir travaillé avec toute l'équipe, ça fait un bon bout de temps qu'on travaille là-dessus, dites-vous bien. Ce n'est pas la loi qui vient de Maurice, il y a eu des consultations, c'est la loi où on a eu et vous aussi d'ailleurs de l'autre côté vous avez eu l'occasion de participer. Là maintenant, il est très important pour un parti politique de diriger avec plus de stabilité, qu'il y ait plus de représentants du genre. Ce n'est pas de femme. On ne parle pas de femme on parle de genre. Donc, c'est possible aussi que demain il y a plus de femme que maintenant un jour, Rodrigues soit dirigé par que des femmes si toutefois il n'y avait pas cette loi. Donc, l'autre côté aussi, c'est vrai. Donc, on ne parle pas de femme, on parle de genre. Donc, c'est possible que demain s'il y a que des femmes on peut donner la chance aux hommes de se présenter pour les élections.

Donc, sur ce, je vais m'arrêter là et j'espère, je suis sûre, bien sûre c'est dommage pour ces gens ce matin qui n'ont pas vraiment respecté le truc et qui n'ont pas compris vraiment l'idée derrière. Moi j'aurais dit que la réforme électorale c'est pour tout le monde. L'autre côté nous, c'est ceux qui vont gagner les élections. Vous ne serez pas content là ? Vous gagnez aux élections, vous arrivées, vous avez trois de majorité. Même si y'a transfuge vous pouvait quand même diriger mais il y aura pas de transfuge parce que la loi va passer et que nous on fera tout pour que ça passe. Et qu'on est très fier de ce côté de la chambre. Pour au moins le peuple si on fait un micro-trottoir à Port Mathurin n'importe où. Qu'est-ce que vous pensez pour plus de stabilité pas de transfugisme ? Il y aura quelque 95 % de personnes qui vont dire qu'il fallait c'est très important. Ce n'est pas normal après élections. On avait l'élection 2012, on était huit/quatre et puis on ne pouvait même pas faire la fête toute suite après. On avait gagné les élections, huit/quatre. Mais on ne pouvait pas faire la fête. Il fallait attendre le truc promotionnel, le suspense. On gagne les élections et puis on est en suspense. Vous croyez que c'est un système qui marche ? C'est bien ? Il ne faut pas amender ? Il ne faut pas refaire ce système. Il faut absolument refaire le système. On gagne les élections et puis on attend. Et là, ils vont aller calculer, calculer. Et puis le truc de cinq ! Pourquoi pas sept ? *Ine changé parce ki l'ékip*, le parti qui gagne va avoir trois de majorité. C'est pourquoi il y a 12. La question de sept/cinq pourquoi le Minority Leader a parlé de ça ? Pourquoi pas sept. On parle d'impair. Pourquoi pas sept ? Pourquoi pas sept ? Parce que le pourcentage, il y a trop de pourcentage de proportionnelle. Il y a trop. Vous comprenait, on ne peut pas avoir trop de proportionnelle comparée au direct. Il faut, on appelle ça, il y avait une dose de proportionnelle trop gros. C'est pour ça après les élections, nous on a gagné les élections on ne

peut pas faire la fête. On a tourné un petit peu on sait qu'on a gagné. On ne pouvait pas faire la fête vraiment. Parce que la dernière fois si on n'était pas arrivé jusqu'à 21, on serait peut-être en minorité. Alors qu'on avait quatre sur six et vous voyez que c'est un système qui marche. Vous pensez que c'est un système et là ces gens dehors là. Ces des gens, des arrivistes, des gens qui regardent que leurs avantages. La personne qui a proposé le *double candidacy*, il a regardé, il dit wow comment je fais pour entrer ? Ben okay, s'il y a double candidacy c'est sûr que je rente. Je suis tranquille et il envoie ses guerriers là-bas sur les terrains, faites ce que vous voulez. Quelqu'un qui perd dans les élections directes, dans une région et puis il peut devenir Chef Commissaire. Mais ce n'est pas normal. Il peut devenir Minority Leader. Mais, ce n'est pas normal. Parce qu'on a casé sur la liste promotionnelle. *Li pé perdi là-bas, li vine ici. Being in two places at the same time. This is bad.* C'est pour ça cette loi il faut l'amender. Et nous c'est pour ça, ça fait des années même qu'on travaille là-dessus et je remercie même le Cabinet Ministériel à Maurice qui ont travaillé là-dessus ensemble avec nous et bien sûre il y avait la consultation.

Et puis il y a quelqu'un là ce matin il a branché le truc là, un bout de papier, pour dire n'importe quoi. Le jour où il avait l'occasion de se faire entendre. On a un problème et si tout le monde qui a un problème part avec un papier sur la route et fait ça. Mais c'est grave cette société. *Mais si to énan problème*, tu viens parler. Et en plus de ça, on lui a donné l'occasion, comme leader venait, votre parti politique, venez dire. Nous on est parti. Vous vous êtes parti. Mais lui, il n'est pas parti. Bouche cousu, un gros papier comme ça. Mais c'est n'importe quoi. Ce papier ne répond pas. Si on pose la question à ce papier, le papier ne répond pas. Il faut parler. Il faut parler si on a une bouche. On a une tête. Il faut parler, discuter. Là il avait la chance encore aujourd'hui de discuter, de dire s'il n'est pas d'accord. Je vous félicite vous qui avait l'occasion et vous prenez cette occasion, c'est bien. Mais ceux qui ne prennent pas cette occasion, c'est des lâches. Excuse-moi l'expression. C'est pour moi des lâches, des gens qui ne peuvent pas affronter. C'est des gens qui ne peuvent affronter la réalité. Et dire que..

Mr. A. F. Grandcourt: On a point of order. This is not parliamentary.

Mr. Chairperson: Sorry, you have to withdraw the word *lâcheté*.

Mr. R. Payendee: *I withdraw the word.* Donc, c'est très important pour moi, aujourd'hui on ne peut pas, ce n'est pas ça qu'on veut montrer aux jeunes. Il faut montrer aux jeunes quand tu as un problème tu viens voir, tu défends ton cas. Si tout le monde va à la cour là-bas, quand tu as une *case*, tu prends un papier et tu fais ça devant le Magistrat. Non, il faut défendre. Là il y a des avocats, il y a tout le monde. Aujourd'hui, c'est ça la démocratie, Dire ce qu'on

pense, on a l'occasion. On vous donne l'occasion. Mais qu'est-ce qu'ils ont fait ? Bouche cousu, un bout de papier parce que la loi dit avec 10 ou 11 personnes on peut venir avec un truc comme ça. Il y en a plein là-bas qui sont dans le soleil. Je ne sais pas comment ils ne sont pas tombés jusqu'à maintenant. Dehors, qui attrape un bout de papier, non, non au réforme. Venez parler. *Avec ene chapo lapail mo croire zot pé fer ene défilé de mode dehors.* Il met en valeur l'artisanat Rodriguaise. Ça c'est bien. De ce côté-là, il n'y a pas de soucis. Mais c'est très important.

Donc, c'est dommage. Je trouve ça dommage et puis on dit qu'on est intelligent. C'est quoi l'intelligence ? On est intelligent. Il y a quelqu'un qui a fait un *slam* entre malin et intelligent. Donc, ça c'est un *slam* magnifique qu'il a fait. Donc, pour moi ce n'est pas des intelligents, c'est des malins. *Malins veut dire li rode zis so l'avantage pour li, C'est ki sa garçon là ine fer mo comprend. Li rode zis pou li. Personnel.* Ça veut dire qu'eux ils pensent qu'avec le système actuel, tranquille. Ils avaient 10 %, il y a deux personnes qui sont rentrés dans l'assemblée. Vous trouvez ça normal ? Deux personnes rentent à l'assemblée avec 10 %. Et c'est un système qui marche ? C'est un système qu'il ne faut pas changer. C'est un truc qu'il faut changer absolument ! On ne peut pas avoir 10%. Aller, l'extrême pour un peu plus de démocratie une personne rente, okay. Deux ? Et nous on gagne huit/quatre et on ne gagne pas. Il n'y avait pas de proportionnelle pour nous. Et, finalement on s'est retrouvé comme ça face à vous. *Et ou la !* C'est un système ça ? C'est un système indirectement pourri. Il fallait le refaire. Mais c'est vrai que quand on a fait la loi on ne savait pas. Tout le monde était branché dans une direction. C'est bon, c'est bon pour Rodrigues. Première élection, on a vu que ce n'était pas bien. Deuxième pareil. Que faut-il faire ? S'asseoir et vous vous avez proposé pas mal de modification, d'amendement. Mais vous avez le pouvoir vous êtes jamais venus de l'avant avec un projet de loi pour changer le truc. Et nous qui sommes au pouvoir et on avait annoncé d'ailleurs. Ce n'est pas quelque chose qu'on a pris à la dernière minute, empressement, dernière minute. Non. C'était dans notre manifeste électoral depuis 2012 qu'on allait amender cette loi. Parce qu'il y a des trucs qui ne marche pas. Un jour d'autres personnes viendront ré-amandé s'il le faut, s'il y a des lacunes, si on trouve des lacunes. Et c'est ça l'idée. C'est ça démocratie. Avec le temps on trouve qu'il y a un problème avec quelque chose, il faut l'amender pour le rendre plus efficacement.

Donc, très important, je pense que nous, on est de ce côté, on est très d'accord avec l'amendement et surtout, peut être le juste *double candidacy* qu'on n'est pas trop pour. Mais bien sûre, la loi va passer et que bientôt il y aura plus de démocratie et plus de, comment dirais-je, pas de facilité mais plus de pouvoir au parti qui gagne. Le côté le Chef Commissaire qui perde ses pouvoirs,

je vais laisser ça pour mon ami tout à l'heure parce que sinon je vais tous prendre et il n'aura pas grand-chose à dire. Merci.

[Applause]

The First Local Region Member for Maréchal (Mr. J. C. Agathe):

Yes, Mr. Chairperson, Sir, thank you for giving me this opportunity to speak on the very important and crucial motion standing on the order of today. Mais avant d'aller plus loin, M. le président, je vais vous dire que je parle objectivement pour défendre Rodrigues et non avec une idée partisane.

M. le président, first of all the motion itself is a self-explanatory one as it refers to the concurrence of the Rodrigues Regional Assembly - concurrence of the RRA. From the Concise Oxford dictionary, Mr. Chairperson, Sir, the word concur means to agree an opinion, to express agreement while giving our concurrence, we can, agree, can also disagree. We can agree on certain issues. We can also not agree on certain issues. But, Mr. Chairperson, Sir, as regards to the word concurrence, in the law itself, I have been able to have a look at the word concurrence in the criminal law, means there is two types of concurrence. There is the first one, which is temporal concurrence, which means the *actus reus* and *men rea* occur at the same time. And, the second one, is motivational concurrence means the *mens rea* motivates the *actus reus*. There are many scenarios as regards to this. But, Mr. Chairperson, Sir, as regards to what we are dealing today is what brings to our mind now today can we amend the motion? Can we amend the proposed Bill? If we are going to give our concurrence, can the Chief Commissioner amend the Bill? I have been able to seek for more clarification from the Legislative Assembly members, which are friends, of mine. They say to me, the answer is negative. We cannot. Either we agree or we disagree. Either we give our consent or we did not concur to it. We cannot amend any part because on the motion itself, Mr. Chairperson, Sir, what can we see, what can we see, Mr. Chairperson, Sir, at page 2? You will see the signature, the name of Sir Anerood Jugnauth, GCSK, KCMG, QC, Prime Minister of Mauritius. It is the signature of the Prime Minister, which will be inserted here, Mr. Chairperson, Sir. So, the only thing that we are doing to do now in this Assembly, Mr. Chairperson, Sir, is either to concur or not. We cannot amend. We can say a lot of things in this Assembly, Mr. Chairperson, Sir, we can say a lot, a lot of things in this Assembly. But unfortunately, Mr. Chairperson, Sir, we cannot amend the Bill, the proposed explanatory Bill in this Assembly. Because afterwards, if we give our concurrence the National Assembly, it is their duty now, that they are going to look at all the different sections. There are Members of the National Assembly, here. It is their duty now after they have obtained our concurrence; it is their duty that, they will go in depth. We in this Assembly, we are going to go, through title, interpretation,

all that. We cannot! We cannot! Either we give our concurrence or not. And, Mr. Chairperson, Sir, if we do it otherwise. I have heard the Chief Commissioner and other Members who have been able to speak earlier than me, even the Minority Leader, on this side, Mrs. Lordana also, they agree on certain points and they disagree on certain issues. Like what the Chief Commissioner did say, he did not agree with the double candidacy. If the Chief Commissioner did not agree with double candidacy, so the Chief Commissioner cannot amend. Unfortunately. And, afterwards Mr. Chairperson, Sir, when I am going to conclude, I am going to propose, I am going to propose something so that *on peut sortir là où on est et trouver des choses qu'on peut amender et proposer à Maurice qu'est-ce qu'on veut amender. Comme le Chef Commissaire vient de dire, même le Commissaire Payendee, même la Commissaire Rose de Lima, venaient de donner des explications par rapport au transfuge ou bien double candidacy. A ce moment-là, on peut proposer, on va voir si Maurice, si la République de Maurice veut nous donner l'occasion de retourner et d'avoir notre concurrence après. Et tout à l'heure avant de conclure, je vais retourner là-dessus.*

M. le président, while going through the motion this brings me to the conclusion that we are testing the maturity of the Rodriguan population here. For example, while talking about the sun, some in the House is thinking or having image in their heads of hot, drought, no water and so on. This is the image that goes through their heads. And, only a few will think about what advantage can I obtain from the sun. For example, solar energy. There are two types of thoughts, but Mr. Chairperson, Sir, the test that we are doing today tells us of what mental way Members of this House is/are made of. They are testing our mental. Whether we like Rodrigues or we do not.

We are all here present in this House, Mr. Chairperson, Sir, we come from different family, we are family, from different families, from different age groups, from different schools of thoughts, from different parties but the only thing, Mr. Chairperson, Sir, that we have in common is that we are all Rodriguans. And, we are going to live here for the rest of our lives. I seize this opportunity, Mr. Chairperson, Sir, to call upon one and all, to make sure after the debate, *tout à l'heure là, le Commissaire Payendee vient de dire qu'on fait ti lizié doux. On est amis. On est amis, il faut faire ti lizié doux. Non, on est amis. On était dans la même classe au collège, M. le président. Même vous, M. le président, vous êtes notre enseignant jusqu'à la mort. Jusqu'à la mort, M. le président. Mais associé ça au transfuge, non. Associé ça au transfuge. Non. On a un mandat vis-à-vis le peuple, M. le président. Il faut attendre la fin de notre mandat on va voir qu'est-ce qu'on va faire, M. le président. Mais là, on a un respect vis-à-vis le peuple, on va le faire, on va l'emmener jusqu'au bout. Mais, M. le président*, we can, one thing that I want here, Mr. Chairperson, Sir, that

after the debate we can meet together, we can shake hands together wherever we meet and finally, the interest of the Rodrigues Regional Assembly has been safeguard for the oncoming generation.

Mr. Chairperson, Sir, when we have a look at what the Central Government has done, is it according to law? I will say, Mr. Chairperson, Sir, according to the Constitution section 75(e), I quote: *Subject to the provision of the Constitution any law giving effect to this chapter and to any matters incidental thereto, shall not be altered without the concurrence of the Regional Assembly unless, such alteration is supported at the final voting in the National Assembly by the vote of not less than two-thirds of all Members.* It is in order. Constitutionally, Mr. Chairperson, Sir, it is in order. *Mais regardez, M. le président, pour amender une loi au niveau nationale, qu'est-ce qu'il faut y avoir ? Il faut y avoir deux tiers des membres de l'Assemblée Nationale. Par contre, à Rodrigues pour amender une telle motion, pour amender une telle loi ou pour donner notre concurrence, M. le président, c'est par une simple majorité. Simple. Pour ne pas dire l'autre. Mais par une majorité simple. Mais pour aller en profondeur, M. le président, je pense que quelque part dans la loi il est dit, il faut qu'il y ait 75%. Je crois qu'il y a le consensus de 75%, if it is a major change in the Constitution.*

When we have had a look at what have been amended in the Rodrigues Regional Assembly, Mr. Chairperson, Sir? We have had the enactment of the Finance and Audit Act 2015, that has been amended. But, this we have not, they did not need our concurrence. They have done it. But we in Rodrigues, Mr. Chairperson, Sir, if they want to alter anything in our law, they have to go and ask for the concurrence of the Rodrigues Regional Assembly.

M. le président, pour accéder au statut de l'autonomie, cela a pris plus de 25 ans de lutte. 25 ans de lutte. Si nous sommes là aujourd'hui, M. le président, il faut dire un grand merci à tous ces gens qui ont tous donnés dans leurs vies pour l'accession de cette île au statut d'autonome. Certains dans leurs luttes croyez que l'accession à l'autonomie c'est la fin de toute lutte pour l'émancipation de l'île. C'est en escaladant le sommet d'une colline que vous verrez qu'il y a des milliers de collines à rampé pour atteindre le but l'ultime.

M. le président, en novembre 2001, j'étais présent dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale pour écouter des arguments avancés par les parlementaires nationaux sur le projet de loi pour l'accession de Rodrigues au statut de l'autonomie. J'étais en compagnie du Membre Allan Laad Emilien. Ce jour-là, ils passeraient des choses terribles et sensationnels, où nous avons vu l'actuel Chef Commissaire versait des larmes de joie, je ne sais pas si c'est de joie, mais quand même Bérenger, l'Honorable Paul Bérenger disait que c'était

de l'émotion ce jour-là. Et on était présent dans l'assemblée. Mais quand même, M. le président, en faisant tout ça, M. le président, aujourd'hui après 14 ans d'autonomie, on vient de nous demander notre consentement pour amender le Rodrigues Regional Assembly Act.

Pendant des années avant l'accession de l'autonomie, M. le président, au statut de l'autonomie, feu Antoinette Prudence, malheureusement elle n'est pas là pour entendre ça aujourd'hui, et tant d'autres personnes encore on sillonnait l'île de l'est à l'ouest, du nord au sud, M. le président, pour conscientiser la population. Ils ont pris pas mal de temps. Ils ont été partout en se servant de toute sorte de méthode pour expliquer aux électeurs la façon dont ils doivent voter. Ils ont fait un travail de fourmi on peut dire, mais quand même ils ont réussi. Malgré cela, M. le président, lors des élections certaines personnes n'arrivaient pas à mettre des croix dans la case prescrite. Certain des fois, moi-même j'ai ri un bon coup, M. le président, certains cherchais toujours *kot poule là été, kot poule été*. Ils ont toujours en tête '*Coq Power*'. Je peux vous dire jusqu'au moment où je vous parle beaucoup de gens ne connaissent pas le fonctionnement de la RRA. Là où vous allez, M. le président, certaines personnes, il faut inviter à chaque séance de l'Assemblée Régionale, il faut inviter les gens pour venir ici. Parce que jusqu'à maintenant là, après 14 ans, M. le président, il y a pas mal de gens à Rodrigues qui ne connaissent pas le fonctionnement de l'assemblée régionale de Rodrigues. Et c'est grave. On veut changer oui, mais jusqu'à maintenant les gens n'arrivent pas à connaître qu'est-ce qui se passe effectivement dans cette assemblée-là. Peut-être aussi c'est la faute de la MBC aussi. Oui, oui, ils n'ont pas véhiculé, ils n'ont pas montré la vraie facette de l'Assemblée Régionale de Rodrigues. Heureusement, à Maurice a pu mettre de l'avant est venue depuis hier le digital camera, implanter des digital camera. J'espère et j'espère que je serai là encore, j'espère que Rodrigues aussi aura, comme si la retransmissions des débats de l'Assemblée Régionale *live*, non pas *coupe sa dimoune là fer li muet, vilain*. Mais j'espère que ça va changer à l'avenir, M. le président. Certains, M. le président, avec l'avènement de l'Assemblée Régionale, certains pense que quand j'étais commissaire, jusqu'à maintenant aussi le commissaire avait un coffre à côté de lui dans son bureau, comme-ci le commissaire a comme-ci pas mal d'argent, rempli d'argent là. Et lorsqu'on a besoin d'argent là on a qu'à retirer l'argent là, donner de gauche à droite, M. le président. Mais la formation, la formation est important, la formation il faut aller vers les gens expliquer, expliquer. Même pour l'amendement là, M. le président, nous de ce côté de la Chambre, on a eu que 48 heures pour venir débattre sur la motion. On n'a pas eu le temps d'aller sur le terrain pour dire aux gens qu'est-ce qu'on veut amender dans l'Assemblée Régionale de Rodrigues. Même là si vous allez sur le terrain-là, juste à côté-là, à côté du restaurant de Marcel, M. le président, vous allez demander aux gens qu'est-ce qu'on est en train de faire aujourd'hui dans cette Assemblée ? On est

en train d'amender ? Vous allez dire amender ? Ils ne connaissent pas, M. le président. Il y a un problème à Rodrigues. Il faut aller vers les gens dans le fin fond mais dans le fond de Camp Pintade, aller emmener la bonne nouvelle, on va dire aux gens on veut amender telle, telle loi pour leur avantage ou bien non pas dans leur désavantage, M. le président. Mais il faut aller le dire, M. la président. Il faut aller, vulgariser les informations. C'est ce qu'on ne fait pas à Rodrigues.

Après 14 ans de fonctionnement de l'autonomie. Tout le monde est unanime pour dire qu'il faut amender certaines clauses de la RRA Acte, car soit elle n'est pas adapté au contexte actuel, soit il existe des confusions. Je vous donne quelques exemples. Dans la loi même what is the definition of the Rodrigues Regional Assembly ? Party list? Even in the Rodrigues Regional Assembly it is not well defined. But now, I see that they are going to amend it. They have the responsibility. When we see in Mauritius, here we have Commissioner for Women' Affairs and in Mauritius they have Commissioner for Gender Equality. We have Commissioner for NEF, National Empowerment and in Rodrigues who is responsible for National Empowerment? No one. And in our areas of responsibility, Mr. Chairperson, Sir, we have nothing said about the areas of responsibility. Who is responsible to.. We have a lot of things like that to be amended. We have also the issue of sittings. In Rodrigues, Mr. Chairperson, Sir, after 14 years of autonomy, can we have assembly meeting once every three months? No, Mr. Chairperson, Sir! We cannot accept that. We cannot accept that the assembly meets once every two months. No. we cannot accept that. This also should have been amended in the Rodrigues Regional Assembly Act. Nothing has been mentioned about this. Even the Private Notice Questions, Mr. Chairperson, Sir. After 14 years, are we not capable to answer Private Notice Questions in our assembly? We can. We can. Let us try. Let us go for a try, and then we go step by step. Then afterwards, vous savez il faut avancer doucement, doucement, doucement et puis à la fin on va connaître, acquérir tous les capacités pour aller de l'avant. Je vous pose toute la question surtout ceux qui ont eu l'occasion de siéger au Conseil Exécutif. Regardez qu'est-ce qu'on dit ? Le Comité Duval, vient nous dire qu'on a emmené les propositions au Cabinet des Ministres à Maurice. Est-ce que le Conseil Exécutif, est-ce que le Cabinet des Ministres, M. le président, prend en compte seulement les propositions ? Non, le Cabinet, le Conseil Exécutif is a policy decision making. The Cabinet is not a proposal cabinet, Mr. Chairperson, Sir. It is a decision making. What we can see in the law here, Mr. Chairperson, Sir, they have already decided, it has already been decided. When we have had a look at the report of the Cabinet, we can see that the addendum, that the amendments to have the leader to have double candidacy, this has been included after Duval has been here. They have already taken decision and now they are going to say here in Rodrigues, that they have not taken decision. No, no, this cannot be done like

that. Why does the whole matter accept that proposals come in front of Cabinet? No, they have to take decisions, decisions have already been taken. Even if we want to amend, they will stay action on it. Hopeful. Let us pray God, Mr. Chairperson, Sir, that things go in other directions. They have already taken their decision. And, you will see.

Mais, M. le président, il faut avoir la décence d'écouter, le sens d'écoute important de la vie. Il faut avoir le temps pour écouter qu'est-ce que les gens disent par rapport à cet amendement qu'on veut emmener dans cette Assemblée. On peut dire : *be sa li fou, sa li extrémiste, sa...* Non, M. le président. Il faut pouvoir écouter. Dans tous les mauvais cœurs d'une personne, M. le président, il y a une place pour une bonne action. Dans tout ce qu'il fait de mauvais, il y a quelque chose dans ce qu'il fait de mauvais là qui est bon. Mais, M. le président, le problème à Rodrigues, il n'y a pas de plate-forme. Il n'y a pas de plate-forme pour les gens où les gens peuvent discuter sur les thèmes d'actualité. Il n'y a pas ça à Rodrigues ! Où ça on veut aller là si demain on veut débattre sur le thème d'eau, le manque d'eau à Rodrigues ? Où ça on peut aller ? Dans les meetings ? Non ! Il faut que les gens, M. le président, il faut qu'il y ait une plate-forme où les gens peuvent venir dire avec des débats à thème, venir partager leurs connaissances, qu'est-ce qu'ils pensent sur les amendements, qu'est-ce qu'ils pensent sur Rodrigues, qu'est-ce qu'ils pensent. Il faut pouvoir écouter les gens. C'est ça ce qu'on veut depuis longtemps. C'est ça que le Gouvernement OPR proposait à tous : c'est la démocratie participative. Mais il faut ! Il faut donner la chance ! Il faut donner la chance à tout le monde, de donner... Il faut pouvoir entendre. Il faut pouvoir entendre, M. le président.

And, I will quote something from... I think it was from Mandela. "Darkness cannot drive out darkness; only light can do that. Hate cannot drive out hate; only love can do that." M. le président, dans cette loi, il ne faut pas être démagogue quand même. Il ne faut pas être démagogue. Il faut reconnaître qu'il y a quelque chose de bon aussi à l'intérieur. Il faut reconnaître. Quand c'est bon, il faut dire c'est bon. Lorsqu'on a amendé, vous allez voir, il y a des choses qu'on a amendées. Quand c'est bon, c'est bon. Mais quand ce n'est pas bon, ce n'est pas bon. Je vous donne l'exemple de *Gender Equality*. Oui, tout le monde est unanime. Tout le monde est d'accord qu'il faut qu'il y ait le *Gender Equality* dans... Oui, *Gender Equality*, oui. Pas d'accord ? Non, *li dakor li!*

Le *Gender Equality*, tout le monde est d'accord qu'il y ait le *Gender Equality* surtout sur la liste *Island Region Vote*, M. le président, il faut qu'il y ait deux tiers de 12 membres ne doivent pas être de même sexe. Ça, on est d'accord. Tout le monde est unanime là-dessus. Sur le volet anti défections,

oui, il faut garantir la stabilité. Il faut. Il faut garantir la stabilité mais là-dessus, M. le président, j'ai des réserves par rapport à quelques points qu'ils veulent mettre dans le projet de loi comme si pour avoir la stabilité. Les raisons sont : si vous regardez la loi, M. le président, si vous regardez la loi, la Constitution de Maurice, je ne vais pas énumérer tout. Il ne faut pas faire des choses qui sont contraire à la Constitution de Maurice de 1968. Il ne faut pas faire ça.

Parce que d'après la section chapitre 1, the State of Mauritius is a democratic state. Chapter 2 : "protection of fundamental rights and freedom of the individual". All these should be... It is inserted in the Constitution of Mauritius. We cannot do things which go against the Constitution of Mauritius. We cannot do that.

Mais, M. le président, là aujourd'hui, qu'est-ce qu'on a en tête lorsqu'on parle d'anti-transfuges tout ça ? On a le Chef commissaire de la qui avec une en 2006. Il y avait des raisons associées à ça, tout ça, tout ça. Mais quand même, M. le président, j'ai écouté quelqu'un qui parlait au député Francisco François la dernière fois, Gros Colas. Tout le monde le connaît. Il me dit : le jour où le Chef commissaire, l'actuel Chef commissaire ne sera pas là, il y aura des listes de noms de partis, M. le président, qui prennent hauteur d'une pilonne électrique qui va.... Et ce jour-là, M. le président, il faut prendre une semaine pour compter. Et Gros Colas a dit ça aux débuts des.... M. le président. Mais il faut savoir, M. le président... Je serai là pour voir si jamais le Chef commissaire n'est pas là, qu'est-ce qui se passera, si jamais Gros Colas avait raison ou pas. Mais, M. le président, il faut regarder les leaders. Il faut connaître les leaders, M. le président.

Vous savez, on connaît les leaders de Rodrigues. Qui vous dit que demain, il n'y aura pas des leaders qui ne sont pas démocrates, qui sont unilatéraux, qui sont des leaders comme si extrêmes ? Je ne vais pas dire l'actuel président.... Mais, M. le président, si vous avez des leaders qui ne sont pas démocrates, qu'est-ce qui va se passer ? Qu'est-ce qui va se passer, M. le président ? Il faut voir, il faut regarder bien avant de faire quelque chose, M. le président, avant d'amender. On peut amender aujourd'hui pour satisfaire. Moi, je suis là en tant que leader avec tous ces gens-là, là et tout le monde qui sont de l'autre côté aussi. Mais si demain, l'actuel Chef commissaire n'est pas là et on aura un autre Chef commissaire, est-ce que la personne sera pareil ? Non ! Il faut réfléchir bien, bien loin avant d'amender ou bien de venir de l'avant avec des propositions.

Concernant le *Double Candidacy*, moi, je vous parle personnellement en tant que Christian Agathe, M. le président. Si les leaders ont droit d'être sur la

liste, double liste, il faut faire le même pour les autres participants dans des élections, M. le président. Il faut que tout le monde soit égal. Il ne faut pas faire une loi que pour les leaders et non pas pour les autres. Il faut faire une loi pour tout le monde. Moi, je suis contre carrément qu'on vient de l'avant avec un projet de loi *Double Candidacy Only for Leaders*. Moi, non ! Moi, personnellement, non ! Il faut que ça soit pour tout le monde. Tout le monde doit... Il faut ! Si on veut que les leaders soient sur un *Double Candidacy*, il faut que ça soit pour tous les membres. *Equal work, equal pay*.

Proportionnelle, M. le président. M. le président, est-ce possible, est-ce normal qu'on diminue le nombre de député ? Est-ce normal ça, vous autres ? Non, vous autres ! Non, il ne faut pas accepter ça ! Il ne faut pas accepter, M. le président ! Il ne faut pas accepter ! Moi, personnellement, non ! Il ne faut pas diminuer le nombre de députés. Il faut garder le nombre de députés à six ; non pas cinq. Non, non, non ! Ou bien on augmente ! Ou bien on augmente le nombre de députés. Si jamais on n'avait pas augmenté le nombre de députés, les *backbenchers* de derrière, M. le président, on aurait dû avoir que 18 membres. Mais maintenant, on a eu 21. On est d'accord, on est content. Tout le monde n'est pas content ? Tout le monde est content qu'on a eu 21 membres ! M. le président, quelle différence ça fait maintenant si on a 21 au lieu de 18 ? Ce n'est pas bien ? Ce n'est pas bien qu'on ait 21 membres dans cette Assemblée ? Pourquoi diminuer ? Pourquoi on veut diminuer ? Donner la raison. Et la raison qu'on veut nous imposer, M. le président, ce n'est pas ça ! La calcul mathématique, M. le président, si on regarde le *mathematical thinking*. Ce n'est pas vrai ce qu'on veut nous faire gober, M. le président.

Moi, personnellement, j'ai fait mathématique avec Miss Mary Anne, je crois. Mais le mot 'proportionnel' comme on veut imposer ici, ce n'est pas proportionnel. Le proportionnel, c'est quoi ? C'est la balance, on donne la balance. Mais là, maintenant là, on veut donner au parti qui a eu sept ou bien sept à monter. On donne additionnel trois. Mais ce n'est pas proportionnel ! On a mal calculé. Le mot 'proportionnel' ici n'est pas exact ici, M. le président. Ce n'est pas le mot 'proportionnel' qu'il faut s'en servir ici ! Ce n'est pas proportionnel ; c'est plutôt... Là, là, si on peut dire ça, c'est plutôt '*Best Loser*'. Mais le mot 'proportionnel', ce n'est pas le mot 'proportionnel' qu'il faut dire aussi parce qu'on veut donner trois. Mais si on veut faire ça, si on veut donner plus de députés à l'équipe gagnante, il ne faut pas mentionner le mot 'proportionnel' parce que le mot 'proportionnel' est différent.

The word 'proportional', it is not 'proportional'. From what I have learned in colleges, in schools, what I have taught to pupils of primary school, this is not proportional. This is different from what I am teaching to pupils in Rodrigues. This is not proportional.

Mais, M. le président, quand même, il y a un problème. Personnellement, j'ai vécu ça pas mal de temps. Mais il faut que je puisse dire ça ici, M. le président. Il y a un problème entre *Local Region* et *Island Region*. Là, il y a un gros problème. Là, il y a un problème entre ces deux-là ; entre *Local Region* et *Island Region*, M. le président. Moi, personnellement, je dis tout le monde plonge à l'eau. Tout le monde *dans délo*, M. le président. Il ne faut pas qu'il y ait une liste à part, M. le président. Et là, pour avoir proportionnel, lorsque je coule, l'autre monte. Lorsque je monte, l'autre coule. M. le président, qui n'aime pas sa propre personne ? Qui n'aime pas entrer ici ? Tout le monde veut entrer ici, M. le président ! Il ne faut pas que *bœuf travay, souval manzé* ! Il faut, M. le président, tout le monde à l'eau ! Tout le monde à l'eau mais s'il faut faire un amalgame entre proportionnel et *Best Loser*, ça, je suis pour. Mais tout le monde à l'eau ! Non mais c'est proportionnel ! C'est *Local Region*. C'est là qu'il faut faire la balance entre ces deux-là, M. le président.

Il faut que tout le monde soit dans l'élection, tout le monde à l'eau, mettre votre nom sur la liste des candidats, M. le président. À ce moment-là, on va voir si tel, tel parti peut *allocate two seats*, on choisit *two best candidates among the party*. *This is democratic and not choose*, M. le président. Et si on continue comme ça, M. le président, il y aura toujours des personnes qui vont '*kouchou kouchou*', '*kouchou kouchou*' à côté du leader pour pouvoir entrer sur la liste proportionnelle. Et ce n'est pas bien ! Et ça, ce n'est pas dans l'intérêt des leaders du parti, M. le président. Si tout le monde se plonge à l'eau, ce qui amène beaucoup de personnes, mais c'est lui qui va récolter ! C'est lui qui va récolter, M. le président, et non pas attendre à terre. Mais, M. le président, au niveau de *mathematical calculation*, j'ai regardé l'analyse du rapport Duval, l'analyse de Rama Sithanen et l'analyse de votre fils, Krishna Sooprayen. Et en passant, je lui dis félicitations pour avoir réussi dans ses études. Et lui, il a fait l'analyse politique, je crois. Et on a vu, M. le président, comme a si bien dit le *Minority leader* ce matin, et même Nicolas Von Mally a bien fait une analyse sur le journal '*Ici Rodrigues*'.

Si un parti, M. le président, ne reçoit pas 50 % de votes exprimés, le parti se retrouvera toujours dans un scénario chaotique. Il faut pour que le parti soit confortable, surtout pour répondre à la question du Commissaire Payendee, il faut que les partis travaillent pour pouvoir dépasser la barre de 50 %. Ça, il faut parce que si on prend le rapport Duval, il y aura toujours des problèmes avec les *mathematical calculations* pour pouvoir donner *additional seats to a party*, M. le président. Mais si jamais le parti en question ne reçoit pas les 50 % des votes exprimés, il faut qu'il y ait ce qu'on appelle, les alliances post-électorales ou bien en cas s'il n'y a pas jusqu'à un moment donné, il faut retourner vers l'électorat. Je vous dis ça aujourd'hui, si on ne fait pas ça, M. le président, à

l'avenir, vous allez voir qu'avec le rapport Duval, il y aura encore des problèmes avec ce qu'on appelle le *mathematical calculation*. Et j'invite l'Assemblée, et j'invite tout le monde. On a un fils du sol qui est ici en la personne de Krishna Sooprayen. Il ne faut pas *per*, M. le président. Il faut l'inviter à venir, de faire un exposé quelque part et tout le monde vient donner... Et lui, il expose et puis à ce moment-là, on pose des questions, on va voir si jamais on est en tort ou bien, pas avant d'aller de l'avant avec le rapport Duval par rapport à la *mathematical calculation*.

M. le président, avant de terminer, j'avais des propositions à faire à part ce que je viens de faire. Il faut, dans le projet de loi, inscrire que les Rodriguais qui sont inscrits, se trouvant à Maurice ou ailleurs et qui figure sur l'actuel registre électoral, puisse avoir l'occasion de voter, M. le président. Il faut que les Rodriguais qui sont partis ailleurs, à Maurice ou ailleurs, puisse voter surtout s'ils sont sur le registre électoral. Il faut ! Dans les autres pays, on le fait. Même pour l'élection en Amérique, on l'a fait. En France, on le fait. Pourquoi pas à Rodrigues ? Pourquoi est-ce qu'on prive les Rodriguais qui sont à Maurice, l'occasion de pouvoir voter de quel parti ils veulent être dans l'Assemblée Régionale surtout s'ils sont dans le registre électoral, l'actuel registre électoral ? Mais s'ils sont partis avant, ça, il faut faire un débat pour voir si ces gens-là aussi peuvent être sur cette liste-là.

Il y a encore d'autres, M. le président, une autre chose que je vais dire ici. Il y a l'accumulation de mandat pour le poste de Chef commissaire. Je ne parle pas pour le Chef commissaire actuel là, hein, mais quand même pour l'avenir. Est-ce que ce n'est pas possible d'amender la loi pour que l'accumulation de mandat puisse être deux, *at least two for each Chief Commissioner, only for Chief Commissioner* ? Il faut. Il faut que Rodrigues puisse avoir l'occasion de donner la chance. Avec deux mandats, à la fin de deux mandats, je pense que la personne question, celui ou celle qui a été élue comme Chef commissaire, il a pu mettre en place ses projets au pouvoir comme si changer la vie des gens. Mais, M. le président, avant de terminer... Je ne sais pas. Malheureusement, je n'ai qu'une seule copie.

Au milieu, c'est Bob Marley. Et des deux côtés, il y avait le Chef de l'opposition de Jamaïque est le Premier ministre de Jamaïque. Tout le temps, M. le président, il y avait la chanson '*One Love, Peace...*' En Jamaïque, je vous donne la date exacte où Bob Marley a fait organiser cette.... là : le 22 avril 1978, M. le président. Regardez qu'est-ce que Bob Marley... Il faut que nous, dans cette Assemblée, M. le président, puissent être des ambassadeurs de Bob Marley. Le jour où tous les leaders puissent attraper la main de cette façon-là, M. le président, ce jour-là, Rodrigues sortira gagnant. Rodrigues sortira la haine que nous avons envers nos amis, M. le président. Ce jour-là, cette haine-là va

disparaître, M. le président. Si on continue sur cet même lancé que nous sommes aujourd'hui, M. le président, je vois mal comment notre île va sortir là où il est actuellement.

With this, Mr. Chairperson, Sir, I thank you. But, what I want at last, M. le président, je demande au Chef commissaire avant d'aller de l'avant avec... Parce que si on n'est pas d'accord avec le concurrence, si l'Assemblée Régionale avait des doutes sur telle, telle mesure énoncée dans le rapport, M. le président, therefore, he is not giving his concurrence.

I call upon, I make a plea to the Chief Commissioner, let us once again meet even outside this Assembly, meet to bring along all our forts, what we expect to be amended in the Rodrigues Regional Assembly Act because some parts, we agree and some parts, we disagree. But, we can stand together, we can sit together and amend things that we want to amend and afterwards, we make it a bible, we make it a book from the RRA and we send it to the Central Government and we say to the Central Government this is the wish of the Rodrigues Regional Assembly and not the wish of theirs but the wish of the Rodrigues Regional Assembly. But, the way we are doing it today, it is not the type of Rodriguan that we are expected. Thank you, Mr. Chairperson, Sir.

[Applause]

Mr. Chairperson: Somebody from the Majority Side.

[Interruptions]

Mr. Chairperson: Okay, Commissioner?

The Commissioner for Social Security and Others (Mr. L. D. Baptiste): Merci, M. le president. C'est avec un sens de devoir et de grandes responsabilités que je tiens à apporter ma contribution cet après-midi sur *the proposed admendments* concernant le *RRA Act*. Et je pense que c'est très important pour nous aujourd'hui de comprendre exactement quels sont les positions de tout un chacun. Parce qu'après 14 ans de fonctionnement de l'autonomie de Rodrigues, nous avons eu le temps comme l'a si bien dit le *Minority Leader* de constater les forces et aussi certains manquements que comporte le *Rodrigues Regional Assembly Act*. Et surtout, cette autonomie qui nous a été accordée par le Gouvernement Central suite à des longues années de lutte de l'OPR avec le Chef commissaire d'aujourd'hui, Serge Clair, comme leader soutenu par des militants. Mais c'est vrai, au départ, pendant cette lutte, il y avait beaucoup d'appréhension par rapport à l'autonomie. On disait beaucoup de choses à gauche et à droite.

Mais heureusement, qu'après 25 ans, en 2002, quand l'Assemblée s'est instaurée, il y a eu même les parties qui étaient contre l'autonomie qui ont pris part aux élections et qui sont là aujourd'hui. Et je pense que nous sommes tous à l'unanimité pour dire que quand même, c'est une bonne chose. Et justement, les propositions qu'on veut apporter à cette loi, nous pensons que ce n'est pas le pour l'OPR, ce n'est pas pour Serge Clair, ce n'est pas pour quelques personnes mais c'est pour toute l'Assemblée Régionale de Rodrigues. Donc, justement, c'est dans cet esprit que nous voulons apporter, que le Chef commissaire a proposé cette motion. Mais c'est aussi important parce qu'il y a eu beaucoup de choses qui ont été dites par certaines personnes, plus ou moins un petit groupe de personnes, *some pressure group*, mais très peu nombreux. Mais laissez-moi vous dire d'abord, ils ont parlé de consultation ou de légitimité. Pourquoi apporter ça maintenant à l'Assemblée ?

Mais d'abord, M. le président, permettez-moi de rappeler à la Chambre que durant la campagne électorale pour les élections régionales de 2012, l'OPR avait pris l'engagement d'apporter les amendements si bien sur, on regagnait le pouvoir. Et ça, on a parlé de ça dans les meetings publics, on a exprimé ça en public. On a consulté les différents membres des structures du parti et bien entendu, on a préparé le manifeste électoral et c'est vraiment, c'est inclus dedans. Et si vous regardez le manifeste électoral de l'OPR en vue des élections de 2012 intitulés : '*OPR, Le Grand Retour, Espoir Et Libération Pour Consolider Et Réussir L'autonomie*'. Page 9. Page 8, 9, 10. donc, c'est écrit : '*Ensemble, Nous Voulons*'. Point 23, '*Proposer des amendements au RRA Act afin de le rendre plus efficace*'. Donc, c'est le peuple qui a soutenu ce programme.

Et bien sûr, M. le président, nous avons par la suite été plébiscitée par le peuple le 05 février 2012 et pour officialiser ce vœu du peuple, cette proposition a été reprise dans le discours programme de 2012/2017 par le Chef commissaire, M. Louis Serge Clair, lu ici même dans cette auguste Assemblée le 30 mars 2012 et si vous regardez à la page 5 et 6, c'est clairement mentionné, je cite : '*Les principaux thèmes de notre action gouvernementale se résument ainsi...*' et on parle entre autres de proposer à la page 6, des amendements aux *Rodrigues Regional Assembly Act*. Donc, ceci dit, M. le président, ce Gouvernement a été mandaté par le peuple pour venir de l'avant avec des propositions d'amendements, des propositions bien sûr parce que nous n'avons pas le pouvoir d'amender le *Rodrigues Regional Assembly Act*. C'est entré dans la Constitution et ça doit se faire au niveau de l'Assemblée Nationale à Maurice mais bien sûr, *with the concurrence*, par respect aussi pour l'autonomie.

With the concurrence, it has to be done au préalable avec l'accord du *Rodrigues Regional Assembly*. Donc, M. le président, je précise une nouvelle fois que le peuple de Rodrigues a mandaté l'OPR pour proposer au Gouvernement Central des amendements et réformes au *RRA Act*. Et pour réaliser cet engagement, nous voulons le faire ensemble comme on avait bien dit dans le programme avant la fin de ce présent mandat qui termine en février 2017. Nous sommes toujours en cours de ce mandat et il n'est écrit nulle part qu'on devrait présenter tel ou tel amendement ou telle ou telle proposition qu'on a fait, des mesures, des promesses électorales avant disons une certaine période, un an, deux ans. Mais nous avons toujours le temps et c'est pourquoi nous sommes venus de l'avant parce que nous avons une responsabilité envers ce peuple qui nous a élu en 2012 et qui a confirmé l'envie de continuer avec ce Gouvernement à travers les Elections Nationales. C'était comme si un referendum et nous avons été élus avec encore plus de votes, de pourcentage qu'en 2012, M. le président.

Donc, pour ainsi dire, cette décision n'a pas été prise du jour au lendemain. Ça n'a pas commencé hier ou avec l'arrivée du Premier ministre à Rodrigues en juillet dernier. Les discussions par rapport à ces amendements ont commencé en 2012 lors de la visite du Premier ministre d'alors, le Dr Navin Ramgoolam du 02 au 04 novembre 2012 où il y avait une session de travail entre le Conseil Exécutif et les responsables du bureau du Premier ministre, le Dr Navin Ramgoolam qui était Premier ministre à l'époque, parce qu'on voulait justement proposer ces amendements et parmi également, il y a cette partie qui touche la réforme électorale. Donc, pourquoi c'est important ? On ne peut pas venir avec quelque chose hâtivement parce que les consultations avec le Gouvernement Central est d'une importance capitale. Car je dois, il faut toujours le répéter parce que certaines personnes pensent que c'est imposé.

Tout amendement du *RRA Act* doit passer à l'Assemblée Nationale pour être voté et ça, c'est dans la Constitution. Et bien sûr, on a eu beaucoup de sessions de travaux au niveau interne, au niveau du parti, au niveau du Gouvernement Régional pour proposer justement les amendements, quelles sont les clauses, qu'est-ce qu'il faut inclure, *add or delete*. *And, obviously, we are not legal persons*. Nous ne sommes pas des experts pour pouvoir par nous-mêmes écrire ces amendements. Donc, il y a eu des sessions de travaux avec *our Legal Advisor from the Rodrigues Regional Assembly* émanant de tous ceux qui ont été discutés à travers l'Assemblée des délégués du parti, à travers les différentes organisations avec qui on travaille pour avoir des *ideas* et bien sûr officiellement, maintenant, il fallait qu'on commence le travail. Et le Premier ministre a accepté à un certain moment bien sûr pour que, Sir Victor Glover, je parle du D. Navin Ramgoolam qui était ex-ministre pour dire que ça a commencé depuis longtemps.

And, he concurred that there was need to go about these changes and agreed to enable Sir Victor Glover to go ahead for the proposed drafts and consultations. Et c'est dans ce sens, M. le président, que Sir Victor Glover est venu à Rodrigues. Le *Legal Consultant*, ancien juge, Chef juge de la Cour Suprême de Maurice, c'est-à-dire quelqu'un qui a beaucoup d'expérience, il est venu à Rodrigues justement pour écouter les partis politiques, la société civile et aussi s'était ouvert à n'importe qui voulait faire des propositions. Donc, cette mission a eu lieu du mercredi 07 mai 2014 au 09 mai 2014 toujours quand l'ancien Gouvernement était au pouvoir et dont il y avait aussi un membre de Rodrigues qui faisait parti de ce Gouvernement. Donc, juste pour dire que ça a commencé depuis bien avant.

Donc, je confirme qu'il y a eu des consultations. *There have been working sessions with Departmental Heads because they worked with all the Administration of the Rodrigues Regional Assembly.* Et sans doute, ils ont beaucoup de connaissances par rapport aux lacunes, aux faiblesses qu'il y a par rapport au *Rodrigues Regional Assembly Act*. Donc, *there has been these working sessions with Departmental Heads. With the Minority Leader and his teams*, c'était le vendredi 09 mai 2014 de 10h10 à 10h45 avec son équipe. Il y avait eu le leader du Front Patriotique Rodriguais, M. Roussety et son équipe le vendredi, 09 mai 2014 de 11h00/11h30. Il y avait des consultations avec la société civile.

Il y avait aussi même les membres dissidents du parti MR étaient invités, Mme Meunier et M. Agathe, but they did not attend the working session and wished/proposed to submit their proposals in writing at a later stage. I do not know if they did it but everybody had the opportunity to expose their views about any possible change, amendments which could be brought to this Assembly, Mr. Chairperson, Sir. I confirm what I have said and I know that all these are only facts I am relating.

Il y a eu aussi des consultations avec la société civile comme je vous ai dit, le Rodrigues Council of Social Services, le Coordinateur avec son équipe Front pour l'Avancement de l'Autonomie de Rodrigues (FAAR), Centre Carrefour. Il y a aussi eu des consultations avec le *Rodrigues Youth Council* et aussi des syndicats dont le *Rodrigues Government Employees Association (RGEA)*, *the President and his team for the Rodrigues Public Service Worker's Union (RPSWU)* and *the Government Servant Employees Association (GSEA)*. Donc, je ne comprends pas comment des gens aujourd'hui osent dire qu'il n'y a pas eu de consultation. Et d'ailleurs, parce qu'ils sont, on a parlé de ce groupe de *Kolektif 07* octobre dont fait partie certains membres des syndicats RGEA. Et je confirme ici, comme j'ai dit, *they met Sir Victor Glover on 08*. Et ça, si

vous allez sur le site Internet de la RGEA qui essaie de faire croire aujourd'hui qu'il n'y a pas eu de consultation, allez voir sur le site Internet qu'ils ont soumis leurs propositions ce jour-là et c'est daté RGEA 08/05/2014, la date justement où ils ont rencontré Sir Victor Glover.

Mr. Chairperson, Sir, I do not know why people change their... *change de langage du jour au lendemain pour satisfaire leurs besoins personnels. Et je ne sais pas, je dois dire, malheureusement je ne sais pas.* Maybe they are agreeable because they wanted, they have proposed amendments to section 6(2) to include Government employees to take part in active politics and that it be declared illegal for any company to prevent workers from taking part in politics. I do not know.

Je suis désolé mais il n'y a plus de crédibilité par rapport à leur action parce qu'ils ont pris déjà leur position pour soutenir un parti politique. Nous avons vu ça hier lors d'une conférence de presse où ils se sont associés et pour probablement confirmer cela, j'ai vu un article dans *Le Mauricien* datant 23 octobre 2016 où le Président de la RGEA dénonce le fait que la loi électorale est adaptée aux besoins des deux partis politiques soient l'OPR qui n'arrivent pas à assumer le contrôle de ses membres à l'Assemblée Régionale et le MR qui veut régler ses comptes avec le FPR. Donc, pour moi, il s'associe directement à un parti politique et n'a rien à voir avec l'intérêt même de ces citoyens de Rodrigues. S'il était plus crédible, M. le président, ce syndicat, avant de créer le *Kolektif 07 octobre*, ils savaient déjà depuis 2014 qu'on venait de l'avant avec cet amendement, ils auraient dû... Il parle de la démocratie, il se fait croire les champions de la démocratie. Pourquoi n'ont pas-t-il convoqué une Assemblée spéciale de leurs membres? Je ne sais pas.

Il y a 1200 si j'ai bien vu dans un journal, 1200/1400 membres. Ils auraient dû convoquer ces 1400 personnes pour présenter leurs propositions et débattre là-dessus, demander leur avis. C'est-à-dire, là, il y aurait eu vraiment la démocratie et leur action aurait été un peu plus crédible comme j'ai bien dit. Mais je suis désolé, nous n'avons pas de leçons parce qu'eux-mêmes, *they should learn themselves, they should take note of what they have done wrong during all this process.* Mais nous savons tous, je dois le dire aussi, c'est public, ils, les deux partis, c'est ça qu'ils associent peut-être, le FPR et ce syndicat, du moins les dirigeants, quelques dirigeants, ils sont en faveur de l'indépendance de Rodrigues. *That is why they are uniting together to try to boycott this amendment.* Et j'ai été choquée d'entendre parler qu'il veut même aller jusqu'à faire la désobéissance civile. Ça, c'est dans les journaux. Ce n'est pas moi. *I am not inventing. I am just talking about facts. He can read it from newspapers.* Désobéissance civile et l'action menée par le parti à l'Assemblée se ressemblent, M. le président. Voilà le fait des choses. So, I see nothing. We

are legitimate here and we can come with proposals for amendment to this Assembly. Donc, il n'est pas tard parce que nous sommes toujours *in the cast of our mandate*, Mr. Chairperson, Sir.

Maintenant, *it is obvious that the proposals have been considered by the Legal Consultant, Sir Victor Glover, because there have been submissions by all the parties, by all the NGOs that I mentioned.* Et justement, c'est là qu'on a eu une première version officielle du *draft*, une version et c'est à partir de là qu'on a soumis au Ministre de Rodrigues qui est en occurrence, le Premier ministre for consideration. *The draft prepared by Sir Victor Glover after consultations with all these stakeholders which I mentioned earlier.* Ça, c'est très important. Mais par la suite bien sûr, c'est une prérogative du Premier ministre. Il a confié à un comité ministériel, ce document pourrait être étudié. Ça, c'est sa prérogative. Mais *the piece, the masterpiece of the work emanate from the Executive Council of the Rodrigues Regional Assembly.* Et bien entendu, c'est vrai qu'il y a eu certains amendements.

Il y a certaines propositions que nous n'avons pas faites mais qui sont dedans dans *the proposal for amendment*. Mais on ne peut pas dire que ça été imposé. Ça, ce n'est pas vrai parce qu'à la base, nous avons travaillé le document. Mais de toute façon, il faut comprendre aussi que *the Cabinet Decision does not mean amendment*. Quelques personnes, je pense, ils sont en train de faire des amalgames. *Cabinet has agreed to the Rodrigues Regional Assembly (Amendment) Bill being forwarded to the Rodrigues Regional Assembly for concurrence.* Et c'est ça, c'est pourquoi nous sommes là aujourd'hui. Et c'est dommage qu'ici, l'instance suprême pour débattre, pour discuter sur les propositions mais certaines personnes ont choisi la facilité ou probablement parce qu'ils ne voient pas grand-chose qui sont à l'encontre de ce qu'ils pensaient parce qu'ils critiquaient l'élimination du système proportionnel, critiquer certaines choses mais pratiquement toutes ces choses-là sont restées intactes. Probablement, c'est pourquoi *they do not have real points to debate today and they have decided to vanish and to try to leave the House as they do not have solid arguments.*

Et, donc, M. le président, voilà un petit peu comment ça se passe, comment ça s'est passé et pourquoi nous sommes arrivés ici dans cette Assemblée. Maintenant, on parle des consultations avec le peuple. Bon, ici, *we are not talking about major amendments which will have a big influence.* Si on parlait par exemple changement de l'âge de vote ou bien changement du mode de scrutin, là, je suis d'accord. Peut-être *it would have had more impact on the people but many of these amendments are technical, are legal, are errors and omissions.* Et bien sûr, comme je vous ai dit, *the main part of it*, donc, réforme électorale, il n'y a pas dans la profondeur, des changements majeurs, M. le

président. Donc, et les consultations au Cotton Bay, ces mêmes personnes avaient quand même des préconçus pour dire que tout a déjà été décidé. Alors, par exemple que *the proposals relating to double candidacy was suggested by the Movement Rodriguais Party*. Nous n'avons à aucun moment envoyé ou proposé des *double candidacy* dans les documents que nous avons transmis à travers Sir Victor Glover puis bien sûr, officiellement au Premier ministre. *Nothing was mentioned in it*. Et ce n'est qu'à Pointe Coton, après la déclaration du leader, qu'on a compris qu'il a fait des propositions *so that double candidacy could also be included*. C'est-à-dire qu'il y avait toujours des *grounds for change for other amendments* et ça, c'est un exemple clair qu'il y a eu des changements et dont, nous, *we are questioning at this side of the House. This part of it, we are questioning*.

Donc, unfortunately, as my colleague rightly said, the FPR instead of giving their views openly and officially, instead of giving submissions about points on agreement and disagreement for real democracy so that people could have the official version of what they want, they opted for the worst action and decided to boycott the meeting. It is very sad for our democracy today what they have done, Mr. Chairperson, Sir. Mais ce n'est pas, M. le président, parce que laissez-moi vous dire quand on a travaillé sur ce document, des changements, des amendements, des réformes à apporter par rapport au système électoral, on a jamais, on arrivera jamais à avoir des consensus... De l'unanimité, pardon. L'unanimité, on n'aura jamais l'unanimité même au niveau de ce côté de la Chambre, quand on a discuté, il y a eu des divergences d'idées. *There are some of us who were against proportional*. On voulait éliminer complètement mais il y a d'autres écoles de pensées qui disaient non, non, non, il faudra quand même conserver.

Même à notre... ici, niveau, il y a eu des divergences mais en fin de compte, nous avons eu des consensus parce que *as the Chief Commissioner said : what are the main objectives of this proposal ?* Donc, c'est on a parlé beaucoup de stabilité, gouvernabilité, on a parlé de *Gender Equality*. C'est ça, *anti-defection measures*, donc, en fin de compte, peu importe la formule, mais du moment qu'il y avait la garantie que ces points sont là, donc, on a pu quand même trouvé un accord, M. le président. Donc, les amendements proposés, c'est beaucoup plus que la réforme. *We talked about amendment to RRA Act. There is not only this part of* réforme électorale. Mais là aussi, je dois mentionner quelque chose. Ça, c'est très important. Depuis 2011, nous avons, moi j'ai lu dans *lexpress.mu*. J'ai une copie ici. Si vous tapez sur Internet, vous allez pouvoir trouver ce document. Il y avait un moment, une interview par le journaliste Benoit Jolicoeur et le leader du MR qui était à l'époque aussi, Ministre. Et il a parlé de l'importance, de la nécessité de faire cette réforme. Et il parlait, il a dit il faut une Assemblée Régionale qui assure la stabilité. Et il a

dit quand on lui a posé une question, donc, 25 mars 2011, *lexpress.mu*. Mais je pense qu'avant les élections régionales, c'est-à-dire, il y avait, c'était pratiquement six mois avant les élections régionales qui avaient été prévues pour décembre 2011.

Il a précisé : « ...je pense qu'avant les élections régionales, il faudrait amender la loi pour qu'il y ait plus de stabilité au niveau de l'Assemblée [R]égionale ». Je ne sais pas si vous avez changé d'avis aujourd'hui. Mais c'est ce qu'il a dit : 'Sinon, il existera toujours...' C'est en vert là. J'ai bien mis ça en vert. « ...il existera toujours le risque qu'un parti se retrouve avec une faible majorité et sera l'objet du chantage et d'instabilité. Il faut une loi [pour ça]. » Voilà, ce qu'il a dit. Et j'ai été étonné d'entendre certains des membres de ses partis... de son parti, pardon, aller en quatre contradiction avec ses vœux en tant que leader. Maintenant, avec les formules 'Minority becomes Majority', I do not know what. Et on lui a posé une question : « Et les transfuges aussi ? » Voilà ce qu'il a dit sur les transfuges :

« Oui, ce serait bien d'en parler aussi. Je suis ouvert à toute proposition qui vise à laisser un meilleur héritage pour les générations futures. C'est-à-dire, une Assemblée [R]égionale qui fonctionne et qui assure la stabilité. Pour atteindre un tel objectif[,] je ne vois aucun problème à me mettre à la même table que les autres politiciens pour trouver un cadre légal idéal et approprié. Je crois que tout le monde est unanime à dire qu'il faut faire quelque chose pour qu'il y ait plus de stabilité en permettant un parti d'avoir une majorité confortable. Il faut s'inspirer d'autres systèmes... » M. le président.

Donc, justement, je crois que... Tout à fait. Bravo ! Je dois féliciter le leader parce qu'il a dit une bonne chose. Et parfois, il faut savoir féliciter même nos adversaires quand ils disent des bonnes choses, M. le président. Il y avait que six mois, il avait dit ça. Mais la différence aujourd'hui, *we are coming with it*.

Yes, five years, but we have documents which we have started, consultations which we have prepared long way back. Alors que lui, quand il parlait de ça, il n'avait rien comme document, M. le président. Et justement, ce qu'il a dit aussi, on lui a posé une question, donc : 'Croyez-vous...' Ça, c'est très important, the last part of it : « Croyez-vous vraiment qu'on a le temps de faire cela avant les prochaines élections régionales? » En décembre 2011, donc, c'était en mars. Ecoutez la réponse : « Quand il y a la volonté, rien n'est impossible. » Et voilà justement, c'est la volonté de ce Gouvernement aujourd'hui qui nous mène à apporter/proposer ces amendements, M. le président.

[Applause]

Mr. L. D. Baptiste: Et donc, justement, c'est ça, la différence. C'est là, le leadership. A leader, une personne qui aspire de diriger un pays doit savoir exactement ce qu'il veut. Et justement, et aussi qu'est-ce que son parti propose pour justement répondre aux attentes de la population ? Et c'est ça, c'est la différence qu'on voit ici de ce côté de la Chambre par rapport malheureusement à l'autre côté de la Chambre, M. le président. Et voilà, comme je vous ai fait quand même... Oui, *perdi létemps*. Mais laissez-moi quand même à quelques amendements qu'on propose. Qu'est-ce que les gens ont demandé, M. le président ? On a parlé d'anti-transfuge. *They want to have amendment to the law so that there can be anti-transfuge*. Et il y a une personne, une membre qui a dit qu'on ne peut pas empêcher quelqu'un de faire ce qu'il veut. Mais, M. le président, laissez-moi vous dire. Un membre, quand il est élu, c'est au nom de son parti. *If the Member is independant*, ça, c'est *oké* et vu comme indépendant, ça, il fait ce qu'il veut. *But if the Member is elected*, donc, au nom d'un parti présenté à l'élection, *they should not...* il ne doit pas bafouer le vœu de ces électeurs, de son électorat. Parce que très souvent, qu'est-ce qui se passe ? Ici même, si nous prenons l'exemple ici dans cette Assemblée, il y a eu plusieurs épisodes de transfuge, à commencé par 2006.

Donc, qu'est-ce qui s'est passé, M. le président ? En fin de compte, ce sont les membres qui ont eu des altercations, des différences avec leur leader ou avec les membres du parti. Mais l'électorat derrière tout ça, ils ne sont pour rien. Ils n'approuvent pas nécessairement *when you are...* *You know*, quand vous êtes en guerre avec votre leader, l'électorat ne peut pas payer le prix et ils ont confirmé. Qu'est-ce qui s'est passé ? Par exemple, dans la région six, l'OPR... Malheureusement, je ne voulais pas parler de ça mais je dois le dire. Quand M. Mercure est parti, il a donné, il a aidé le MR à prendre le pouvoir. Et puis, quelque temps plus tard, il y a eu des élections. Il est venu se présenter sous la bannière du MR et les mandants de l'OPR, ils l'ont condamné parce qu'il n'a pas été élu. C'est-à-dire que les mandants, les électeurs n'approuvaient pas ce qu'il a fait. Donc, il a bafoué carrément les votes des électeurs.

C'est pourquoi, M. le président, nous proposons que s'il y a quelqu'un qui veut quitter le parti, qui démissionne du parti, il doit certainement retourner vers l'électorat. Ça, c'est clair. C'est confirmé, à Rodrigues, dans toutes les circonstances à l'exception de mon ami, M. Daniel Spéville. Là aussi, parce qu'il est allé dans une autre région, bastion du MR. Mais tous les autres, même à Maurice aussi, si vous regardez un petit peu, ça, donc je pense que c'est vraiment nécessaire d'apporter cet amendement. Et d'ailleurs, le ministre Duval a bien précisé : s'il faudra amender la constitution que ça soit légal, il va le

faire. Donc, il a précisé ça ouvertement, M. le président. Maintenant, on a parlé pourquoi six, pourquoi cinq et pas six, sept proportionnels ? Donc, qu'est-ce qu'on a parlé durant la campagne électorale de 2012 ? On a toujours dit qu'il y a overdose. On a utilisé souvent ce terme : overdose proportionnel.

So, we wanted to reduce this overdose, Mr. Chairperson, Sir. And, if we see now, with the actual system, the share of first-past-the-post seat is 70.6% while the percentage of PR seat is 33%. *Ça veut dire 12:6, cinq représentent 33 % à peu près. Donc, c'est le chiffre.* Reducing the number of PR seat from 6 to 5 will increase the share of first-past-the-post seat to 66.7% while it lowers the percentage... It will increase, *pardon.* It will increase.

Tout à l'heure-là, c'était 66.7, pardon. 66.7, oui. Actuellement, c'est 66.7 et 33%. Maintenant, ça va devenir 70.6%, le *first-past-the-post* et 29.4% la proportionnelle. Donc, ça va réduire un petit peu l'overdose qu'on a parlé. C'est pourquoi... Donc, M. le président, on a parlé aussi majorité devenir minorité. On parle de 40 %, 48 % Gouvernement majoritaire, mino.... Mais, laissez-moi vous dire, M. le président, *as the Chief Commissioner rightly said, we do not have a perfect system.* Mon ami l'a si bien dit. Qu'est-ce qui s'est passé aux États-Unis par exemple, M. le président, lors des dernières élections là, présidentielles ? Mme Hillary Clinton a été élue... pardon, n'a pas été élue mais elle a récolté plus de votes populaires que Donald Trump.

Donc, en termes de votes nationales, Hillary Clinton has scored more than Donald Trump but avec le système de *Electoral College*, donc, c'est le système, ça existe. Malheureusement ou heureusement, Donald Trump a été élu président et ce n'est pas la première fois. Et dans le passé, il y a eu même des présidents, même Bill Clinton a été élu avec moins de 50 % de votes populaires. Ça, vous pouvez consulter les documents. Est-ce que ça veut dire qu'Obama ou Bill Clinton ne peut pas diriger, il est un Président minoritaire ? Mais c'est le système ! C'est une question d'interprétation, M. le président. Je ne vois pas pourquoi si un parti est arrivé à plus de personnes élues, que ce soit *first-past-the-post*, même avec un pourcentage de moins de 50 %, il faut dire que c'est minoritaire. C'est une question d'interprétation.

And, let me tell you also that even in USA, there have been numerous constitutional, proposals for constitutional amendment. Numerous constitutional amendments have been submitted seeking to replace Electoral College with Direct Popular Vote but none has ever successfully passed both Houses of Concurrence, *M. le president.*

Et justement, on a parlé de réforme électorale mais il y a d'autres choses aussi qu'on n'a pas dit probablement qu'il n'a pas été souligné comme il faut.

Par exemple renforcer la démocratie, qu'est-ce que nous avons voulu proposer comme amendement ? D'avoir que l'Assemblée Régionale puisse siéger plus régulièrement. C'est-à-dire, au lieu de *quarterly* comme c'est mentionné, nous avons proposé que ce soit au moins une fois chaque deux mois. C'est une proposition ! On a fait ça. Ça vient de nous, de Rodrigues, M. le président. Donc, and, obviously, the question for PNQ, I think that many things can be done in our Standing Order or through Regulations. Parce qu'il y a des propositions aussi, des choses qu'on a proposées mais comme je vous ai dit, nous ne sont pas des experts légaux.

Donc, à ce moment-là, il y a pas mal de choses qu'on avait proposées et que Sir Victor nous a simplement dit que ça, on peut venir de l'avant à travers des *regulations*. Donc, on ne peut pas inclure tout, tout, tout, tout, tout comme fourretout dans ce *RRA Act*, M. le président. Donc, il y a des choses qui peuvent venir quand même après à travers d'autres lois. Et puis, le *Minority Leader* a parlé aussi du plan de pension des membres de l'Assemblée. *Something also has been proposed in this amendment, Mr. Chairperson, Sir. If you go through the document, you will see.* Donc, auparavant, c'était *for the first one*, donc, là, il y a beaucoup plus de précisions par rapport aux *Priviledges Act where you can propose amendments in the future but it cannot be included directly here in the Rodrigues Regional Assembly Act.*

Et M. Agathe aussi a été quand même très intéressant aujourd'hui, franchement. *This is one of the best of his speeches.* Il a parlé de « *additional responsibility* ». *I agree. And, I think that something has been done* quand même pour essayer d'augmenter, si vous voyez dans le document. *We have proposed for the amendment of the fourth schedule of the Principal Ammendment Acts.* Par exemple, *the Economic Planning and Development is not included in our areas of responsibilities.* Maintenant, ça, c'est inclus ! On a fait des propositions : *Finance for Administration was not included.* Maintenant, on a inclus ça. *Sustainable Development Including Renewable Energy*, c'est là. Mais probablement peut-être il y a d'autres choses, moi-même je suis d'accord. Parce qu'on avait proposé une chose, vu qu'il a parlé de la NEF, c'est vrai, on avait proposé aussi le *Poverty Alleviation and Empowerment*.

Donc, je pense peut-être que moi aussi, je vais proposer d'apporter *for consideration* quelques amendements sur certaines choses et *I do not know if they will accept or not. But this is the purpose of this Assembly where, we can make our proposal, Mr. Chairperson, Sir.* Donc, voilà un peu ce que j'avais à dire et je pense que c'est le moment propice pour proposer ces amendements. Enfin, malheureusement, moi, je pensais parce qu'il y a beaucoup de politiciens je dois dire chevronné surtout du côté de l'opposition, beaucoup ont fait de trois mandats mais malheureusement, on n'a pas eu les résultats escomptés, c'est-à-

dire, en termes d'un vrai débat, d'un débat en profondeur avec des choses vraiment de valeur qu'on pouvait vraiment proposer.

Malheureusement, on n'a pas entendu ça. Mais c'est important aujourd'hui pour nous tous qui sommes là, pour la population de Rodrigues de connaître officiellement les points de vue de chaque membre sur les points d'accord et les points de désaccord parce que nous ne pouvons pas compter sur quelques personnes qui essaient de manifester ou sur quelques voix sur Facebook. Mais, aujourd'hui, là, c'est le peuple qui nous a donné le pouvoir en leur nom. *We are representing people of Rodrigues officially* et c'est ce que nous attendons aujourd'hui, M. le président. Donc, voilà, merci beaucoup pour votre attention j'espère que chacun va être clair dans ce qu'il veut aujourd'hui. Merci, M. le président.

[Applause]

Mr. Chairperson: Respected Member Rosaire.

Mr. J. L. R. Perrine: Merci, M. le président.... Merci beaucoup de nous donner l'occasion d'intervenir sur ce projet de loi, ce bill qui est très important pour l'avenir de Rodrigues, l'avenir de nos enfants qui seront là demain. M. le président, tout au début de mon intervention, j'aimerais être clair et précis sur certains points qui ont été soulevés par les membres de la majorité concernant l'autonomie elle-même. Ce n'est pas bon de faire de la démagogie. En politique, ce n'est pas bon de faire de la démagogie. Il faut être réel, il faut droit, il faut être juste. Le combat pour l'autonomie a débuté par M. Karl Larose à Mont Lubin. C'est lui qui a parlé de l'autonomie en premier à Rodrigues. Bien sûr, ça a été repris par certaines personnes qui prétendent qu'ils sont, qu'il est le père de l'autonomie. La différence entre l'OPR et le MR sur cette affaire d'autonomie, c'est que le MR... Il y a deux systèmes de politique qui avaient été proposés à cette époque. L'OPR avait proposé un système unilatéral, c'est-à-dire, avec le *Local Council* et le MR avait proposé un autre système avec une Assemblée, avec des élus démocratiquement.

C'est ce qu'on a eu en 2001. Et la première Assemblée a été installée ici en 2002. Il ne faut pas faire de la démagogie pour dire qu'on était contre l'autonomie ! Ça, c'est hors de question ! On allait, on travaille dans le sens pour avoir la responsabilité de gouverner notre pays et non à distance comme ça été fait à l'époque. Mais, M. le président, nous avons grandi depuis tout ce temps ! Nous avons appris des choses ! Depuis l'installation de l'autonomie en 2002 jusqu'à maintenant, 14 ans d'existence, nous avons appris des choses. C'est pourquoi en veut poser quelques choses qui vont être bénéfiques pour la génération future et non rétrograde pour notre génération qui va arriver. Nous

voulons la stabilité à Rodrigues, nous voulons une stabilité politique et aussi économique ! M. le président, on est dans une période chaotique avec tout ce qui se passe aujourd'hui. L'amendement qu'on nous propose aujourd'hui, c'est comme si dirait la façon dont les membres de l'autre côté ont présenté cette affaire-là, c'est quelque chose qu'ils ont travaillé depuis 2012. M. le président, le Chef commissaire est venu dans cette Chambre quand il est venu présenter le programme de 2012/2017. Il a mentionné un mot dedans, un terme '*démocratie participative*'.

Depuis 2012 jusqu'à maintenant, c'est tout ce que le gouvernement OPR, c'est tout ce que l'Exécutif OPR a à nous proposer concernant l'amendement de l'Assemblée Régionale de Rodrigues surtout sur la réforme électorale ? C'est tout ce qu'on vaut après 14 ans de l'autonomie ? M. le président, c'est un jeu ! C'est n'importe quoi ! Alors qu'il y a tant de problèmes d'instabilité, temps de problèmes d'augmentation de fonctionnaires, deux postes à créer etc. pour que cette autonomie-là fonctionne, on demande plus d'autonomie dans certaines et certaines directions, certains secteurs et là on vient proposer un système de réforme électoral à la veille des élections ? C'est tout ce qu'on a à faire ? M. le président, *let us be serious* ! Allons proposer quelque chose de sérieux à ce Rodrigues qu'on aime. M. le président, je reviens à un point. Le Chef commissaire avant même que le projet, la motion soit acceptée, *seconded*.

M. le président, le Chef commissaire fait référence à la section 72 de la Constitution. Vous savez ce que c'est la section 72 ? Hein ? Section 72, il parle *Director of Public Prosecutions*. M. le président, *kiété sa* ? On vient badiner ? On vient nous prendre pour des farces ? Mais, M. le président, il faut être sérieux ! *The Chief Commissioner should be serious in this matter because this is serious matter* ! Soit il n'a pas fait son *homework*, soit il vient badiner comme d'habitude, danser avec les ourites, *avec tou se ki li envi fer*. M. le président, *this is unacceptable* ! Le Rodriguais, l'île Rodrigues, cette auguste Assemblée méritent mieux que ce qu'on a vu ce matin, M. le président!

M. le président, the libellé of this Motion : '*This Assembly concurs with all the amendments to the Rodrigues Regional Assembly Act...*' This Assembly concurs? *Vine mette nou... demane... fer accompli?* *Moi, non!* I will not concur! I will not concur to this ! Because my words have not been retained and I know that it will not be retained because we are losing time! M. le président... *Mo zouti travay sa, arrête fatigue moi*. M. le président, '*this Assembly concurs*' ? Hein ? *Vine dir moi nek dire yes or no ? Ki, mo ene yes-man moi? Mo ene no-man moi? Non! Ine envoye moi la pou représente le peuple justement!* It is not only me ! All that you have said, all that you, on the majority side will say, will not be taken into consideration. Why, Mr. Chairperson, Sir? Because, *c'est une décision déjà arrêtée* ! Big brother, small

brother ! « *Hein, ferme la bouche! Pren seki ine dir ou après ou a guetter ki ou envi fer!* »

M. le président, la démocratie participative que prône le Chef commissaire, qu'est-ce qui s'est passé avec ce mot-là ? *Han, li dir nou fer démocratie, selmen li pa respecter démocratie li mem ? Li dir nou accepter démocratie selmen li fuir devant démocratie li ? Abé, nou, ki nou eter nou ?* Non ! M. le président, *I know that what I am saying right now blesse.* Ça fait du mal. *Mo pou fer li parski,* M. le président, je suis blessé pour cette manière de faire. On vient imposer sur nous, les Rodriguais, les parlementaires et tout ce qui fait parti de cette auguste Assemblée, on vient nous imposer quelque chose qu'on n'a pas débattue. On a été voir le comité Duval à Cotton Bay. C'est vrai, et là, je vais féliciter le leader du Mouvement Rodriguais, M. Nicolas Von Mally, parce qu'il a été 'droite' depuis tout ce temps. Il a été *straightforward*. Il a été concis dans toutes ces décisions. *Ticket pa roder sa, ticket gagner par li mem. Pa roder sa ticket. Mo pa pou ale rode sa moi. Si mo mériter, pou done moi, si mo pa mériter, pou fou moi dehors.*

I am prepared for this, not you. Mr. Chairperson, Sir, I would like to congratulate the leader of *Mouvement Rodriguais* which has been straightforward, who has stuck to his decision in saying these words that Mr. Baptiste just mentioned in his speech.

M. le président, ce présent exercice, c'est un manque de respect pour le Rodriguais. La façon dont cette affaire-là a été emmenée aujourd'hui, c'est un manque de respect. Avant d'aller à une définition complète de ce projet de loi, on nous avait fait comprendre qu'il y aurait des discussions. Les leaders politiques auront une copie avant d'emmener au Cabinet, une copie des lois qui vont être proposées. Ça n'a pas été le cas, M. le président. On nous a mis devant les faits accomplis et là, je regrette... Je sais que ce n'est pas la faute de votre bureau. Je suis tout à fait d'accord avec vous mais je dis que le délai pour venir débattre une motion qui est aussi importante, ce n'est pas correct. C'est un manque de respect à notre égard. On a besoin de plus de temps pour pouvoir discuter là-dessus parce que *this is serious matter*. Après 14 ans, ils ont amendé là. Ça va être encore dans 14 ans. Donc, allons le prendre comme ça. *This is serious matter. So, the timeframe and the strategy are not correct. I will ask you to make a plea to the Prime Minister to review this decision.*

M. le président, je vais venir directement avec les amendements que nous, au sein de la minorité, nous, en tant que Mouvement Rodriguais, nous avons proposés. Pour éclairer certains qui n'ont pas compris... *Ouais mo majorité, nou enan 52%. Nou enan 52%, nou majorité.* M. le président, nous avons fait cinq propositions au comité Duval. Je peux demander au Chef commissaire et

la majorité qu'elles ont été leurs propositions, eux ? Ces propositions, nous les avons rendues publiques ! Tout le monde a une copie, je pense. Tout le monde ! Et aujourd'hui, *I will table this document to this august Assembly to keep on records what we propose before the amendments and not after the amendments.* M. le président, et pourtant, la transparence, good governance, démocratie participative, où sont ses mots-là ?

Les membres de la majorité, le Chef commissaire, malheureusement, il n'est pas là comme toujours! Il n'est pas là comme toujours. *Mais I will ask them what did they propose.* Il faut rendre publique ce qu'ils ont proposé. Il faut rendre publique. C'est pour cette raison que le Chef commissaire n'a pas digérée *the double candidacy for party leaders.* Nous l'avons fait dans son intérêt *parski li ti perdi La Ferme dans 2002, li ti ploré comment ene ti baba.* M. le président, le plus important, *we were not talking only about party leaders. We proposed also that 50% of candidates from first-past-the-post to be chosen while calculating the number of candidates for PR.*

Pourquoi ? Pourquoi ils n'ont pas mis ça, M. le président ? C'est le plus important. Et en plus de ça, le leader aurait été dedans. Pourquoi ils ont mis seulement le party leaders ? Pour nous faire plaisir ? Pour dire que nous avons accepté les propositions du Mouvement Rodriguais? Et alors les restes ? Ils rejettent ? *We are not agreed. Se pa mo leader, se nou leader. Nou pa coumsa nou. Nou, kot enan démocratie, kot toi penan. Kot toi enan dictature. Kot nou enan démocratie.* M. le président, *we proposed that. Why did the Committee not mention this in the proposal? Why?* Pas logique. Deuxième, le *Minority Leader* avait fait mention tout à l'heure, *to a way with split vote.*

Au lieu d'aller voter pour trois personnes, M. le président, nous allons proposer d'aller voter pour deux personnes seulement et le calcul est fait sur la totalité de voix acquis sur toute l'île Rodrigues entière pour le parti. Et ça aurait éliminé les membres *ki pou ale fer 'kouchou kouchou', pou ale vane vote, pou dir ey pa vote sanla la vote moi, pa vote ici, vote la ba. Kot to osi enan. To habitier fer sa to em. Dan region 5, to ti fer li. Pa bisin kozer toi, mo mette tou to pésé dehors.* M. le président, *this, we propose. Apé fer dimoune vine vote...* Au lieu d'aller demander à tous ces pauvres gens de voter trois candidats, deux et un, on le demande tout simplement de voter 2 et calculer après !

M. le président, *in addition to this*, en 2006, nous avons eu un exemple type dans la région 5. Le MR avait récolté 55 % de voix *overall of Rodrigues.* Dans la région cinq et puis en Rodrigues en général, nous avons reçu 55 % de voix. Vous savez qu'est-ce qui aurait pu se passer ? Si un des candidats du OPR allait recevoir 113 voix en plus, ils auraient gagné, ils auraient dirigé le pays avec un minimum de vote pour une majorité de sièges. Alors que nous, on

aurait une majorité le pourcentage de vote et on aurait été dans l'opposition. C'est ça qu'on veut ? Non. Et c'est ça qu'on a proposé. Pourquoi ça n'a pas été retenu ? Pourquoi ? Parce qu'il y a anguille sous roche ? Nous ne sommes pas là pour venir respecter une promesse électorale.

Was this the priority to come here with an electoral reform? Was this the priority of this Regional Government? No. High on your agenda was the problem of water. Where is your water? Where is this water, Mr. Chairperson, Sir? 24 sur 24, 7 lors 7, where is this water, Mr. Chairperson, Sir? This was the priority of this Government! What have you done? What have you done, Mr. Chairperson, Sir? You come here to ask me to concur with a law, with a project, with a bill which is not mine, which will not fit the Rodriguan people at all? And, you want me to concur? No, Mr. Chairperson, Sir! I am very sad. I will not concur. We will not concur, Mr. Chairperson, Sir!

Mr. Chairperson, Sir, ils ont dit à la page 6, leur première priorité, c'était de réinstaurer une démocratie vivante afin de placer le Rodriguais et la Rodriguaise au cœur de sa décision pour un développement durable. Se sa ki appel mette Rodriguais au centre ? Zot pa mette Rodriguais au centre zot. Zot ine mette zot l'intérêt principale au centre. M. le président, l'histoire, history will recall what we are doing today. M. le président, nous faisons face à l'histoire et moi, je ne veux pas passer pour un lâche devant l'histoire. Je ne veux pas, M. le président. I will not put my integrity, I will not put my children at stake in voting or concurring with this Bill. I will not, Mr. Chairperson, Sir ! M. le président, l'Assemblée Régionale de Rodrigues a donné le ton... Maintenant, je vais venir un petit peu si vous le permettez, à ce bill. L'Assemblée Régionale de Rodrigues a été un exemple pour le monde même pour la République de Maurice ! We made history because we put women first.

Arlette Perrine-Bégué, première femme, l'Adjointe au Chef Commissaire, Lordana Chan-Meunier, première femme, *this Chairperson of the Assembly*. En 2006, il y a eu presque six ou sept femmes qui étaient dans cette Assemblée. M. le président, ça, c'est un exemple que depuis ce temps, le Rodriguais, la société Rodriguaise, nous, les hommes de Rodrigues, nous avons compris que nos femmes ont une valeur à nos yeux. C'est pour ça qu'elles étaient nombreuses à cette époque. C'est pour cela. Malheureusement... *Nou pa kapav dir nou kitsoz*. Mais, M. le président, nous avons été avant-gardiste sur ce point de *gender*. Ce n'est pas maintenant qu'on va venir nous dire qu'il faut faire une loi pour soi-disant rééquilibrer le *gender*. *Mette kot zot laba avant. Kifer zot pa mette kot zot ? Zot mette kot nou avant ? Nou nek done zot l'exemple. We give them example ! We give them example ! Why they want to impose on us? Put at their place, first! Tir saleté kot zot avant après tir kot nou!*

Mr. Chairperson, Sir, I will quote something from Madiba:

« Être libre, ce n'est pas seulement de se débarrasser de ses chaînes ; c'est vivre d'une façon qui respecte et renforce la liberté des autres. »
Unquote. Madiba.

M. le président, vous savez ce qui me rend un peu triste ? Regardez *the Explanatory Memorandum*. Nous avons un Chef commissaire de Rodrigues élu d'une façon démocratique à Rodrigues. Malheureusement, ce n'est pas lui qui va mettre sa signature au bas ; c'est le Premier ministre. Nous voulons tuer l'autonomie de Rodrigues. Et là, je fais une mise en garde parce que ce que nous avons acquis doit continuer, doit perdurer. Le Rodriguais a droit d'avancer de mieux en mieux dans ce qu'on veut faire pour notre pays. Malheureusement, c'est le *Prime Minister* qui va signer, M. le président, *instead of the Chief Commissioner*. *This is sad ! Hein ! This is sad !* Mr. Chairperson, Sir, I will not go through all these documents but I will relate some points. Section 12, 18 (a): *Stand of Parties*. Je parle surtout de la Motion of No Confidence. M. le président, *the Motion of No Confidence will not have its value*. Metter, pas mettre, là with this amendment, *there is no need for us to put a Motion of No Confidence to anyone*. C'est ça qu'ils veulent ?

C'est ça qu'on appelle amender la loi de l'Assemblée Régionale pour avoir plus de pouvoir, pour avoir plus d'autonomie ? Mais non, là ils ont tué, ils ont diminué ! Ils encouragent... *Mo pa pou dir sa mot la parski li tro gro*. M. le président, *another point*. Section 17, *section 31 of the Principal Amended*. Tout à l'heure, le *Minority Leader* a fait mention de deux ans d'emprisonnement si quelqu'un fait une bêtise ? Deux ans d'emprisonnement à trois ans : 10000 à 100000. M. le président, nous sommes dans une région la plus pauvre de la République. *Dimoune apé travail gramatin pou manze tanto. Enan pe manze la moitié ventre*. Comment se fait-il ? Qu'est-ce que c'est que cette manière ? À mon humble avis, je pense c'est la répression ! Pourquoi ? Pourquoi augmenter les deux ans à trois ans et de 10 000 à 100 000 ? On aurait pu augmenter à... vers 20 000-30 000. Pourquoi 100 000 ?

Moi, je n'ai rien peur, mon cher ami. I am not afraid of anything. *This is not a question of habitude. Bientôt toi osi to pou aller parski to ine fer seki pas bisin. Toi osi to pou aller*. Ça, c'est pour les hommes mais on apprend là-bas aussi. *Pareil couma toi, pareil couma toi to ti pe tir plan pou kiter. Akoz sa to pas ine le vine fer li*. M. le président, je trouve ça un peu répressif. La section 17, un peu répressif. Je ne suis pas d'accord qu'il y a autant de répression sur ce projet de loi. M. le président, *section 26, section 59 of Principle Act Amended*. Tout à l'heure, le respecté membre Baptiste parlait comme si dirait, ils ont fait

un miracle, de demander au comité de faire en sorte que l'Assemblée se rencontre au moins une fois tous les deux mois *instead of* trois mois.

M. le président, *it is a question of the Chief Commissioner, himself!* Pourquoi ils ont envoyé tous les séances de l'Assemblée trois, quatre mois, deux, trois mois ? Pourquoi ? Parce qu'ils ont peur d'affronter la réalité ! Nos questions, sur 100 questions qu'on a déposées à cette Assemblée, il y a eu au moins 40–50, même pas la moitié qui a été répondue parce qu'on n'a pas assez de temps. Donc, de facto, il n'y avait pas besoin de venir avec une loi pour dire il faut que ce soit deux mois. Non ! *It is a question of the Chief Commissioner, himself, whether he wants to answer question or refuse!* Mr. Chairperson, Sir, nous, on aurait fait mieux. Tous les mois ! Toutes les semaines s'il faut ! *At least once a month ! Là, zot pe vine dir nou ene fois tous les deux mois ? Soit disant zot ine kass ene grand paké ? Soit disant vine kass ene grand paké ? Shame on you, men !* M. le président, en plus de ça, section (b), 1 (a), *'The Rodrigues Regional Assembly may once a year in the month of November resolve to adjourn for a period of not exceeding three months'*. *Be zot ki choisir kan nou pou fer l'Assemblée la ou bien non ? Zot ki done l'ordre ici pou fer sa ? Kifer novembre ?*

Why in November ? Why ? On what ground did they base themselves to put November in front of us ? M. le président, what is this ? *Apré zot pe koz démocratie ? Zot pe koz démocratie ?* Why in November man ? *Li ti kapav apwe pakes. Li ti kapav dans les vacances scolaires !* Yes, go and read because you made mistake ! M. le président, *c'est calqué sur quoi ça ?* Ah, just to please the majority ? No ! No, Mr. Chairperson, Sir. We have freedom of expression, here ! Freedom of expression. We can decide ! We can propose ! Yes, it is inserted in the Constitution.

M. le président, ce projet de loi est antidémocratique. Et vous savez ce que Sithanen nous dit ? Les *Anti-defection Laws*, ce qui a été proposé est contestable devant la Cour Suprême, contestable devant la loi. Mais qu'est-ce que ça veut dire, M. le président ? *What does this mean ?* So, M. le président, *let us be serious ! We cannot play with the life of the future generation. Let us put something good for them. Why are we 'rush' ?* Pourquoi on veut faire une réforme à la va-vite ? Pourquoi, M. le président ? Pourquoi on veut nous imposer ça ? Pourquoi ? M. le président, nous avons assez de subir. C'est pourquoi ce matin, nous avons vu des personnes qui sont venues, peu importe, ils sont venus manifester pour dire leurs mécontentements. Ils ont leur droit ! Ils ont droit de faire parce que nous sommes dans une démocratie vivante ! Mais là, avec ce projet de loi qu'il vient nous imposer, c'est une atteinte à la démocratie. La démocratie ne peut pas être seulement en premier parti de la Constitution. *We should mean democracy* dans nos actions aussi et non pas

faire un éloge de la démocratie : nous sommes dans une république démocrate etc. et après, *nou fer le contraire, nou impose kitsoz lor dimoune. This is unfair !*

M. le président, quand même, il y a des choses mais j'aimerais prendre quelques exemples qu'a faits mention Rama Sithanen. Donnez-moi deux secondes. Excusez-moi. *Laisse mo rode sa akoz li important.* Il est là. M. le président, vous savez, le Dr Rama Sithanen est un expert dans ce rapport électoral. Il est un expert. Ses services sont recommandés partout dans le monde entier. Il est un expert. Il nous a guidés sur pas mal de points. Pas mal de points, M. le président, mais vous savez ce que dise le Dr Sithanen ? « *C'est un triste spectacle pour la démocratie dans l'île Rodrigues et surement nos compatriotes de Rodrigues méritent mieux que cette attitude arrogante.* » Vous savez ce que cela veut dire ? Il n'y a pas que nous qui voyons ça comme une attitude arrogante. Mêmes les experts ailleurs à l'île Maurice à côté de nous, ils ne critiquent pas mais ils donnent aussi des propositions pour essayer de sauver la face, pour essayer de proposer quelque chose qu'on peut faire pour le peuple de Rodrigues. Mais malheureusement, M. le président, même si ce papier est sorti avant la présentation de cette motion à l'Assemblée, ça veut dire qu'ils n'ont pas pris les paroles, bien travaillé les mesures, bien expliqué là-dessus en considération. Ils n'ont fait qu'à leur tête, nous imposer des choses qu'on ne mérite pas. M. le président, je vais citer la conclusion finale du Dr Rama Sithanen pour ne pas être trop long. Parce que d'ailleurs, vous savez, on parle mais ça n'aura rien comme effet dans l'amendement de cette affaire-là. Donc, ce n'est pas la peine de gaspiller. I quote :

'La meilleure solution pour Rodrigues serait de reporter la réforme de la formule de vote, d'avoir un débat informé, de consulter des experts et d'introduire le nouveau système électoral après les prochaines élections.' (Après les prochaines élections régionales !) *'Toutefois, si le Gouvernement sont déterminés à démanteler le projet de loi par l'intermédiaire de l'Assemblée Régionale et de l'Assemblée Nationale, il peut être utile d'examiner certains amendements en vue d'atténuer ses défauts et d'exercer un certain contrôle sur les dommages. Les cinq suggestions contenues dans ce document visent précisément à atteindre cet objectif limité essentiellement pour faire le meilleur d'un accord profondément défectueux.'* Unquote.

Rodrigues est divisé, M. le président. Toutes les presses, Rodrigues est divisé. Avec la réforme électorale, Rodrigues est divisé. Il y a Serge Clair aussi dedans. Tu as vu la tête ? Serge Clair. La tête. Rodrigues est divisé. Rodrigues est divisé, M. le président. Je sais que vous devez faire le tout pour le tout pour que ce projet de loi passe. Mais, malheureusement, vous serez face à l'histoire. M. le président, ces amendements que nous avons emmenés au

Cotton Bay pour proposer et que nous avons soumis officiellement, avant même de commencer les discussions à Cotton Bay, nous avons demandé au comité est-ce que les amendements que nous allons apportés vont être pris en considération. Ils nous ont dit oui !

C'est pour cela que nous avons fait ces amendements/propositions. Et là, nous voyons que sur cinq points, ils nous ont donné un petit bout comme ça alors qu'ils auraient pu faire mieux. Même pas la moitié et ils nous demandent de *concur*, *concur to all amendments* ? Nous avons été à l'école. Nous savons ce qu'il faut faire et nous savons mieux ce qu'il nous faut pour Rodrigues, pas eux. Nous, nous savons mieux ce qu'il nous faut pour nous, ici, pour nos enfants. Et ce n'est pas eux qui vont venir dicter. *I will not concur and I will urge the Chief Commissioner and all his team not to vote! To vote no against this Bill!*

Je vais demander à tout les membres de cette auguste Assemblée de ne pas voter pour et de voter contre cette loi qui vient nous imposer ! Rodrigues, nous avons la démocratie. Il faut une plus large consultation. Je demanderais au Chef Commissaire de demander au Premier ministre *to report this Bill for later on. Because we are not in a hurry*. Il n'y a pas d'urgence pour la réforme électorale. Il y a d'urgence pour nos problèmes d'eau. Il y a d'urgence pour nos problèmes de bassins, pour ces vieilles personnes. Il y a d'urgence pour ces problèmes d'écoliers qui n'ont pas de... Il y a d'urgence pour la connexion de Rodrigues avec la fibre optique. Il y a urgence pour l'agrandissement d'une nouvelle piste et non sur pilotis ! Il y a d'urgence pour ouvrir notre port et faire en sorte que des paquebots viennent ici et que tous les bateaux qui passent dans notre eau ici s'arrêtent ici à Rodrigues pour faire le débarquement de leurs marchandises au lieu d'aller à Maurice comme c'est le cas actuellement. M. le président, *with these words, I will say no to this Bill imposed on us in this August Assembly. Thank you.*

[Applause]

Mr. Chairperson: Now, somebody from the majority.

[Interruptions]

Mr. Chairperson: Somebody from the majority, please.

The Deputy Chief Commissioner : M. le président, merci de me donner la possibilité de me joindre à mes collègues pour faire suite au débat par rapport à la motion déposée par le Chef Commissaire dans cette Chambre. En effet, mon collègue, le Commissaire Baptiste, a étalé longuement sur la chronologie

des événements qui nous ont menés jusqu'aujourd'hui pour le vote de cette motion à l'Assemblée. Son intervention a bien démontré avec des faits réels que la consultation a bel et bien eu lieu depuis 2013 et c'est la voix de Rodrigues aujourd'hui qui se fait entendre bien sûr même si on n'est pas d'accord sur tout. En effet, M. le président, le *Minority Leader* ainsi que le membre qui vient de parler en juste avant moi, ils ont dit que personne ne sait la teneur de la proposition qu'a faite l'OPR dans le cadre de cette réforme électorale. Au risque de répéter, mon collègue, Commissaire Baptiste, a si bien mentionné.

Donc, les propositions de l'OPR par rapport aux amendements apportés à la réforme électorale sont les suivants : le *gender balance*, l'importance d'avoir la représentation équitable des hommes et des femmes au sein de cette Assemblée, la stabilité du Gouvernement. C'est une grande préoccupation pour la population de Rodrigues. L'OPR a dit non au transfugisme. Nous avons aussi fait la proposition d'avoir *one set of votes*. C'est-à-dire, au lieu d'avoir sur le bulletin deux parties: côté blanc et le côté jaune. Donc, *one set of votes*. Et nous avons aussi proposé d'augmenter le pourcentage pour qu'un parti soit éligible comme le MR pour être comptabilisé dans la formule proportionnelle.

Au niveau de la représentation, donc, en ce moment, on parle de femmes puisque c'est vrai, c'est la tendance d'ailleurs mondiale/international parce que le monde reconnaît aujourd'hui plus que jamais l'apport des femmes dans les instances de décision et la mouvance internationale aujourd'hui veut que la représentation, tout ce qu'on appelle *gender*, soit garanti par les lois. Et c'est là que je trouve aberrant qu'une dame qui est membre de l'Assemblée depuis près de 10 ans aujourd'hui, qui vient dire qu'il n'y a besoin d'avoir des lois pour que les femmes trouvent leur place au sein de l'Assemblée.

En effet, c'est connu de tous que des cadres réglementaires et législatifs peuvent être des instruments déterminants de promotion de l'égalité entre les sexes et les droits des femmes. Et c'est mentionné par le *UN Women*, comment aujourd'hui, ils travaillent avec les pays membres pour qu'il y ait des cadres réglementaires et législatifs qui soient définis comme j'ai dit pour la promotion de l'égalité entre les sexes. Et si on regarde les chiffres depuis l'installation de l'autonomie 14 ans déjà, en 2002, à l'Assemblée Régionale ici, on avait eu quatre femmes sur 18, ce qui fait à peu près 22 %, en 2006 on a eu cinq femmes sur 18, ce qui fait environ 27.8 % et en 2012, on est descendu à 24 % avec cinq femmes sur 21, ce qui fait que moi je crois, c'est important aujourd'hui que la loi fasse mention de la représentation du genre au niveau de la réforme électorale pour assurer qu'il y a un minimum des hommes et des femmes qui soient représentés au sein de l'Assemblée.

Et je dois dire qu'au niveau de la reconnaissance de la capacité de femmes en politique, dans les instances des décisions, l'OPR a su comme toujours marquer le coup en présentant en 87 Zita Jean-Louis comme candidate et colistière de Serge Clair. C'est vrai quelqu'un parler tout à l'heure de deux dames, donc, qui ont été en 2002 et 2012 adjointe au Chef commissaire. C'est vrai mais malheureusement, c'était un peu par défaut aussi et que mon collègue m'a fait la remarque que ce n'est qu'en 2012 que ça a été mise avec intention de le faire au lieu que c'était par défaut dans les conjonctures, donc, précédentes. M. le président, ce qui change aujourd'hui avec cette réforme au niveau de *gender balance*, c'est que la nouvelle formule que ce soit au niveau proportionnel ou bien *first-past-the-post*, la nouvelle formule vient garantir la présence des femmes sur la liste des partis. Cette loi, la réforme, prévoit que pas moins de quatre femmes sur 12 doivent être candidats dans les différentes régions et au niveau de la proportionnelle, pas plus de deux personnes du même sexe peuvent se suivre sur la liste. Donc, en quelque sorte, la formule vient forcer la main des partis pour assurer une bonne représentation des femmes. Et, mon souhait, M. le président, c'est que les partis politiques soient partis de cette solution de faire que des femmes soient présentes dans les instances de décision en prenant la bonne décision de placer les femmes dans les régions où elles sont électables.

M. le président, ce matin en écoutant Mme Meunier, là, j'ai posé la question aussi sur l'importance que les partis choisissent des femmes de qualité, des femmes qui vont venir vraiment travailler en faveur de la population et qui vont dire des choses qui vont dans ce sens. Et là, ça m'a fait penser aussi, pourquoi, à un autre point sur lequel l'OPR a bien fait de lever sa voix au niveau du transfugisme. Et là, je me demande est-ce que ce n'est pas parce que justement cette loi fait mention du transfugisme que cette amertume se fait ressentir et en même temps aussi, avec cette loi, surement on se pose la question : est-ce qu'on va pouvoir retrouver sa place ici au sein de cette Assemblée avec la formule qui soit adoptée ? L'histoire retiendra aussi qu'au moment où cette loi est débattue à l'Assemblée, notre Assemblée ici est composée de pas moins de trois membres sur dix qui sont des transfuges dont 30 % de notre opposition est fait de transfuges. M. le président, j'ai lu ceci quelque pars par rapport à l'intervention de ce matin sur le *gender balance*, '*Do not raise your voice; improve your argument. Good sense does not lie with the loudest shouters*'.

M. le président, au niveau de cette loi, de ce côté de la Chambre, nous allons voter oui pour le *gender balance*. Nous allons voter oui pour l'anti-transfugisme parce que nous croyons que le respect du peuple est primordial, parce que nous croyons que si on veut léguer quelque chose de bien à la jeunesse, au lieu que la dame ce matin a parlé qu'aujourd'hui, nous lions les

maines de la jeunesse, si on veut léguer quelque chose de bien la jeunesse, si on veut dire aux gens, dire à la jeunesse, dire à la population que leur vote compte, nous allons voter oui nous voulons qu'il y a plus de transfuges au niveau de cette Assemblée. Et la question a été posée est-ce que Maurice va mettre une loi anti-transfuge. Si Maurice décide de mettre une loi anti-transfuge, c'est dans mieux pour eux. Mais je pense que Rodrigues a toute à faire, c'est tout à l'honneur de Rodrigues de donner l'exemple que nous croyons dans le respect du vote de la population. M. le président, la stabilité aussi a été au cœur de notre préoccupation. La stabilité au niveau du Gouvernement, cette stabilité dont tous les Gouvernements, toutes les équipes qui ont dirigé le pays à Rodrigues ont dû faire face à ce problème.

Nous avons été victimes de cette instabilité. Pourquoi ? Parce ce que dans une petite Assemblée comme la nôtre, une personne de qui bouge, qui change de camp, ça débalance toute la formule au niveau de la direction du parti et la direction du pays plutôt. En parlant de stabilité, mon collègue, le Commissaire Baptiste, l'a si bien dit ainsi que l'anti-transfugisme, nous avons émis ces idées. Les idées viennent de nous mais nous ne sommes pas les techniciens pour élaborer ces lois, pour donner l'information comment faire et quoi faire. Quand j'ai entendu le membre qui a parlé juste avant moi faisait référence à ce que Dr Rama Sithanen a dit, je vois que là il fait référence à des partis qui leur font plaisir. Et c'est bel et bien dans une des recommandations, la recommandation 3 du Dr Rama Sithanen, où il explique en long et en large pourquoi réduire de six à cinq, le nombre de personnes sur la proportionnelle. Et en effet aussi, en parlant de la proportionnelle, il y avait quelqu'un qui avait parlé ce matin du calcul qui a changé, je pense. On a bien voulu avoir des informations. On a discuté avec le comité qui est venu sous la présidence du DPM et on a eu la garantie que le calcul pour la proportionnelle, ça reste.

C'est après justement pour garantir cette instabilité que cette formule d'ajouter trois élus vienne après. Donc, c'est après que le calcul, après avoir alloué les sièges au niveau de la proportionnelle. Ce que nous ne sommes pas d'accord, je l'ai dit déjà, c'est que le Chef Commissaire l'a dit au départ c'est par rapport au *double candidacy*. Pour nous, c'est une question de la stratégie du parti. Et si un leader... Le leader a le choix. Si avant les élections, il se positionne sur la liste proportionnelle ou bien il choisit d'aller dans une région. S'il choisit d'aller dans une région et qu'il n'est pas plébiscité dans aucune de ces six régions, *bein*, autant qu'il s'assoit ou bien alors qu'il fait le choix d'aller directement sur la liste proportionnelle.

Quelle est la pertinence dans une petite île comme Rodrigues si dans aucune de ces régions, le leader n'est pas plébiscité? Autant faire le choix. Ou bien, M. le président, et on a compris que c'était aussi un simili chantage: si

vous acceptez de mettre cette partie sur *double candidacy*, nous allons voter les amendements. Nous, nous croyons que... D'ailleurs, eux, ils ont été combien de fois parlés de tout ce qu'ils appellent les leaders autocratiques, ils parlent de dictature. Aujourd'hui, c'est eux qui veulent institutionnaliser la dictature. C'est-à-dire que seul le leader peut être ici et là-bas et pas les autres.

Alors que tout le monde, comme le membre Agathe a dit, que tout le monde se mouille. Et on a même dit aussi. Moi, j'ai écouté. J'ai lu quelque part qu'une des préoccupations du leader, c'est qu'eux aussi, ils ont été victimes des membres de leur parti qui font campagne contre leurs propres collègues. Justement dans cette question de proportionnelle, « *pas vote untel lor direct, si to vote trop beaucoup, mo pas gagne place pou rentre dans l'Assemblée* ». C'est encore une fois une question de principe du parti et de leadership, M. le président. Donc, pour nous, le *double candidacy*, c'est une stratégie du parti, soit le choix du leader où il se positionne. C'est la stratégie du parti; soit il est sûr proportionnel, soit il est sûr direct mais pas les deux à la fois, à moins que tout le monde peut être dans les deux places, *at the two points* à la fois. Et, M. le président, ce matin, je dois dire qu'au bout de mes 10 ans de présence dans cette Assemblée, cette année, ça fait 10 ans, j'ai été écœurée de voir comment on a pu arriver jusque-là. Et la question que je me pose aujourd'hui, après ce qui s'est passé ce matin, qu'est-ce que ces gens-là vont aller raconter à la population?

Est-ce qu'ils vont est en vérité comment ils se sont comportés pour qu'aujourd'hui ils ne soient pas à l'intérieur de cette Assemblée pour faire la voix du peuple ? Est-ce qu'ils vont avoir le courage de dire la vérité ? Est-ce qu'ils vont avoir le courage de dire combien ils ont été ce qu'on appelle en anglais, *insubordination*, pour poser la question au président: *who do you think you are?* Alors que le président représente l'autorité de cette Assemblée. Je suis sûre qu'ils vont aller se faire passer pour des martyrs alors que ce sont des choses qu'ils ont orchestrées. Parce que sinon on n'aurait pas eu toutes ces personnes avec leurs petites pancartes dehors attendre jusqu'à maintenant. C'était orchestré, ils voulaient faire ça et peut-être de penser que, je ne sais pas, pouvoir faire un peu tout ce qu'ils veulent mais heureusement, M. le président, qu'à la fin, il y a toujours des règles et ceux qui texte pas les règles, il y a des prix et des conséquences qu'il faut endurer. Et ils ont même parlé de la constitutionnalité de cette motion.

A mon humble avis, l'Assemblée ici, on n'a pas le pouvoir de savoir qu'est-ce qui est constitutionnel ou pas. Ils auraient pu ici venir parler, faire la voix et aller en cour contester la constitutionnalité de la motion. C'est la cour qui décide de la constitutionnalité d'une loi ou bien d'une motion ou pas. Ils ont raté le coche, ils ont fait les choses à l'envers. Au lieu de venir ici dire ce

qu'ils pensent, déjà, ils ratent deux fois l'opportunité qu'on leur donne. A Cotton Bay, ils étaient quatre avec leurs petites pancartes et ce matin encore ici, donc, ils ratent deux fois. Et on dit toujours : '*jamais deux sans trois*'. J'espère qu'ils ne rateront pas d'autres choses aussi importantes. Et là, je me souviens aussi, M. le président, juste en parlant de tenir des pancartes, on était ici de l'autre côté de la Chambre, nous aussi, on n'avait pas je me souviens... Sûrement qu'ils ont voulu répéter l'histoire et copier ce que nous avons fait. Sauf que nous, quand nous étions de l'autre côté, on voulait protester, on l'a fait, et on a respecté l'autorité du *Chairperson*. C'est cela qui change, M. le président. On a voulu faire passer le message, le message a été reçu et on l'a fait comme il se doit et on est resté jusqu'à la fin. Ils ont voulu copier ; ils ont copié mal. Et, M. le président, aujourd'hui aussi, il y a des gens qui viennent dire que nous sommes les '*vendèrè pays*'.

Non, M. le président. Mon collègue, le Commissaire Baptiste, a fait mention des amendements que nous comptons proposer. Qu'est-ce que ça veut dire ? Nous ne sommes pas d'accord sur tout et pourtant, nous aussi nous avons très bien ce que veut dire *concurrency*. Nous savons que quand on parle de *concurrency*, on doit être d'accord ou ne pas être d'accord. Mais cependant, M. le président, c'est ici qu'on doit dire quand on n'est pas d'accord. On va le dire tout à l'heure. On n'est pas d'accord avec tout ! Si on a bien mentionné qu'on n'est pas d'accord avec le *double candidacy*, on aura le courage tout à l'heure de montrer qu'on n'est pas d'accord. Et c'est vrai, *we cannot amend*. Mais l'histoire retiendra que le Gouvernement de l'OPR a su en bonne et due forme, selon les procédures, le Gouvernement a su, le Gouvernement est venu de l'avant avec la motion. On l'a passé à l'Assemblée Régionale.

Les membres ont eu leurs voix au chapitre, l'occasion d'exprimer leurs vœux et que quand on n'est pas d'accord, on va dire qu'on n'est pas d'accord. L'histoire retiendra que le courage, on l'a eu comme toujours. Si c'est accepté, si les changements que nous proposons sont acceptés à Maurice, on est contents. Si ce n'est pas accepté, M. le président, nous, on est prêts au niveau des élections. Je ne veux pas être *overconfident* mais je pense que la messe est dite déjà. C'est-à-dire que la loi change ou pas, pour les élections, la messe est dite. Donc, on est prêt. Si la réforme sera applicable avant les élections en 2017, *fair enough*. Si ce n'est pas applicable, M. le président, au moins, le Chef commissaire a eu le courage, le Gouvernement a eu le courage de la parole et de ces actes aussi. On l'a dit, on l'a fait et on va venir de l'avant pour dire à la population que nous avons fait que notre devoir. Et un moment aussi depuis ce matin, les membres disaient qu'il y a une réduction du pouvoir de l'Assemblée Régionale et du Chef commissaire par rapport à la nomination des commissaires.

Et là-dessus, je veux être claire, à aucun moment, la section 34 n'a été amendée. C'est la section 34 qui fait mention de la nomination des commissaires et c'est le Chef commissaire qui a cette prérogative selon la loi. Par contre, dans la section 37, en parlant de révocation d'un Commissaire, c'est là où il y a des propositions de changements auxquelles nous ne sommes pas d'accord parce que nous croyons que le Chef commissaire doit avoir la prérogative comme c'est le cas actuellement. C'est-à-dire, à ce niveau, le 37 (a) et (b), on va garder le statut quo. Donc, M. le président, pourquoi ? Parce qu'en voulant apporter des amendements pour la réforme électorale et pour le *RRA Act* en général, l'objectif du Gouvernement de l'OPR, c'est de faire qu'au niveau de l'autonomie, il y a plus de délégation de pouvoir. Ce qui veut dire que notre objectif, c'est de continuer de travailler pour la consolidation de l'autonomie de Rodrigues. L'autonomie dont certain veut pervertir un peu l'histoire, veut créer des embrouilles dans la tête des gens, surtout des jeunes, mais dont aujourd'hui, c'est une réalité : les gens ont accepté, c'est dans la mémoire de tous les Rodriguais collectives que c'est l'OPR qui a lutté, qui a milité pendant des années, 25 ans pour l'autonomie, une autonomie que le peuple de Rodrigues a mérité, une autonomie que le peuple de Rodrigues s'est appropriée et une autonomie que le peuple de Rodrigues veut consolider.

M. le président, pour conclure, je dirais de nouveau que face à l'histoire, nous avons su prendre nos engagements, nous avons su faire les actions qu'il faut. Ceux qui nous qualifient de '*vendeurs pays*', doivent bien aller voir ce que cela veut dire, qui sont ceux qui vendent vraiment le pays. Est-ce que ce ne sont pas ceux qui devront être là pour défendre ce pays ? Qui dit qu'en apportant des amendements ici comme nous allons faire nous aussi, on aurait pu accepter et envoyer ces propositions au niveau de Maurice ? Donc, ils ont raté le coche. Ils ont agi, je suppose, sur un coup de tête ou bien aussi, puisqu'ils ont peur de l'avenir, leur avenir politique qui est plus ou moins incertain. D'ailleurs, ils l'ont fait bien part dans leur conférence de presse hier soir. Tout le monde a compris que d'après eux, avec ce vote de la loi, leur parti est appelé à disparaître. Si ça peut faire plaisir à certains, M. le président, mais nous, nous croyons que nous avons fait ce que nous devons faire. Dans notre manifeste, c'était mentionné. Comme toutes les autres mesures que nous avons énoncées, nous avons pris notre engagement. Nous continuons.

C'est peut-être à la veille des élections mais notre mandat ne termine qu'avec la prochaine prestation de serment. Donc, c'est-à-dire que nous avons tout le pouvoir et toute la prérogative du peuple d'emmener ce changement. Et peut-être, j'ai oublié de dire un dernier mot par rapport au « *gender balance* ». M. le président, je suis contente qu'hier, il y a eu une motion qui a été présentée à l'Assemblée Nationale pour la mise en place d'un « *gender caucus* ». C'est encore une tendance mondiale. Ça se fait dans beaucoup de pays et juste pour

dire que Rodrigues avait été invité pour participer à des rencontres donc, dans le cadre de la mise en place de ce « *gender caucus* ». Donc, pour dire que la pertinence de cet amendement que nous voulons apporter au niveau de la réforme électorale. Merci, M. le président, pour votre attention.

[Applause]

Mr. Chairperson: Yes, Mr. Respected Member Guillaume.

Mr. D. L. Guillaume: M. le président, permettez-moi de dire quelques mots dans cette auguste Assemblée concernant ces amendements apportés par le comité Duval présent ici aujourd'hui. M. le président, aujourd'hui est un jour historique car l'histoire se retiendra, car le destin de Rodrigues et son peuple et son avenir est en train de se décider dans cette Assemblée. M. le président, je ne suis pas d'accord avec certaines sections proposées à amender dans cette présente motion présentée aujourd'hui. Par exemple, *Motion of No Confidence Against Commissioners and Chief Commissioner and, reduce of some powers of RRA in favour to the Prime Minister*. M. le président, amender le *RRA Act* surtout la réforme électorale, c'est le vœu de tous les partis politiques à Rodrigues. Mais c'est une *issue* très sensible. C'est pour ça qu'il faut appliquer la démocratie participative. Par exemple, les associations religieuses, les forces vives, la population dans son ensemble a son mot à dire et doit être respectée et écoutée. M. le président, je ne suis pas d'accord avec le moyen dont les choses sont en train de se faire dans l'intérêt de mon pays pour renforcer l'autonomie de Rodrigues, dans l'intérêt des Rodriguais pour l'épanouissement de ce peuple admirable.

M. le président, ça fait déjà 14 ans que les Rodriguais ont votés pour élire leurs représentants de cette Assemblée mais malheureusement, l'autonomie de Rodrigues est en train de tourner en rond en s'affaiblissant petit à petit. M. le président, avec ces amendements proposés ici aujourd'hui tout préparés par le comité Duval que je qualifie antidémocratique, anti Rodriguais, ceci rendra notre autonomie très malade, je dirais même, un cadeau très amer pour le peuple de Rodrigues. M. le président, par la manière que les choses sont en train de se faire, ceci démontre clairement que l'état des droits de Rodriguais est menacé/démantelé par Port Louis surtout le comité Duval car ces amendements préparés sans la présence d'un Rodriguais ou d'une Rodriguaise parmi ce comité, dans le dos des Rodriguais sont antidémocratiques et anti-Rodriguais. M. le président, ceci confirme que l'heure est grave car l'autonomie de Rodrigues est en train de détruire jour en jour.

M. le président, en préparant ces amendements, comité Duval n'a pas pris en compte l'identité de Rodriguais, la citoyenneté de Rodrigues. Car on est en

train d'assister au démantèlement de la démocratie sur ce territoire de la République de Maurice. M. le président, ces amendements présentés dans cette Assemblée aujourd'hui n'ont pas respecté l'analytisme des Rodriguais malgré les sonnettes d'alarme tirées par le Monseigneur Alain Harel et ceci n'a pas été écouté. M. le président, l'analytisme des Rodriguais n'a pas été considérée. M. le président, quand je regarde encore plus loin de ces amendements, je vois que certain pouvoir est en train de se retirer aux Rodriguais et retourner au Ministre, au Premier Ministre. Ceci confirme que le pays va mal, l'autonomie de Rodrigues va mal, l'île Rodrigues est en danger car la politique d'emprunt de la dictature est en train de se présenter sur notre territoire. M. le président, dans ce sillage, le peuple Rodriguais est en train d'être manipulé. Le concept d'égalité n'a pas été pris en compte. Ceci confirme qu'il y a là deux catégories de Mauriciens dans la République de Maurice. A Rodrigues, on s'impose sur le Rodriguais car à l'île Maurice, on n'a pas pu venir de l'avant avec la réforme électorale.

Ceci confirme que la démocratie participative bel et bien existe à Maurice mais non pas à Rodrigues, M. le président. M. le président, le *RRA Act* avec les propositions du comité Duval sera catastrophique, un fiasco ! Un fiasco pour l'image de Rodrigues car le pays avec l'autonomie est en train de réduire en municipalité. M. le président, on doit prendre en compte sérieusement ces choses parce que jour en jour, même le Ministre Duval a dit qu'il faut appliquer certaines clauses du *Local Government Act* dans le *RRA Act*. M. le président, avec ces mêmes amendements, *let me say at the outset that I will not support this Motion*. M. le président, avec les amendements apportés à la section 18 (a), dans ceci, ceci confirme que dans 5 ans, dans 10 ans, dans 20 ans, le territoire de Rodrigues sera le plus corrompu de la République. M. le président, pourquoi ? J'ai parlé tout à l'heure concernant les motions *of No Confidence Against Commissioners and Chief Commissioners* avec ce présent amendement, si un Commissaire ou deux Commissaires se font trempés dans la corruption et si un membre a voulu arrêter ce Commissaire, il n'a pas le pouvoir avec ces amendements qui sont apportés/proposés.

Mais malheureusement, le Président, si ce membre n'est pas d'accord avec la corruption de son équipe, surtout un membre du « *backbenchers* », s'il n'est pas d'accord avec les « *draft estimates* », s'ils votent contre, là, il perd son siège. Et ça, c'est grave, M. le président. Et c'est ça, c'est la dictature, M. le président. Ça, c'est la pire dictature. M. le président, ceci confirme que d'ici dans 10 ans, dans 15 ans, on aura des dizaines de Commissaires corrompus à l'île Rodrigues avec ces amendements apportés ici dans cette Assemblée aujourd'hui. M. le président, les amendements apportés par le comité Duval n'ont pas pris en compte pour une société plus juste et plus équitable car la paix sociale sera détruite dans les 5 ans, 10 ans à venir. M. le président, Rodrigues

est malade, le pays est malade. On impose encore des maladies dans ce pays et là, les choses vont encore beaucoup, beaucoup plus mal. Sur ce, M. le président, pour terminer, je vous remercie d'avoir écouté et participé à ce débat. Merci, M. le président.

[Applause]

Mr. Chairperson: Yes, we break for dinner, one hour.

At 07.01 p.m. the Assembly was suspended for one hour for dinner.

On its resumption at 08.40 p.m. with the Deputy Chairperson in the Chair.

M. F. A. Grandcourt: M. le Vice-président, c'est avec beaucoup de tristesse que nous prenons part à ce débat d'aujourd'hui sur cette motion qui a fait couler beaucoup d'encre et qui fait... dont il y a aussi trois membres qui ont été expulsés ce matin en voulant dire non au vote de cette motion. M. le Vice-président, tout le monde est en attente de voir de ce que vont faire les élus de l'Assemblée Régional concernant cette loi qui est imposée avec la complicité de certains à Rodrigues. On ne sait pas, M. le Vice-président, qui c'est qui a vraiment travaillé sur ce projet de loi. Lorsqu'on a rencontré la délégation ministérielle, on nous a bien fait comprendre, on a eu l'impression, je dis bien, on a eu l'impression que ça été travaillé à Maurice. Et là, aujourd'hui, on entend des Commissaires venir dire que c'est eux qui ont travaillé là-dessus. Mais on ne sait toujours pas pourquoi dans ce journal de la majorité, on a mis, on a critiqué le Conseil des Ministres, on a critiqué la façon de faire du comité et aujourd'hui, on vient nous dire que comme le Commissaire Payendee a dit : « *on va tout faire pour que ça passe* ».

M. le Vice-président, il y a un air d'hypocrisie, il y a de l'incertitude dans ce que le Chef Commissaire a dit ce matin. Il a parlé de débat interminable. Donc, je pense qu'il veut finir une fois pour toute et d'accepter tout ce qui est imposé sur nous à Rodrigues, M. le Vice-président. M. le Vice-président, excusez-moi. Qu'auraient pensé nos aînés, M. le Vice-président, ceux qui ont travaillé? Lorsque je vous écoute parler, lorsque j'écoute parler les gens de l'autre côté excepté le Chef commissaire, vous n'étiez pas là en 2002 ! Nous étions là, M. le Vice-président ! Il y a pas mal d'entre nous ici présent de ce côté-ci de la Chambre. Nous étions là ; nous avons vécu, M. le Vice-président ! Nous avons vécu beaucoup de choses ! Et puis, vous venez ici nous dire, soi-disant nous donner des leçons, M. le Vice-président ?

Venir nous dire oui, vous faites erreur, vous faites ci, vous faites ça ? Non, on n'a pas de leçons à prendre de vous ! Nous avons assez d'expérience pour dire qu'il ne faut pas voter cette motion. Il faut rejeter la motion ! Et nous, de ce côté-ci de la 'Sambre'... De la Chambre oui ! *Mo pas ene français, moi. Mo Créole.* De ce côté-ci de la Chambre, nous sommes convaincus que vous-mêmes, vous êtes dans l'embarras. Vous êtes dans l'embarras par rapport au contenu avant de venir là-dessus, de cette motion. Motion : '*The Assembly concurs...*'. On parle d'amendements. Quels amendements est-ce qu'on va faire ? '*...concurs with all the amendments*', quels amendements est-ce que vous allez faire ? Vous avez dit que vous avez travaillé là-dessus. Pourquoi ne pas avoir éliminé le *double*, comme vous dites, *double candidacy* ? Qu'est-ce que vous aurez préféré, M. le Vice-président ? *Double candidacy* ou bien quelqu'un démissionne pour faire entrer le chef du parti ? Nous avons vécu cela, M. le Vice-président !

Le Chef commissaire actuel, il a fait démissionner Robert Spéville pour entrer ! Vous savez quelle instabilité ça crée à chaque fois qu'on fait les élections à Rodrigues ? Ça crée de l'instabilité et ce n'est pas possible pour une petite île Rodrigues ! Nous sommes à 28000 électeurs actuellement. Ce n'est pas possible de provoquer les élections à chaque fois. C'est la raison pour laquelle nous avons dit *bein* peut-être ce serait bien de considérer entre autres, de considérer le *double candidacy for party leaders. Because party leaders, there are presented as their future Chief Commissioner.* C'est le Chef commissaire en devenir ! Lorsque notre ami, Daniel, a été élu, il a dû *step down*. Pourquoi ? C'est parce que le Chef commissaire, à l'époque, qui est Chef commissaire maintenant, il devait prendre sa place. Il était le leader. Mais pourquoi faire de l'hypocrisie aujourd'hui, dire à cause de ça, vous n'êtes pas d'accord ? Mais qu'est-ce que c'est ? Mais qu'est-ce que c'est, M. le Vice-président ? *Vine declare sinois nef ek nou zordi ?*

[Applause]

M. F. A. Grandcourt: Concernant... Oui, les deux points étaient ensemble : *double candidacy* et *50% candidates from first-past-the-post to be chosen while calculating the number of candidates for PR.* C'est-à-dire, ceux qui vont pour *the first-past-the-post*, 50% d'entre eux sont absorbés dans la liste des proportionnels justement pour empêcher qu'il y a cette tentative des autres de prier à ce que les autres perdent pour qu'eux, ils puissent entrer au parlement. Vous avez parlé de stabilité ? C'est ça l'instabilité M. le président ! M. le Vice-président, excusez-moi, à chaque fois je dis M. le président. C'est ça l'instabilité ! Et vous perdurez avec cette instabilité et puis vous venez nous dire que vous avez voté pour plus de stabilité dans le pays ? Non, M. le président ! Vous êtes tout faux ! C'est tout à fait faux ! Et j'en ai parlé à des membres, à

des Commissaires. Je sais comment sont leurs pensées. J'en ai même parlé ; j'ai rencontré une fois le PPS. Il m'a raconté une autre histoire : oui, on va faire ça, ça va être comme ça, ça va être comme ça et puis, plouf ! Comme ça, zéro ! *Vote sa ?* Nous, venir voter ça, M. le Vice-président ? L'heure est grave ce 15 novembre 2016. Le 16 novembre 2016.

Vous avez rendez-vous avec l'histoire, M. le Vice-président. Quel *deal* pour pouvoir accepter ceci ? Je me suis posé la question. Quel *deal* vous avez fait avec le Gouvernement à Maurice ? Je ne sais pas. C'est très suspicieux. Quel *deal* ? Vous avez parlé de manifeste électoral pour les réformes. Nous aussi, nous avons parlé de réforme électorale. Nous aussi, nous avons travaillé. D'ailleurs, nous avons soumis des propositions que nous avons déjà à l'époque soumis à Sir Victor Glover. Vous avez parlé du rapport Glover. Où est le rapport Glover ? Vous savez ce qu'on nous a fait comprendre à Pointe Coton ? On nous a fait comprendre que le Rapport Glover est caduc ; on ne peut pas accepter le Rapport Glover excepté « *gender* ». *Gender* n'est pas un souci pour nous parce qu'on l'a fait déjà. On le fait tout le temps. Un tiers des candidats dans le Mouvement Rodriguais sont des femmes. Ça, on le fait déjà.

On nous a fait comprendre que le Rapport Glover n'est pas correct. Vous venez nous dire, nous parler du Rapport Glover ? Mais qu'est-ce qui se passe ? Qu'est-ce qui se passe, M. le Vice-président ? Pourquoi venir à les discuter ? Vous parlez de démocratie participative. Vous avez travaillé. Ils ont archi dit, le Commissaire Baptiste, le Commissaire Payendee : « *nous avons travaillé* ». Mais vous avez travaillé sans l'opposition ? Quel respect ! Vous parlez de démocratie participative ? Vous partez là-bas en catimini ? Vous partez là-bas en catimini ; vous travaillez avec je ne sais qui ? Avec la complicité des élus de Maurice, vous allez là-bas, vous travaillez et puis, vous venez nous dire on doit accepter, il faut qu'on comprenne ? Comment peut-on comprendre, M. le Vice-président ? Comment peut-on comprendre que des choses comme ça, on accepte ?

Par exemple, M. le Vice-président, je prends un point tout de suite. Section 37. Là, on diminue le pouvoir du Chef commissaire. Et ils sont d'accord ! Ils sont d'accord ! *In sub-section 4, by deleting the words "his own deliberate judgement" and replacing them by the words "accordance with the advice of the Prime Minister"*. C'est-à-dire, si on a à dissoudre l'Assemblée Régionale, auparavant, c'était *"by the deliberate judgement of the President now"* *"accordance with the advice of the Prime Minister"*. Mais qu'est-ce que c'est ? *Amarre lipieds Rodriguais ? Amarre la main Rodriguais ? Deza ine amarrer encore ?* Et pour cautionner cela, M. le Vice-président, le Gouvernement OPR cautionne cela. Est-ce que vous croyez que tous ces gens dans la rue, tous ces gens sur Facebook, ils ont tort ? Ces gens-là ont tort, M. le

Vice-président ? M. le Vice-président, *in subsection 5, by inserting.... advice of the.... The word Prime Minister after consultation with the....* Pour nommer les Commissaires.

C'est inacceptable, M. le Vice-président. On ne peut pas continuer, on ne peut pas venir dans un Parlement, dans une Assemblée pour nous raconter des choses pareilles. Mais il y a des points que nous sommes d'accord. Le principe d'anti-transfuge, nous sommes d'accord. Le « *gender* », nous sommes d'accord. Mais il faut faire attention. Anti-transfuge, il faut voir si c'est anticonstitutionnel ou pas. Mais sur ces principes-là, nous sommes d'accord. Pas de soucis. On a parlé aussi de bafouer les vœux de l'électorat. Je crois que M. Baptiste qui a parlé de ça. Bafouer les vœux de l'électorat. Mais vous avez oublié, M. le Vice-président ! Ils ont la mémoire courte ! Il faut ajouter quelque chose dans ce texte de lois. Qu'en est-il de ceux qui démissionnent avant la fin de leur mandat ?

[Applause]

M. F. A. Grandcourt: Qu'en est-il de ceux qui démissionnent avant la fin de leur mandat pour provoquer les élections ? C'est la mode chez l'OPR ! Démissionner, *rémissionner*, démissionner ! Qu'en est-il ? Quelqu'un, le Commissaire Baptiste a parlé de bafouer les vœux de l'électorat. Est-ce que vous ne bafouez pas les vœux de l'électorat en démissionnant à chaque fois ? Vous démissionnez à chaque fois et puis, vous venez nous dire les transfuges ? Il faut régler votre problème de l'autre côté avant de venir donner des leçons. Proportionnel. De six jusqu'à cinq. Je ne sais pas quelle logique vous avez, vous vous êtes servis. Diminuer de six à cinq seulement, pardon. Et là, overdose. Section 9 : '*The PR list shall contain the names of not more than 12 persons.*' *Sen coup la ine arrive 12!* On réduit le nombre d'élus mais on augmente le nombre de personnes sur la liste. Où est la logique ?

Si on prend une partie qui va se présenter aux élections, il faut trouver 12 personnes sur *first-past-the-post*, il faut trouver 12 autres personnes, maximum de 12 autres personnes sur *proportional*, sur le proportionnel. Ça va faire 24. S'il y a deux partis, ça va faire 48 candidats. S'il y a trois partis, ça va faire 72 candidats. Ça veut dire, *tou Rodriguais politiciens*. Chaque famille, *ene politicien*. Augustin, *ene famille, ene politicien*. Jabeemissar, *ene famille, ene politicien*. Qu'est-ce qui se passe ? Où est la stabilité, M. le Vice-président ? Ou est la stabilité ? *Be vaut mieux sa*. Et nous avons compté, M. le Vice-président. Ça veut dire, un politicien pour à peu près 400-500 personnes dans Rodrigues. Mais qu'est-ce que c'est ? Mais vous allez voter ça ? M. Payendee, où est la logique, M. le Vice-président ?

Vous allez voter quelque chose comme ça ? *Sa veut dire tou dimoune politicien. Dommaz Kennel ine mort. Bane toi la.* Pour le *Stand of Parties, Motion of No Confidence*, ça, il faut que je... Mes collègues ont parlé là-dessus mais il faut que je revienne là-dessus, M. le Vice-président. *Motion of No Confidence.* *Abe* si le leader devient fou, il n'arrive pas, il fait la honte partout, il fait des trucs, il n'arrive pas à se contrôler, il y a une *Motion of No Confidence*, qu'est-ce qu'on fait ? On ne peut pas voter ? Mais qu'est-ce que c'est ? Je vais vous dire une chose, M. le Vice-président. Ça ne donne pas envie d'être candidat si jamais cette loi passe. M. le Vice-président, ça ne donne pas envie. Une *Motion of No Confidence*, on n'a pas le droit ? C'est anticonstitutionnel ! *Chapter 2 rights of freedom of the individual.* On n'a pas le droit. *Freedom of conscience.* On n'a pas le droit...

Si jamais je n'aime pas, je ne sais pas moi, le Chef commissaire, je n'arrive pas à voter contre lui. Mais qu'est-ce qui se passe ? Pourquoi ils ne font pas ça à Maurice ? Pourquoi venir faire ça ici et puis, vous, vous acceptez ? Vous acceptez cela ? *Ey ou la !* Et le rôle, là, M. le Vice-président, je déplore le rôle dont l'Eglise a pris position mais je déplore aussi le rôle des autres ONGs concernant... Peut-être, ils sont mal informés aussi. Ils sont mal informés sur ce sujet parce que c'est un danger pour Rodrigues si cette loi passe à Maurice, M. le Vice-président. Ici à l'Assemblée Régionale, ça fait 14 ans déjà, on a œuvré. Mais il y a une chose qu'il ne faut pas manquer de dire, M. le Vice-président. La contribution du Mouvement Rodriguais dans tout ce qui est le développement de Rodrigues et la contribution du Mouvement Rodriguais dans les amendements de... On l'a fait en 2014.

On va vous laisser le document. C'est à vous de voir si vous voulez faire des amendements, vous l'utilisez ou pas. Parce que nous... C'est à vous de voir si vous voulez prendre ça en considération si vous pouvez faire les amendements sur cette loi. M. le Vice-président, je vais terminer en demandant au Chef commissaire de *postpone the business on this Order Paper* afin qu'on puisse voir. Parce qu'on nous a donné très peu de temps pour préparer et aussi avoir un comité très élargi. Parce que si vous ne le faites pas, l'histoire retiendra que ce Gouvernement-là est un Gouvernement SP !

[Interruptions]

M. F. A. Grandcourt: M. le Vice-président, nous sommes... Qu'est-ce que c'est que SP ? Qu'est-ce que c'est que SP ? Qu'est-ce que c'est ? *Abe*, définir li ! Définir !

[Interruptions]

The Chief Commissioner: What is he saying about “SP”?

The Deputy Chairperson : Can you explain this word ? What is “SP”?

M. F. A. Grandcourt: SP, c’est....

Ms. M. R. Edouard: It is an abbreviation....

M. F. A. Grandcourt: How do you know that it is an abbreviation ? How do you know? SP – Special Politician. It is the meaning of SP. So, yes, *vous êtes des ‘special’ politiciens parce que vous acceptez qu’on vous dirige de Maurice !*

The Chief Commissioner: You also, you are an SP!

[Applause]

M. F. A. Grandcourt: Non! I am not an SP because I vote no! I am not an SP because I will vote no! Those voting yes are SPs! But I vote no; I am not an SP! I repeat, Mr. Deputy Chairperson, Sir, those who will vote today, tonight, those who will vote yes are SPs! And, we are not SPs! And, this is why we are leaving you. *On va vous laissez avec votre conscience. Vous êtes des complices ! On va vous laissez. Démerdez-vous ! Nous, nous ne sommes pas responsables. Au revoir! Merci, M. le Vice-président.*

[Applause]

The Deputy Chairperson: Is there someone else to intervene on the Motion on this side?

[Interruptions]

The Deputy Chairperson: Order! Order, please!

[Interruptions]

The Deputy Chairperson : Chief Commissioner!

SUMMING

The Chief Commissioner: M. le président, je tiens spécialement à féliciter mes collègues pour leur intervention sur cette motion. Il ne suffit pas... On a l’impression qu’en écoutant les membres de l’autre côté de la Chambre, ils

ne comprennent pas qu'il s'agit des amendements au *RRA Act* en général, de la loi. Puisqu'avec le temps on a qu'il faut apporter des amendements et c'est pourquoi justement, quand on parle de l'autonomie on parle d'une autonomie, de construire l'autonomie, de faire l'autonomie avancer. Et c'est pourquoi justement, au fil des années, il faut apporter les amendements à la loi de *RRA Act* et la partie concernant la réforme électorale est incluse dans le *RRA Act*.

Parce qu'il y a eu un comité mis en place par le Premier ministre qui est venu ici et que d'ailleurs justement, mon collègue Daniel Baptiste a fait un peu l'historique, historique de cette loi, *RRA Act*, en parlant surtout de l'ancien Chef juge, *Sir Victor Glover*, avec qui nous avons travaillé pendant un bon bout de temps sur l'ensemble de la loi *RRA Act*. Et aussi, il y a eu sur la question de réforme électorale que je ne vais pas dire ici qu'est-ce qu'il a dit concernant la réforme électorale mais nous avons parlé au Premier ministre et malheureusement, il y a eu ce Comité Ministériel qui a été institué par le Premier ministre pour voir la réforme électorale à Maurice et à Rodrigues. Et ce comité, les membres de ce comité sont arrivés à Maurice, à Rodrigues et je me souviens, nous étions les premiers à les rencontrer. Mais il y a une chose que j'ai faite au début de la rencontre, je leur ai parlé qu'en 2002, nous étions quatre de majorité et arrivé à la proportionnelle, nous avons perdu deux!

C'en est la même chose pour en 2012: nous étions quatre de majorité et en arrivant à la proportionnelle, on est arrivé qu'un de majorité. Un de majorité. Alors, il y a quelque chose qui ne va pas là. Ce genre de proportionnelle a causé l'instabilité dans le management, dans le Gouvernement régional. Et c'est pourquoi M. Sithanen a toujours dit : il ne faut pas que la proportionnelle vient déstabiliser la majorité. Et à Tobago, malheureusement l'ancien juge Ahnee n'a pas vu ça quand il a été à Tobago. À Tobago, la majorité a quatre; la minorité a un. Et ça, c'est que l'ancien juge, Glover, a proposé mais malheureusement, le Comité Ministériel a mis de côté leur rapport sur la réforme électorale, le rapport de juge Glover. Et c'est pourquoi je remercie mes collègues qui ont intervenu sur la loi et je voudrais leur dire que ce projet de loi, les amendements à cette loi, il y a beaucoup de choses, évidemment, il va y avoir.

Et cette loi a été au niveau de Maurice, il y a eu un comité technique qui a étudié cette loi et même, ce comité technique a apporté des amendements à la loi qui a été travaillé par l'ancien juge, Victor Glover malheureusement. Et là aussi, il y a eu des changements. Nous voulons venir avec des amendements. Alors, je ne vais pas être trop long. Merci aussi de l'autre côté de la Chambre d'être intervenu pour justement apporter leur contribution. Et surtout, M. le Vice-président, c'est qu'il fallait parler autrement. C'est dommage qu'au niveau de cette Assemblée, on entend des choses ici et là. Surtout, il y a un membre, quand il a dit « SP », il est parti. Où est-ce qu'il va ce « SP »? Pourquoi il va?

Il va faire « SP » dehors. Et l'autre aussi, l'autre qui parlait, d'ailleurs, là-bas, une dame, quand elle a fini de parler, elle est partie. Qu'est-ce que ça veut dire ça ? Qu'est-ce que ça veut dire? Ça veut dire nous, de ce côté de la chambre, nous sommes des personnes là, *nek assizer*, pour écouter. C'est ce qu'ils disent autrefois, ces gens-là. Alors, M. le Vice-président, merci beaucoup à mes collègues.

Mr. J. L. R. Perrine: On a point of order, Mr. Deputy Chairperson. A person sitting in the Assembly has not have the right to talk here. I will request you to take action. You want me to name the person? Mr. Buisson Léopold? You have not the right, please.

[Interruptions]

The Deputy Chairperson: I must remind Members in the Gallery that they do not have the right to speak in the Assembly. Please.

The Chief Commissioner: M. le Vice-président, merci. Sur ces mots, je remercie mes collègues de ce côté de la Chambre et aussi mes collègues de l'autre côté qui sont intervenus pour permettre aux amendements de cette loi, le *RRA Act*, de progresser et d'aller de l'avant et pour que l'autonomie vraiment puisse répondre aux besoins de ce peuple pour les années à venir. Merci M. le vice-président.

[Applause]

The Chief Commissioner: Mr. Deputy Chairperson, Sir, in connection with Item of Business No. 4 appearing on the Order Paper, I beg to involve the Provisions of Standing Order 25 (1) (f) so that I may present a Motion Without Notice.

The Deputy Chairperson: Yes, please, proceed.

The Chief Commissioner: Mr. Deputy Chairperson, Sir, having obtained your permission, I beg to move the following Motion:

“This Assembly resolves to proceed in Committee of the whole Assembly for the purpose is examining the proposed Rodrigues Regional Assembly (Amendment) Bill.”

The Minority Leader : Mr. Deputy Chairperson, Sir, I have a point of order. This morning, the Chief Commissioner in presenting the Motion, it is clearly said *“This Assembly concurs with all the amendments [of] the Rodrigues*

Regional Assembly Act 2001 as proposed by the Cabinet...” That is, the Bill that is being presented today is the one that the Cabinet has proposed to the RRA to concur. I do not think that we have to go to Committee in order to make any amendments to that. That is why I am opposing that we go to Committee Stage on that.

The Deputy Chairperson: Since this Bill is attached to the Motion, I think that we can go in the Committee to examine it closely.

The Minority Leader : I have already spoken. I am not going to participate in this. *Aller fer li zot tousel.*

On question put, the Motion was agreed.

COMMITTEE STAGE

The Deputy Chairperson: Respected Members, I hope it is clear in everyone’s mind at this point that the purpose of being in this Committee of the whole Assembly is to enable the House to look closer at the provisions of the proposed Rodrigues Regional Assembly (Amendment) Bill. As such, we will proceed page by page as per practice of the House when we are looking at... circumstances, such the examination of Regulations. However, as we are looking at a document coming from a third party, that is, Cabinet, we may only propose for amendments to be considered by the originator of same. I will allow a maximum of 10 minutes to look at any page of the document and I call upon the collaboration of all Members for this exercise. So, we can start with page one.

Mr. J. C. Agathe: Yes, page one, 2 (a) (ii), instead of “5 Island region members”, to keep it “6” instead of “5”.

The Deputy Chairperson: Mr. Agathe, you have to put your Motion properly.

Mr. J. C. Agathe: Yes, I move that the paragraph 2 (a) (ii), “5 Island region members, instead of 6, elected under the current Proportional Representation (PR) System;...” to be replaced by the word “6 elected under the current Proportional Representation (PR) System;...”

The Deputy Chairperson: You have to properly move the amendment.

Mr. J. C. Agathe: Yes, I propose that this Assembly proposes that consideration be given by Cabinet to amend Rodrigues Regional Assembly

(Amendment) Bill in the Explanatory Memorandum at 2 paragraph (a), part (ii) by deleting the figure “5” and replacing it by the figure “6”.

On question put, the Motion was defeated.

The Deputy Chairperson: Page two. Page three. Page four.

Mr. J. C. Agathe: Page four, 5. This Assembly proposes that consideration be given by Cabinet to amend Rodrigues Regional Assembly Act Bill in... by the Parliament of Mauritius as follows, paragraph 6 (b). No, 5 (b) first...

The Deputy Chairperson: We have to go one by one.

Mr. J. C. Agathe: Yes, 5 (b) first. By deleting the wording “at least 17 members” and “other 5, respectively” and replacing it by “18 members” and “other 6 respectively”.

The Deputy Chairperson: No, this amendment is out of order. Yes, please, proceed. Page four. Page 5.

Mr. J. C. Agathe: Yes, page 5: 9 (b). I move that this Assembly proposes that consideration be given by Cabinet to amend Rodrigues Regional Assembly (Amendment) Bill by deleting paragraph 9 (b).

The Deputy Chairperson: Are you talking about the clause 9? Paragraph (b)?

Mr. J. C. Agathe: Yes.

The Deputy Chairperson: Can you put your question again?

Mr. J. C. Agathe: Yes. This Assembly proposes that consideration be given by Cabinet to amend Rodrigues Regional Assembly (Amendment) Bill section 9 by deleting section 9 (b).

On question put, the motion was agreed.

The Deputy Chairperson: Page 6, 7.

Mr. J. C. Agathe: Yes, page 7. Mr. Deputy Chairperson, Sir, I move that this Assembly proposes that consideration be given by Cabinet to amend Rodrigues Regional Assembly (Amendment) Bill in paragraph 13, by inserting

another definition for “conflict resolution”, by inserting a sub-paragraph 13 (d) “conflict resolution in case of...”, by inserting another paragraph.

The Deputy Chairperson: We are on page 7.

Mr. J. C. Agathe: Yes, it continues.

The Deputy Chairperson: We have to go through page 7 to page 8. You move to page 8?

Mr. J. C. Agathe: Yes, there is nothing to add but it continues up to page 8.

The Deputy Chairperson: Page 8. So, what do you want to amend?

Mr. J. C. Agathe: Yes, to add a new paragraph (d) naming “conflict resolution”, that is, where a Member has the opportunity to explain himself in front of a Committee.

The Deputy Chairperson: Yes, the Motion is irregular. The details must be properly given. What do you mean by “conflict resolution”? To add a paragraph (d), yes. What does this paragraph say?

Mr. J. C. Agathe: To add a paragraph (d). Yes, in case of the candidate/Member loses his seat, the Member must have the opportunity to go and express himself.

The Deputy Chairperson: Yes and how do you draft the paragraph?

Mr. J. C. Agathe: Yes, this is why I am asking that a “conflict resolution”, there must be somewhere where the Member can go and give his views because expression... We have, according to the Constitution, there is... How do we call it? Freedom of Speeches.

The Deputy Chairperson: Yes, I understand your point of “conflict resolution”. But, how is it going to appear in the Act? This is proposal for amendment. The amendment must be clear. We must not be vague here.

Mr. J. C. Agathe: And we cannot insert something more, any paragraph?

The Deputy Chairperson: Yes, we can insert paragraph but the paragraph must be well-drafted.

Mr. J. C. Agathe: Okay.

The Deputy Chairperson: Okay. Page 9. Page 10.

Mr. L. D. Baptiste: Mr. Deputy Chairperson, Sir, I beg to move that the following Motion this Assembly proposes that consideration be given by Cabinet to amend the Rodrigues Regional Assembly (Amendment) Bill by inserting after clause 17, a new clause 17 (a) as per amendment circulated.

On question put, the Motion was agreed.

The Deputy Chairperson: Page 11.

Mr. L. D. Baptiste: Mr. Deputy Chairperson, Sir, I beg to move the following Motion that this Assembly proposes that consideration be given by Cabinet to amend the Rodrigues Regional Assembly Bill by deleting at clause 21, paragraph (a) and (d).

On question put, the Motion was agreed.

The Deputy Chairperson: Page 12, 13, 14.

Mr. L. D. Baptiste: Mr. Deputy Chairperson, Sir, I beg to move the following Motion, that this Assembly proposes that consideration be given by Cabinet to amend the Rodrigues Regional Assembly (Amendment) Bill at clause 29 as per amendments circulated.

On question put, the Motion was agreed.

The Chief Commissioner: Mr. Deputy Chairperson, Sir, I beg to move that you do report to the House that the Committee of the whole Assembly has looked into the proposed Rodrigues Regional Assembly (Amendment) Bill and proposals have been made that consideration be given by Cabinet for amendments thereto.

The Deputy Chief Commissioner seconded the Motion.

On question put, the Motion was agreed to.

Mr. J. C. Agathe: Mr. Deputy Chairperson, Sir, first of all, prior to the amendment, I will ask you whether, we can... First of all, we concur first then afterwards, we move for the amendments.

The Deputy Chairperson: No, no, no. We will put the question later.

Mr. J. C. Agathe: For concurrence?

The Deputy Chairperson: Yes.

Mr. J. C. Agathe: Okay.

REPORT STAGE

On the Assembly resuming with the Deputy Chairperson in the Chair, the Deputy Chairperson reported accordingly.

The Deputy Chairperson: Members, I have to report to the House that a Committee of the whole Assembly has looked into the proposed Rodrigues Regional Assembly (Amendment) Bill and proposals have been made that consideration be given by Cabinet for amendments thereto. I will now put the question.

On question put, the Motion was not agreed to.

MOTION

The Chief Commissioner: Mr. Deputy Chairperson, Sir, in connection with Item of Business Number 4 appearing on the Order Paper, I beg to invoke the provisions of Standing Order 25 (1) (f) so that I may present a Motion Without Notice.

The Deputy Chairperson: Yes, please, proceed.

The Chief Commissioner: Mr. Deputy Chairperson, Sir, having obtained your permission, I beg to move the following Motion:

“This Assembly resolves that its concurrence be construed upon the Rodrigues Regional Assembly (Amendment) Bill subject to full consideration being given to the proposals for amendments it has adopted in relation thereto.”

On question put, the Motion was agreed to.

ADJOURNMENT

The Deputy Chairperson: The House stands adjourned to Tuesday 22 November 2016 at 10.30 a.m.

At 09.35 p.m. the Assembly was, on its rising, adjourned to Tuesday 22 November 2016 at 10.30 a.m.